

Gustave DUPIN

M. POINCARÉ
ET LA GUERRE DE 1914

ÉTUDES SUR LES
RESPONSABILITÉS

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, PARIS

M. POINCARÉ
ET LA GUERRE DE 1914

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La Guerre infernale, édition de Genève	1915	épuisé	
—	» Paris	1921	»
Les Robinsons de la paix, roman,	1921	»	
Considérations sur les responsabilités		»	
Juillet	1914	»	
Traits et portraits,	1922	»	
« Vers la Vérité », revue	1924 (a cessé de paraître)	»	
Conférence sur les responsabilités,	1925		
Le Règne de la Bête,	1925		
Réponse à Poincaré,	1926		
Poincaré et ses Souvenirs Politiques,	1926		
Les Chroniques d'Ermenonville,	1927		
M. Poincaré et la guerre de 1914	(1931, 1 ^{re} édition, épuisée).		

Gustave DUPIN

M. POINCARÉ
ET LA GUERRE DE 1914

ÉTUDES SUR LES
RESPONSABILITÉS

« On ne devrait jamais mettre
à la tête d'un pays un homme
qui a le cœur bourré de dossiers.
C'est trop dangereux. »
GEORGES CLEMENCEAU.
25 juin 1929.

Nouvelle Édition
Revue et Augmentée.

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue de Sambre-et-Meuse, PARIS

AVANT-PROPOS
DE LA PREMIERE EDITION

Depuis plus d'une dizaine d'années, j'ai reçu à maintes reprises des lettres de correspondants de province qui me disaient en substance : Puisque vous vous occupez des responsabilités de la guerre, indiquez-nous donc les ouvrages dont nous devons faire l'acquisition pour nous mettre au courant de cette question qui nous semble grave entre toutes...

Je répondais en dressant une liste aussi succincte que possible, mais réunissant cependant les principaux aspects de la question et y compris les plus indispensables des documents; j'arrivais ainsi, et quel que fût mon souci d'économie, à un total de plusieurs centaines de francs, et c'était trop, le plus souvent, pour la bourse modeste de mes correspondants. Combien j'ai vu de bonnes volontés découragées par l'obstacle pécuniaire!

D'autre part, il n'existait pas encore de compendium général précis que je pusse indiquer, et c'est cette lacune, maintes fois constatée par une expérience déjà longue, que le présent travail a pour but de combler. Il a été conçu et rédigé dans le but de populariser les tableaux essentiels de la conflagration européenne; tableaux volontairement estompés et défigurés par une presse complice de guerre, et trop souvent méconnus ou oubliés de l'opinion qu'elle égare. Au surplus, l'action vulgarisatrice de ce travail a été déjà essayée, si je puis dire, puisque tous ses chapitres, sauf deux, ont paru sous forme d'articles d'étude, soit dans Evolution,

soit dans l'Ecole Emancipée; et c'est parce qu'on en a reconnu l'utilité que je les ai réunis et mis à jour des récents documents.

Les historiens officiels s'attachent à subtiliser la question des responsabilités en feignant d'accorder de l'importance à des pièces tout à fait secondaires et inadéquates, mais de façon à masquer les points essentiels irréfragablement acquis, à égarer l'opinion dans un byzantinisme spécieux et à lui donner la sensation de l'hermétique et de l'abscons! La composition de la commission chargée de l'examen des archives du Quai d'Orsay, où pas un seul indépendant n'a eu accès, ainsi d'ailleurs que son fonctionnement occulte, contribuent à imposer à l'opinion publique le sentiment que de telles recherches ne sont point de sa compétence et passent de loin sa compréhension. C'est là une mystification de plus et un surrogatoire outrage au sens de la démocratie; somme toute un tour de bateleur qui a pour but d'escamoter au souverain son droit d'examen et de décision en ce qui le touche le plus. Cette Commission, nommée par les prévenus eux-mêmes, et dans le but bien évident de se faire blanchir, est une des plus cinglantes dérisions dont on ait jamais fouaillé un peuple. Et dire que parmi la quarantaine de budgétivores compères qui la composent, il ne s'en est pas trouvé un seul pour avoir la pudeur de réclamer l'impartialité de la contradiction compétente et libre!...

Si l'on n'avait pas trompé la nation lors du déclenchement de la guerre, il est bien incontestable qu'on n'aurait pas aujourd'hui à lui dissimuler les faits qui se rapportent à ce moment tragique. Le travail qu'on va lire a pour but de fixer les points de repère essentiels

d'une recherche que l'on voudrait à tout prix soustraire à son attention.

S'il est des lecteurs dont le sentiment autocratique et maurrasien affirme la nécessité du « faux patriotique », et qui croient que, par la suite, la raison d'Etat interdit de jamais dévoiler au peuple les artifices dont on s'est servi pour le faire marcher, que ceux-là rejettent ce livre, il n'est pas fait pour eux... Mais il s'adresse aux citoyens libres, ou qui, du moins, aspirent à l'être; à ceux qui pensent que les gouvernants ne mentent que pour cacher leur malfaisance dans l'avilissement des gouvernés.

Il est pour ceux qui croient que l'inextricable gâchis de l'Europe d'après guerre a sa cause profonde dans le mortel sophisme de la légitimité des mensonges d'Etat.

Faut-il évoquer ici l'invraisemblable imbroglio de la Conférence de La Haye? Pendant la guerre, en 1917, j'eus l'occasion de rencontrer Philip Snowden à Paris, dans une maison amie et hautement estimable, et après guerre, en 1925, j'ai causé avec son Secrétaire à Beaulieu. J'ai retiré de ces entretiens la certitude que le Chancelier travailliste avait sur les origines et les responsabilités à peu près la même opinion que nous. Dès lors, qui ne comprend que ses éclats disparates et inadéquats de La Haye dissimulaient mal un certain dépit de n'y pouvoir étaler ses véritables et secrètes raisons? A qui fera-t-on croire qu'il y eût obtenu quatre-vingts pour cent de ses revendications et l'évacuation immédiate de la Rhénanie, s'il n'y eût fait sentir vigoureusement le fer de l'aiguillon, j'entends des vérités cachées. Au surplus, de retour in England, il y reçut l'approbation ostensible et marquée du Roi. Et je crois

indiquer au chapitre IV du présent travail, que la décision rapide de publier les archives anglaises en quelques mois, révélait assez la volonté royale de se désolidariser de ce que lord Lansdowne a si bien nommé « le complot sinistre pour forcer à la guerre à tout prix ».

Véritablement, il commence à être flagrant que tous ces délégués, à Genève comme à La Haye — et si bien intentionnés qu'on les suppose — considèrent que l'Europe est dans la situation d'un morphinomane qui serait en danger de mort si on lui retirait brusquement sa drogue — la drogue des mensonges de guerre. Personne n'y dit ce qu'il sait, ni n'y exprime le fond de sa pensée. Telle est la pitoyable équivoque qui pèse sur tous ces conciles européens.

Les efforts de Briand pour établir un état de paix rappellent assez ceux de Waldeck-Rousseau pour liquider l'affaire Dreyfus : c'est compromis d'avocat. Briand voudrait pacifier l'Europe, mais que jamais il ne soit question de la recherche de la vérité. Que dirait-on d'un chirurgien qui prétendrait fermer une plaie en y laissant une malpropreté?... Il aurait beau multiplier ses exhortations verbales : Plus de plaie! Mettons la plaie hors des possibilités!... il n'en entretiendrait pas moins un foyer d'infection mortelle.

Les efforts de Briand, en admettant qu'ils soient momentanément utiles, seraient funestes à l'avenir, parce qu'ils sont au fond démoralisateurs, en éteignant chez les peuples le sentiment de la justice et de ses sanctions nécessaires. On ne fera pas plus la paix en gardant le mensonge, que l'on n'a pu faire la guerre en gardant la vérité.

Sincérité, peut-être. Mais la sincérité ni même le repentir ne suffisent. M. Briand ne commence-t-il pas à avoir conscience du spectacle qu'il donne : velléités personnelles d'avancer dans le sens de la confiance, et

reculs effectifs que lui fait exécuter son gouvernement dans le sens de la méfiance. — Car le pharisaïsme gouvernemental passe les bornes de l'hypocrisie. Et les assurances de désarmement que prodiguent nos actuels hommes d'Etat, valent exactement les dégrèvements qu'ils décrètent et qui, dans la réalité, se traduisent incontinent par un nouveau bond de vie chère!

La farce lugubre durera... ou se précipitera dans la catastrophe finale, — à moins que les hommes de travail et de paix véritable, qui, eux, ne sont ni diplomates, ni délégués prébendés, ne se décident à ne plus favoriser la morphinomanie du mensonge dans l'unique but de sauver la face aux funestes politiciens de 1914, et que toutes affaires cessantes ils se rallient à la thèse dès longtemps posée par notre Société d'Etudes, à savoir que l'apaisement véritable et définitif ne peut résulter que de la justice dévoilant la vérité aux yeux de tous; car, ainsi que l'a dit récemment le sénateur américain Shipstead, « la divulgation des faits et de la vérité concernant l'origine de la guerre est d'un intérêt vital pour la réconciliation des peuples en Europe. »

Mon désir serait que les personnes de bonne volonté dont je parle reconnaissent dans le présent travail un effort objectif autant que sincère vers la vulgarisation populaire de cet idéal.

Ce livre s'adresse spécialement aux pacifistes de toutes écoles et de toutes tendances, et ils sont nombreux dont la bonne volonté est émouvante, mais qui, par conséquence de l'étouffement systématique d'une presse complice, n'ont pas encore pu s'instruire des responsabilités précises de la catastrophe européenne. A ceux-là qui, maintes fois sans doute, ont dû souffrir

confusément de l'insuffisance et de l'empirisme de leurs moyens d'action, il proposera la base critique et scientifique qui manquait à leurs généreuses dispositions.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher les égorgements mutuels des peuples, c'est que ceux-ci s'y refusent. Ils s'y refuseraient certainement s'ils savaient par quelles mensongères et infâmes machinations on a pu les entraîner en 1914. C'est donc cette démonstration qu'il faut populariser. En voici le rudiment historique.

G. D.

Janvier 1930.

CHAPITRE PREMIER

SERAJEVO

En avril 1913, c'est-à-dire quelques semaines après l'élection de Poincaré à la présidence, M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, écrivait à son président du Conseil à Belgrade : « Vers le milieu de la semaine dernière, nous avons couru le danger d'une guerre générale européenne, et le motif pour lequel, au prix de certains sacrifices moraux, elle a été évitée pour le moment, c'est qu'on désire donner la possibilité aux alliés balkaniques de se reposer, de se rallier et de se préparer à des éventualités qui pourraient se produire dans un avenir rapproché ».

C'est ainsi que cet ambassadeur, qui fréquentait assidûment le Quai d'Orsay, transmettait à son gouvernement l'idée fixe de guerre inévitable qui y dominait. Les « sacrifices moraux » sont sans doute ceux qui faisaient dire, un peu plus tard, par Poincaré à Ernest Judet : « La prochaine fois, ça ne se passera pas comme ça! »

En mai de la même année 1913, Sazonof écrit à Hartwig, son ambassadeur à Belgrade : « Là terre promise de la Serbie se trouve dans le territoire actuel de l'Autriche... Il est de son intérêt de parvenir par un travail opiniâtre et patient au degré de préparation nécessaire pour la lutte future et inévitable ».

On sait que Poincaré avait lancé, à Nantes, ces paroles provocatrices : « La France ne veut pas la guerre, mais elle ne la craint pas ». Et que, d'autre part, l'idéal exprimé de l'impérialisme anglais était de « co-

penhaguer la flotte allemande ». Dans de telles conditions mentales, n'est-il pas évident que les Alliés, qui en étaient investis, devaient guetter et saisir la première occasion, bonne ou mauvaise, avouable ou non, de faire cette guerre « inévitable » et qu'ils « ne craignaient pas » ?

Cette occasion, ce fut le double assassinat de Serajevo, dont, selon tous les documents connus et l'attestation du diplomate serbe Boghitchévitch, « le principal instigateur fut le colonel Dragutin Dimitriévitch, chef du bureau d'informations à l'état-major serbe ».

Pour expliquer la mentalité dont ce super-patriote est le plus pur spécimen, son compatriote Boghitchévitch dit : « On y trouve un manque de logique, un manque de bonne foi, des incohérences morales et juridiques, des crimes commis, pour de belles causes, du mysticisme et des rechutes dans le moyen âge. Ces hommes sont, dans les Balkans, en même temps des héros, des enfants et des criminels de bonne foi, qui ont rendu possible, par leurs efforts, la réalisation de l'idéal national, mais qui ont en même temps, fait bien du tort à d'autres pays et à l'humanité tout entière ».

Je n'ai pas la place pour m'étendre ici sur le travail préparatoire de l'organisation du crime. Mathias Morhardt est le premier en France qui nous en dévoila les sombres profondeurs en une longue séance de la Société d'Études, et cela en pleine guerre, en 1917 ! Depuis, il a placé son étude dans son livre *Les Preuves*.

Bien d'autres travaux ont paru depuis sur Serajevo, et une grande partie revient aux révélations de Boghitchévitch. Mais l'ensemble complet se trouve admirablement et impartialement exposé dans le très important ouvrage de l'historien américain Sidney Fay : *Les Origines de la guerre mondiale*.

Ce Dragutin Dimitriévitch, surnommé Apis, est le type du fanatique patriote énergumène et aveugle.

C'était une très forte personnalité, exerçant une grande influence sur ceux qui l'approchaient. Mû uniquement par un seul sentiment, le pan-serbisme, qu'il exaltait sans frein, il y sacrifiait toute autre chose au monde et lui-même.

Il fut fusillé en 1917 après un procès politique dont on n'a pas encore toutes les pièces, commandé par le gouvernement serbe, alors à Salonique; et la véritable raison qui en apparaisse est une raison d'Etat : à savoir que, organisateur du complot criminel de Serajevo — ainsi qu'il l'a reconnu au cours de son procès — et pouvant compromettre le gouvernement serbe, qui avait connu et favorisé le dit complot, il fallait qu'il disparût.

Au surplus, il accepta sa condamnation avec une sorte d'allégresse qui est bien ce que le patriotisme aveugle a produit de plus magnifiquement monstrueux. Son testament nous atteste un égarement mystique que ne sauraient concevoir des esprits en possession de quelque sens critique. Il y écrit : « Pourvu que la Serbie soit heureuse et pourvu que notre vœu sacré, c'est-à-dire l'union de tous les Serbes et de tout ce qui est yougoslave se réalise, je serai, même après ma mort, bienheureux. La douleur que je ressens de mourir par des fusils serbes, me sera douce et chère, parce que je suis convaincu que ces fusils ont été dirigés contre ma poitrine pour le bien de la Serbie et du peuple serbe, et qu'à ce bien j'ai donné toute ma vie... »

Dans le Rapport du lieutenant-colonel Dabitch, qui présida à l'exécution, on lit que Dimitriévitch dit encore : « Je t'en prie, dis à mes amis que je ne regrette pas de tomber sous des balles serbes, car c'est pour le bien de la Grande Serbie, que je désire de tout mon cœur se voir réaliser bientôt. » Puis il ajouta : « Ce qui arrive devait arriver. Les relations étaient, par ma faute, devenues trop tendues, et voilà pourquoi il est nécessaire que je disparaisse. »

Or, ces relations trop tendues dont il s'accuse avec une déconcertante abnégation, ce sont ses rapports avec son gouvernement et le prince Alexandre, aujourd'hui roi, dont il a été l'instrument et le sicaire dans le complot qui a mis le feu aux poudres d'une Europe surarmée et a fourni *l'occasion* aux gouvernants qui la guettaient! A ce sujet, Boghitchévitch porte ce jugement : « Il faut souligner l'ingratitude ignoble du roi Pierre et du prince héritier Alexandre envers cet homme qui, au risque de sa propre vie, leur ouvrit le chemin du pouvoir suprême et qui fut, sous prétexte d'une prétendue conspiration, fusillé à Salonique. »

Voici donc un patriote plus que cent pour cent qui accepte le double rôle de bouc émissaire et de victime expiatoire pour ce qu'il croit être le bien de la Grande Serbie et le bonheur du peuple serbe, et qui n'est que l'éternel déshonneur de leurs dirigeants!...

Mais, dira-t-on, c'est là une mentalité orientale; de pareilles mœurs sont inconnues chez nous.

Ne nous y trompons pas : la superstition patriotique a partout la même intensité, la même immoralité et la même nocivité; seulement, chez nous, elle s'affuble de l'hypocrisie démocratique.

La guerre a suscité chez nous, outre des démoralisations et des banqueroutes comme celles de la Ligue pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen (sic), des mentalités insoupçonnées d'écrivains et de magistrats fanatiques, tortionnaires, délateurs, accusateurs et pourvoyeurs de caponnières, d'ailleurs aussi lâches que sordides, et dont pas un n'atteint cette sorte de grandeur dans le crime, sauvage et désintéressée, qui accompagne le nom du fusillé de Salonique. Caillaux en prison et Judet en exil ont parfaitement acquis la certitude qu'on voulait les faire disparaître ou les suicider comme on fit d'Almeryda et du comte Armand!

Lorsqu'il s'agit de leur « Mère », comme dit Herriot — entendez l'abstraction Patrie — les fétichistes du mythe funeste et inhumain, qu'ils soient d'Orient ou d'Occident, sont également dangereux, bien que par des procédés différents.

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand, héritier d'Autriche, et sa femme, de visite à Serajevo en Bosnie, sont tués à bout portant par un jeune étudiant bosniaque nommé Prinzip, monté sur le marchepied de leur voiture. Pourquoi cet événement nous intéresse-t-il ici? Le probe et savant historien américain Sidney Fay nous fournit la réponse : « Si ce forfait n'avait pas eu lieu, il n'y aurait eu, dans l'été de 1914, ni guerre austro-serbe, ni guerre mondiale ». C'est donc très expressément cet attentat qui a fait passer les volontés et les préparations de guerre sur le plan exécutoire. C'est un avorton de dix-neuf ans, malingre et tuberculeux et dont l'esprit faible était tourneboulé par les excitations chauvines, qui matériellement déclencha la guerre européenne où restèrent des millions d'hommes sains et forts!

Ce que l'historien indépendant doit rechercher, ce sont les complicités, les encouragements ou les passivités, gouvernementales qui ont suggestionné ou favorisé cet acte. Or, dès que la fin de la guerre permit d'échanger quelques documents, on pouvait apprendre que le gouvernement serbe de Pachitch avait fait preuve d'une singulière inertie dans la recherche des responsabilités du double meurtre. Le 30 juin, il répond cavalièrement à l'ambassadeur autrichien que « la police ne s'était pas encore occupée de l'affaire ».

On savait que les bombes et les armes fournies aux

conjurés par un officier supérieur serbe provenaient de l'arsenal serbe de Kragujevatz.

Dans son livre des *Origines immédiates de la guerre*, notre historien officiel, Pierre Renouvin, est obligé de convenir que « la complicité des fonctionnaires serbes d'ordre subalterne est nettement établie. La facilité avec laquelle les meurtriers échappent à la surveillance de la police et de la douane autrichiennes laisse même supposer l'existence d'une organisation permanente... La Narodna Adbrana, société nationaliste serbe, jouait certainement dans cette organisation un rôle d'autant plus important qu'elle étendait son champ d'action en territoire autrichien. Les complices qui aident les meurtriers à atteindre Serajevo sont des membres de la Narodna ».

Plus loin, M. Renouvin reconnaît que le complot fut ourdi par « la Main Noire, groupement où étaient surtout des officiers et à leur tête le colonel Dimitriévitch, chef du service des renseignements à l'état-major général serbe ». Et il ajoute : « Les complicités que les meurtriers de Serajevo avaient trouvées à Belgrade s'étendaient donc jusqu'à certains milieux de l'état-major général. »

Voilà qui rectifie, dans le sens de la vérité son allégation de « fonctionnaires subalternes ». Mais c'est encore bien insuffisant, comme on va voir.

Le roi Pierre et le prince Alexandre, aujourd'hui roi, étaient en relations assidues et amicales avec la Main Noire; Alexandre subventionna le journal de cette association et avait même cherché à en être le chef.

En 1924, l'ancien ministre de l'Instruction dans le cabinet Pachitch, Jovanovitch, fit une déclaration sensationnelle de laquelle il ressort que le Ministère serbe savait à l'avance que « certaines personnes se tenaient prêtes à se rendre à Serajevo pour assassiner François-Ferdinand ».

L'historien américain Fay conclut de cette révélation : « Les membres du cabinet serbe eurent connaissance du complot un mois avant que l'assassinat eût lieu, mais ils ne prirent aucune mesure effective pour l'empêcher. Le gouvernement serbe fut ainsi d'une négligence criminelle, pour ne pas dire plus. »

Le diplomate serbe Boghitchévitch écrit dans son livre *Le Procès de Salonique* que « les constatations faites jusqu'à présent (1927) ne permettent pas de douter que le prince héritier (Alexandre) et le gouvernement serbe ont eu connaissance du plan de l'attentat ».

L'historien américain Barnes, qui vint faire une enquête en Europe en 1926, écrit dans la *Genèse de la guerre mondiale* : « De sources serbes sûres, nous avons appris que le roi de Serbie et le prince héritier étaient pleinement au courant du complot avant son exécution. »

On a une lettre du roi Nicolas de Monténégro au Président Wilson dans laquelle il accuse : « La provocation vient du côté de la Serbie, par l'assassinat de Serajevo et sa Main Noire; ce pays ne veut pas se rendre compte du crime commis, et dont il est responsable devant l'humanité autant que Guillaume. »

Dans son livre *Les Preuves* M. Morhardt écrit irréfutablement : « Non seulement le gouvernement serbe n'a jamais répudié les responsabilités que quelques-uns de ses agents ont prises dans l'assassinat de Serajevo, mais il a officiellement couvert ceux-ci. Bien plus, le 25 juillet 1920, les restes des assassins de l'archiduc François-Ferdinand étaient solennellement exhumés et déposés à Serajevo dans une *tombe d'honneur*. »

Rappelons enfin que le colonel Dimitriévitch, au cours du procès de Salonique, a reconnu avoir été l'instigateur de l'assassinat du prince héritier d'Autriche.

L'historien américain Barnes constate lucidement que le complot et son exécution « furent conçus et con-

duits de manière à fournir l'origine d'une guerre européenne générale ». Ce devait donc être là *l'occasion* guettée, sinon provoquée par les gouvernants hallucinés de guerre dont j'ai parlé ci-dessus.

Tout d'abord, un télégramme du ministre serbe à Pétersbourg du 24 juillet donne une singulière consistance à cette allégation. L'ambassadeur d'Allemagne lui ayant dit que le conflit devait rester localisé entre l'Autriche et la Serbie, l'ambassadeur serbe lui répond « qu'il se trompait et qu'il se convaincrat bientôt qu'il s'agissait non pas d'une question entre la Serbie et l'Autriche, mais d'une question européenne ».

Une telle assurance exprimée dès le 24 juillet confirme étonnamment l'action exercée deux jours avant par Poincaré à Pétersbourg : « La Serbie a des amis chauds, etc. »

J'abrège pour en venir à ce qui concerne la complicité russe. Sur ce point, Boghitchévitch a écrit et prouvé ceci : « Dans certains milieux russes, la guerre apparaissait comme indispensable. Peu de temps avant l'attentat, le colonel Dimitriévitch en donne connaissance à l'attaché militaire russe à Belgrade, Artamanof, en lui demandant son consentement. Celui-ci réclame un délai de trois jours pour informer télégraphiquement qui de droit et reçoit effectivement de Pétersbourg l'approbation sollicitée. Une forte somme est même remise au colonel pour l'exécution. » D'autre part, le ministre russe à Belgrade, Hartwig, était lié intimement avec le ministre des Affaires étrangères serbe et avec Pachitch.

Le colonel serbe Bozin Simitch a confirmé en 1925 que Dimitriévitch avait reçu d'Artamanof cette réponse : « Marchez, si l'on vous attaque, vous ne serez pas seuls. »

Un rapport du ministre de Grèce à Belgrade, daté

du 25 juillet, informe que le Conseil des ministres russe avait décidé d'appuyer militairement la Serbie.

On a vu ci-dessus les promesses et exhortations faites par Sazonof à la Serbie. J'ajoute ici que le Tsar lui-même avait dit à Pachitch, le 2 février 1914 : « Pour la Serbie, nous ferons tout ! »

Le professeur Stanojewitch a témoigné en 1923 que les officiers de la Main Noire étaient encouragés par l'Etat-Major russe pour assassiner l'archiduc.

Autre témoignage : l'archéologue Louis de Tryvdar-Burzynski, dans ses mémoires parus à Florence en 1926 sous le titre : *Le Crépuscule d'une Autocratie*, affirme : « Le meurtre (de Serajevo) fut exécuté grâce à l'appui des agents militaires russes à Belgrade. Le capitaine Werchowski, plus tard ministre de la guerre de Kerenski, m'a avoué toute la vérité sur l'initiative, la préparation et l'exécution de l'abominable complot. »

Le 2 décembre 1912, Raffalovitch, conseiller technique de l'Ambassade russe à Paris (et grand officier de notre Légion d'honneur) écrivait à Pétersbourg : « Il paraît que Poincaré est ennuyé de la campagne esquissée par les radicaux-socialistes et consistant à dire : Nous ne permettrons pas une guerre dont le point de départ serait dans les affaires d'Orient notamment dans les relations de la Serbie et de l'Autriche. »

Or, c'est exactement cette guerre qui eut lieu en 1914, et les radicaux et socialistes, subitement revenus de leurs préventions, la baptisèrent la guerre du Droit, et leurs pontifes acceptèrent fort bien des « missions » officielles et rétribuées pour aller la prêcher en Italie ou en Amérique « jusqu'au bout », et leurs élus en votèrent parfaitement les budgets!

M. Demartial a écrit récemment : « On vit cette chose inimaginable : la France, qui prétendait ne pas vouloir faire la guerre même pour l'Alsace-Lorraine, la faire pour la Serbie, dont le moins qu'on puisse dire

est que sa cause ne valait pas moralement la vie d'un seul Français. »

Léon Daudet lui-même a rapporté naguère l'ahurissement de braves paysans s'informant en 1914 : « Et pour qui, pour quoi va-t-on se battre? — Pour la Serbie! »

Il en a fallu des criminelles fourberies pour arriver à transfigurer ce point de départ, aussi infamant qu'inouï, éternelle tache sur la mémoire de Poincaré!

Barthou a fait voter qu'il avait « bien mérité de la patrie ». Evidemment. Mais il faut s'entendre. La patrie dont il a tant mérité, c'est la Grande Serbie, aujourd'hui dénommée Yougoslavie, réalisant les aspirations des assassins de Serajevo...

Il y a à la base de la guerre dite « de la civilisation contre la barbarie » tant de scélératesse gouvernementale, tant de corruption de la presse, tant de trahison des élites, que c'est la grandeur même de ces forfaits et leur noirceur qui ont pu jusqu'ici, par leur invraisemblance, les préserver de la justice et du châtement!

Deux faits suffiront ici pour montrer la volonté de Poincaré de transformer le conflit austro-serbe en guerre européenne.

Le 24 juillet l'Allemagne avait communiqué par la voie diplomatique aux puissances :

« Nous désirons instamment la localisation du conflit entre l'Autriche et la Serbie, parce que toute intervention d'une puissance doit, de par les obligations des diverses alliances, amener des conséquences incalculables. »

Poincaré écrit à ce sujet (1) :

(1) Dans *Foreign Affairs* d'Amérique, oct. 25.

« L'Allemagne s'était attachée à la théorie de la localisation; ne pas intervenir et laisser les choses suivre leur cours. »

Inconscient aveu qui, de toute évidence, dispulpe l'Allemagne de la volonté de guerre générale et fait ressortir sa volonté personnelle de saisir l'occasion de la querelle austro-serbe pour « réaliser son rêve ». Les deux faits documentés suivants vont corroborer objectivement cet aveu.

En Angleterre, Grey était résolument pour la localisation; il disait à l'ambassadeur allemand le 20 juillet, que « il espérait que le conflit pourra être limité, car la pensée d'une guerre entre les grandes puissances devra être repoussée en toutes circonstances ».

C'est dans cet ordre d'idées que, deux jours plus tard, il fit diplomatiquement sa proposition de conversations directes entre Vienne et Pétersbourg, ce qui avait évidemment pour but de circonscrire le conflit.

Poincaré étant alors à Pétersbourg, l'ambassadeur anglais lui communiqua la proposition de Grey. Il en reçut une désapprobation énergique, qui motiva la dépêche du 22 où l'ambassadeur rapporte à Grey : « Son Excellence (Poincaré) émit l'opinion qu'une conversation à deux entre l'Autriche et la Russie, serait très dangereuse en ce moment. »

Sidney Fay prend ici en flagrant délit la volonté d'eupéanisation du président Poincaré; il écrit :

« Très dangereuse une conversation entre l'Autriche et la Russie pour amener une solution pacifique du conflit austro-serbe? On se frotte les yeux pour voir si l'on a bien lu. Très dangereuse, pourquoi? Certainement pas pour la paix de l'Europe; mais peut-être pour la politique de M. Poincaré qui voulait que la Triple Entente se dressât comme un bloc opposé à l'Allemagne et à l'Autriche et voulait les obliger soit à une défaite

diplomatique, soit à lutter contre des forces supérieures. »

Second ordre de faits. A la date des 24 et 25 juillet, l'Autriche faisait connaître diplomatiquement à la Russie que « saturée de territoires, elle ne convoitait rien de la Serbie, et qu'elle s'engageait à respecter son territoire et sa souveraineté. » Elle faisait renouveler ces assurances encore le 31 à Paris, par son représentant Szecsen.

Ces assurances officiellement données à plusieurs reprises furent tenues secrètes et comme non avenues par Sazonof, et Isvolsky, le 1^{er} août, les qualifiait ici de « pur mensonge ». Cependant que Poincaré lui répliquait que « l'Autriche ayant fait les mêmes déclarations à Londres, où elles pouvaient produire une impression très dangereuse pour nous (*sic*), il conviendrait de démentir aussi là-bas ».

Il est bien clair que ce qui eût été très dangereux pour la politique de guerre générale poursuivie par Isvolsky et Poincaré, c'eût été que l'Angleterre reprît son idée première de localisation. Malheureusement, Grey l'avait abandonnée sous la pression de Crowes et Nicholson et de Paul Cambon.

CHAPITRE II

LE COUP D'ETAT DE JUIN 1914

Aux élections générales de 1914, le suffrage universel s'était prononcé nettement contre le service de trois ans et la militarisation intensive. Aux yeux du président Poincaré, c'était l'ajournement *sine die* de sa « seule raison de vivre », la revanche. Mais il n'était pas de ceux qui ont « le désir de plaire aux électeurs », comme il écrit euphémiquement pour désigner le respect des décisions du suffrage. Le peuple souverain ayant parlé, il ne s'agissait plus que de lui faire ravalier son verdict. (1)

Parmi les manœuvres employées pour retourner l'opinion, il n'en est pas de plus audacieuse que le chantage à l'alliance exercé avec le concours actif du « domestique levantin » Paléologue, dans la première moitié de juin. Dans son livre *l'Union sacrée*, qui en 550 pages traite des prodromes immédiats de la guerre, Poincaré se garde de dire un mot de ce véritable coup d'Etat. Il est à noter aussi que Paléologue, dans l'édition en volume de ses mémoires d'ambassadeur, a supprimé le récit qu'il avait d'abord inconsidérément donné (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 21) de son intervention directe dans cette forfaiture — ainsi que, dans le cours du volume, les quelques phrases qui y faisaient allusion.

(1) En février 1915, Deschanel disait à Georges Louis : « C'est Poincaré qui a déclenché la guerre parce que les troisanistes croyaient qu'il y avait intérêt à le faire avant que les adversaires de la loi aient eu le temps de la faire modifier. » (*Carnets* de Georges Louis, anc. ambassadeur de France, T. II, p. 178).

Comme on n'a aucune raison de se prêter ici à cet escamotage (et qu'au contraire je ferai remarquer qu'il constitue un aveu solidaire des deux complices), je reproduirai ci-après le récit de Paléologue, d'autant plus qu'il est indispensable à l'enquête psychologique dont je voudrais tenter l'esquisse. Mais reprenons par le commencement.

Paléologue qui, en janvier, avait remplacé Delcassé à Saint-Pétersbourg, vient à Paris le 5 juin 1914. Le même jour on lisait dans une correspondance de Russie au *Matin*, cet avis impérieux :

« Pour l'immense majorité des hommes politiques russes, la loi de trois ans est absolument indispensable, non seulement au maintien de l'équilibre européen, mais également au bon fonctionnement de l'alliance... On a, à Saint-Pétersbourg, la plus grande confiance en M. Poincaré pour empêcher qu'on ne porte atteinte à l'alliance. »

Et dans *le Temps* du même soir :

« Il est naturel que l'opinion russe nous crie casse-cou et nous prémunisse, avec l'autorité de l'amitié et des traités contre les risques certains que les amis de MM. Jaurès et Caillaux font courir à la sécurité de notre frontière et à la dignité de notre politique. » (1)

Le lendemain de son arrivée à Paris, le 6 dans la matinée, Paléologue a une entrevue avec Briand, dans laquelle il lui annonce l'imminence d'une guerre européenne.

Le même jour et presque à la même heure, le journal *Paris-Midi* publiait l'information sensationnelle suivante :

« Mis immédiatement en présence de M. Viviani (*sic*) M. Paléologue lui déclara ceci : « Très exactement informé des dispositions de la Cour et des milieux gou-

(1) Voir le livre important de Georges Michon *l'Alliance franco-russe*.

vernementaux russes, je dois vous dire que ceux-ci suivent avec la plus grande attention les controverses soulevées en France à propos de la loi de trois ans. Si la moindre atteinte est portée à la loi militaire, je dois vous dire que je me verrai forcé de vous remettre séance tenante ma démission. »

Remarquons que pour paraître à midi (et même avant), il a fallu que cette note soit remise à l'imprimerie au plus tard à 9 heures, c'est-à-dire avant que l'entretien ait eu lieu ! Et remarquons encore que par suite d'une erreur ou d'un excès de zèle de l'émissaire de l'Elysée, le nom de Viviani est donné déjà comme Ministre des Affaires étrangères. Il ne l'était pas encore à ce moment. Le scribe ou factotum trahissait les plans de son patron.

Toute la presse reproduisit ou commenta les jours suivants, et *le Matin* du 8 confirmait en ces termes :

« M. Paléologue a conclu en démontrant l'impossibilité où il serait de continuer sa mission à Saint-Pétersbourg si le service de trois ans n'était pas maintenu. »

Le 13, autre article sensationnel et excitateur, venant de Russie, et attribué, faussement d'ailleurs, au Ministre de la Guerre Soukhomlinof, et ayant pour titre : *La Russie est prête, la France doit l'être aussi!*

La manœuvre se dessine nettement : elle a pour but, d'abord de retourner l'opinion par le moyen de son fétichisme de l'alliance; ensuite de déplacer la majorité au parlement relativement à la loi militaire. Fétichisme tout à fait aveugle, puisque ni le parlement ni l'opinion ne savaient rien du traité secret.

Jusque-là Viviani n'avait sans doute pas donné des marques bien caractérisées d'emballement belliqueux; il s'agissait, maintenant qu'on l'avait pris au Quai, de l'influencer directement. Paléologue, qui pendant ce temps était resté à Paris, obtenait, le 18, une entrevue avec Viviani. C'est le récit qu'il en a fait avec une in-

conscience incroyable — et qu'il n'a pas reproduit dans son volume — que je copie dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1921.

« Le 18 juin, M. Viviani, installé depuis la veille au Quai d'Orsay, me convoqua; c'était la première fois que je l'abordais. Il avait l'air sombre, le teint brouillé, les gestes nerveux.

— Eh bien! me demanda-t-il brusquement, vous croyez donc à la guerre?... Briand m'a raconté votre conversation.

— Oui, je crois que la guerre nous menace à brève échéance et que nous devons nous y préparer.

Alors, en paroles saccadées, il me pressa de questions sans me laisser parfois le temps de répondre :

— Vraiment, la guerre peut éclater?... A quel propos? Sous quel prétexte?... Dans quel délai? Une guerre générale? Une conflagration universelle?...

Un mot brutal lui jaillit des lèvres et son poing s'abattit sur la table.

Après un silence, il se passa la main sur le front, comme pour chasser un mauvais rêve. Puis, d'un ton plus calme, il reprit :

— Veuillez me répéter, mon cher ambassadeur, tout ce que vous venez de me dire. C'est si grave!

Je développai à fond mes idées et je conclus :

— En tout cas, et même si mes pressentiments sont trop pessimistes, nous devons renforcer autant que possible nos alliances. Il faut principalement que nous complétions nos accords avec l'Angleterre; il faut que nous puissions compter sur le concours immédiat de sa flotte et de son armée.

Lorsque j'eus fini mon exposé, il se passa de nouveau la main sur le front et, me fixant d'un regard anxieux, il me demanda encore :

— Vous ne pouvez pas m'indiquer, même à titre d'hypothèse, dans quel délai vous imaginez que les événements irréparables se produiront et que l'orage éclatera.

— Il m'est impossible de fixer aucune date. Pourtant, je serais surpris si l'état de tension électrique où vit l'Europe n'aboutissait pas bientôt à une catastrophe.

Soudain, il se transfigura; son visage s'illumina d'une clarté mystique; sa taille se redressa :

— Eh bien! s'il doit en être ainsi, nous ferons notre devoir, tout notre devoir. La France se retrouvera ce qu'elle a toujours été, capable de tous les héroïsmes et de tous les sacrifices. On reverra les grands jours de 1792!

Il y avait dans sa voix comme un souffle de Danton. Profitant de son émotion, je lui demandai :

— Vous êtes donc résolu à maintenir intégralement la loi militaire? Je peux l'affirmer à nouveau à l'empereur Nicolas?

— Oui, vous pouvez lui affirmer que le service de trois ans sera maintenu sans restriction et que je ne laisserai rien faire qui puisse affaiblir ou relâcher notre alliance avec la Russie. »

Tel était le récit de Paléologue. Il nous montre avec une sorte de cynisme ingénu la pression exercée sur la volonté inconsistante de Viviani qui, il ne faut pas l'oublier, avait, avec son parti, voté contre les trois ans.

Paléologue indique simplement qu'il a été « mandé à Paris », mais il ne dit pas par qui, et cette omission est encore un tacite aveu. La réponse ne fait pas de doute et, à l'époque, M. Gauvain lui-même la formulait à Georges Louis : « Tout porte à croire que c'est Poincaré et Paléologue qui ont provoqué la campagne des journaux russes pour exercer une pression sur les déci-

sions de la Chambre. » — Et Herbettonne disait au même : « Ce serait Poincaré qui aurait inspiré les démarches de Paléologue. »

Cette identification n'est pas douteuse. On n'imagine pas, en effet, un ambassadeur quittant son poste et venant tenir à son chef hiérarchique le langage comminatoire qu'on vient de lire, sans être dûment couvert par une autorité plus haute. Enfin, le soin des deux complices à ne pas parler de cet attentat, ou à en effacer le témoignage, constitue un autre aveu tacite suffisamment caractérisé.

Il est incroyable que dans le pays du suffrage universel et des droits de l'homme (et qui possède une Ligue instituée pour leur défense), un tyran puisse fouailler aussi audacieusement la volonté du corps électoral légalement exprimée, et manœuvrer aussi impudemment sa représentation parlementaire. Eh bien! il en fut très exactement ainsi! « Il n'y a pas de plus frappant exemple du mépris de la volonté d'un pays », écrit très justement M. Georges Michon.

Il faudrait remonter à Napoléon pour trouver des exemples comparables de la volonté d'un seul brimant la volonté de tous. Encore sont-ils exempts de l'hypocrisie démocratique.

Enfin n'oublions pas que cet outrage consommé sur la volonté d'une nation, se passe dix jours avant l'attentat consommé sur un prince héritier et sa femme. « Je serais surpris si l'état de tension où est l'Europe n'aboutissait pas bientôt à une catastrophe », dit Paléologue. L'état de tension, c'est lui et ses pareils qui le créent. Rien n'est plus inévitable que ce qu'on ne veut pas éviter. En vérité, les diplomates ont beau jeu à prédire les explosions dont eux-mêmes combinent les éléments et attisent les foyers! (1)

(1) La Déclaration des Droits de l'Homme, que nous qualifions pompeusement de Charte Immortelle, spécifie impéra-

Laissons des considérations assez peu reluisantes pour des fils de Quatre vingt neuf et qui prétendent donner la liberté au monde; elles nous mèneraient trop loin hors de notre cadre. Ne retenons de ce coup d'Etat que ce qui constitue l'entraînement de Viviani en vue de la guerre. On y voit combien il est influençable et avec quelle facilité il marche. On n'est pas plus naïvement gobeur et cocardier. Sa mesure de résistance morale était désormais notoirement établie; une nouvelle occasion allait la confirmer. A la suite du double assassinat de Serajevo, Viviani avait fait entendre à la tribune du Sénat (19 juin), les paroles convenables de condoléance à l'égard de l'Autriche et de son vieux souverain. Or, le lendemain à la Chambre, il s'exprimait tout différemment. Dans l'intervalle on avait retourné l'opinion du bonhomme! On pouvait désormais compter sur lui en tant que pâte molle. Le voyage à Pétersbourg sous l'influence directe du *deus ex machina*, l'achèverait, non sans quelques sursauts, comme on verra. « Ce qui s'y est dit a beaucoup agi sur l'esprit de Viviani », rapporte Cazenave à Georges Louis.

Une question objective se pose. Le deuxanniste Viviani était devenu troisanniste en prenant le pouvoir des mains de Poincaré, quelles peuvent être les raisons de cette volition? Les députés Leboucq et Deschanel, entre autres, ont expliqué que Poincaré se l'était attaché en lui passant ses bons dossiers d'avocat d'affaires.

Dans un tout autre ordre d'idées, j'ai, dans un article, proposé la loi psychologique dont se réclamait Léonora Galligai, à savoir l'emprise qu'exercent les

tivement en son article XXVII : « que tout individu qui usurpe la souveraineté du peuple soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. » — En juin 1914, nous avons bien eu l'individu; c'est le correctif qui nous a manqué...

esprits forts et déterminés sur les esprits faibles et irrésolus — d'ailleurs soit en bien, soit en mal.

Mais il y eut autre chose. Le 13 juin, Poincaré confère la présidence du Conseil ainsi que les Affaires étrangères à Viviani, qu'aucune technique ni aucune compétence ne désignait, surtout pour ce dernier portefeuille et surtout en un tel moment; pourquoi? Parce que c'était du même coup deux atouts dans sa partie; alors que répartir ces hautes responsabilités sur deux personnalités dont l'une n'eût pas été si suggestionnable, c'était couper sa chance en deux. Il y a une préméditation certaine dans un choix aussi singulier.

Poincaré savait sans doute bien ce qu'il voulait en confiant les Affaires étrangères à Viviani; mais celui-ci ne savait sans doute guère ce qui l'engageait en les prenant. C'est lorsqu'il en fut nanti qu'on lui apprit que Delcassé, étant à Pétersbourg, avait négocié de nouvelles conventions par lesquelles la loi de trois ans devait être maintenue chez nous contre certains engagements de la part de la Russie. C'est ce qui fait que Viviani disait à ses amis qu'il n'était pas libre. (On dit qu'il qualifia assez durement Delcassé.)

C'est de cette situation ambiguë dont Jaurès écrivait le 17 juin :

« Le cabinet Viviani affecte de faire appel à la majorité républicaine et aux forces de gauche, alors qu'il est obligé, par je ne sais quels engagements secrets envers l'Elysée, d'adopter sur les trois ans une formule qui a contre elle la majorité des républicains. »

Il semble donc que l'aboulie rédhitoire du caractère de Viviani lui ait fait accepter, ou l'ait amené à subir une situation fausse, contraire à son passé, à son parti et à son naturel instinct. Cela devait le mener loin!

NOTE. — Depuis que ceci est écrit, plusieurs auteurs ont posé la question : Comment Poincaré et Paléologue pouvaient-ils agir avec une telle certitude que la guerre était imminente et inévitable, et cela avant l'attentat de Serajevo? — Je rappellerai seulement ici que la politique extérieure de la Serbie était dirigée par le Quai d'Orsay, et que le gouvernement serbe était averti (cela a été prouvé depuis) avec précision du jour de l'exécution.

CHAPITRE III

LE VOYAGE A PETERSBOURG ET LE DECLENCHEMENT

Sur le bateau qui les transporte en Russie, voici Viviani sous l'emprise directe de Poincaré qui, à peine sorti du port, le 16 juillet, entreprend un doppage intensif de l'infortuné. Voici ce qu'il en avoue :

« Je crois utile, avant notre arrivée en Russie, de le mettre au courant de certaines questions qu'il n'a pas encore eu le temps d'étudier à fond et dont il pourra avoir à conférer avec M. Sazonof : détails anciens sur l'alliance franco-russe, histoire des conventions militaires... »

(Notons en passant que le bâtiment qui les transporte est le *France*, cuirassé de guerre, accompagné du *Jean-Bart*, autre cuirassé de guerre. Sur le premier eut lieu le dîner d'adieu en Russie, le 22. « L'aspect de la table est fort beau, dira Paléologue. Il a même une sorte de grandeur terrifiante lorsqu'on regarde les quatre gigantesques canons de 305 millimètres qui allongent leurs volées énormes au-dessus des convives. » C'est dans ce cadre impressionnant que Poincaré lancera « comme un clairon » les mots « idéal de paix dans la force ». Comme manifestation pacifique, c'est assez réussi.)

A Pétersbourg, Viviani fut malade, ou, selon Boni de Castellane, feignit de l'être, afin de revenir sans son Président. Il est de fait que les photographies que Poincaré donne dans son livre, montrent son Premier sous un aspect piteux, et lui-même convient qu'il n'a cessé de s'y morfondre; il écrit que « M. Viviani est fatigué.

Tout ce qui est représentation l'énerve et l'exaspère ». Le lendemain : « M. Viviani devient si sombre et si concentré que tous ceux qui l'approchent se demandent s'il n'est pas malade ». Le troisième jour : « Tout le monde me demande avec intérêt des nouvelles de M. Viviani et de sa crise de foie. »

N'était-ce pas plutôt une crise de foi? Entre des haies de cosaques et sous les gros canons du *France*, on lui faisait renier tant de vieux réflexes démocratiques!...

Et précisément sur la grave question : soutiendra-t-on la Serbie au moyen de la guerre européenne? qu'il entendait traiter autour de lui par l'affirmative, son sentiment intime était tout autre. Le 13 du Livre bleu serbe sous-entend assez qu'au commencement de juillet, Viviani portait sur la question de la responsabilité serbe la même opinion que le gouvernement anglais, qui écrit explicitement en son Livre bleu : « L'Autriche a été provoquée ». Les mémoires de Paléologue nous font saisir l'un des soubresauts de cette conscience sans ressort. La scène se passe au dîner d'adieu sur le *France*. Paléologue rapporte :

« Je rédige hâtivement une note pour l'agence Havas selon la phraséologie incolore et vide qui sied à ce genre de documents. Pour terminer, je fais cependant allusion à la Serbie en ces termes : « Les deux gouvernements ont constaté la parfaite concordance de leurs vues et de leurs intentions pour le maintien de l'équilibre européen, notamment dans la péninsule balkanique ». J'envoie mon texte à Viviani qui, après l'avoir lu, me fait au travers de la table un signe de désapprobation... » Voilà, prise sur le vif, la spontanéité de Viviani : il n'est pas pour la guerre générale à propos de la Serbie. Il le confirme au sortir de table et dit à Paléologue : « Je n'aime pas beaucoup la dernière

phrase de votre note, elle me semble nous engager un peu trop dans la politique balkanique de la Russie. »

Cependant Paléologue le raisonne et ensuite lui apporte ce nouveau texte : « La visite que le Président de la République vient de faire à S. M. l'Empereur de Russie a offert aux deux gouvernements amis et alliés l'occasion de constater la parfaite concordance de leurs vues sur les divers problèmes que le souci de la paix générale et de l'équilibre européen a posés devant les puissances, notamment en Orient. »

— Très bien, répond Viviani.

On voit par ce récit que l'intention fugace de celui-ci est de freiner contre l'entraînement panslaviste qui mène à la guerre générale; mais on voit aussi combien ses scrupules branlants sont faciles à réduire : la simple introduction de l'ana diplomatique « souci de la paix générale » suffit à le contenter.

Le 29 juillet, nos deux présidents sont de retour à Paris. Les événements des journées tragiques vont se précipiter, submergeant complètement Viviani qui, visiblement, n'y comprend rien, s'absente, est raillé par ses Services, tente sporadiquement de réagir, mais dont la volonté faible, isolée et circonvenue est finalement emportée comme fétu.

Viviani, qui tout de même n'a pu faire autrement que de passer à son ministère, y trouve dans la soirée une dépêche que M. de Margerie vient de recevoir de l'ambassade russe et qui vient de Pétersbourg, signée de Sazonof. C'est la 58 du Livre orange, d'abord falsifiée audit Livre; falsifiée une autre fois par Sazonof dans ses *Journées tragiques* (1); enfin falsifiée une troisième fois par Poincaré lui-même à la page 385 de son *Union sacrée*, au grand étonnement de M. Pierre Renouvin.

(1) *Revue des Deux Mondes*, août 1927.

(Ces faussaires ne s'y reconnaissent plus eux-mêmes!)
En voici l'essentiel authentique :

« Ne pouvant accéder au désir de l'Allemagne, il ne nous reste qu'à hâter nos armements et à compter sur l'inévitabilité de la guerre. Veuillez en avertir le gouvernement français et lui exprimer en même temps notre sincère reconnaissance pour la déclaration que l'ambassadeur de France m'a faite en son nom en disant que nous pouvons compter entièrement sur notre alliée la France. »

Viviani se tâte. Est-ce bien lui, lui qui personnellement n'a rien promis du tout, qui est aux Affaires étrangères le chef de ce gouvernement que le russe remercie pour avoir engagé la France dans une guerre que l'on déclare inévitable?

La nuit même et d'un pas décidé il court à l'Elysée demander des explications. Ah mais!... Il y arrive à deux heures du matin, sa dépêche à la main, et fait réveiller Poincaré... Disons tout de suite que la nouvelle velléité de Viviani contre l'assaut des « Balkaniques », fut jugulée comme les précédentes par son fascinateur. Tout se termina par la rédaction d'une dépêche à Sazonof, qui fut envoyée dans la matinée du 30. C'est la 101 du Livre jaune (naturellement falsifiée audit recueil).

On ne révèle rien de mystérieux en disant que les « Services du Quai » tenaient en assez mince estime leur chef hiérarchique de passage. S'il ne fut pas mieux informé, au moins ne demandait-il guère à l'être. Et d'ailleurs il ne fut que six semaines à la tête de ces Services, comme nous allons voir. — « On n'a pas d'indication matérielle faisant connaître l'heure à laquelle le déchiffrement fut soumis au Président du Conseil », écrit Poincaré en parlant de la pièce 118 L. j.; ce qui veut dire qu'elle n'a pu le toucher. Sans doute pourrait-on élargir cette indication. Par exemple il est notoire

que dans la soirée du 30, Viviani avait disparu de la circulation. Poincaré lui-même nous le confirme dans son livre en nous apprenant que ce furent MM. Berthelot et de Margerie qui, à 20 h. 40, ont envoyé une dépêche signée de ce dernier à Paléologue (1). On a comparé Viviani à Danton. Il apparaît qu'il n'en avait pas que les facondes oratoires, mais aussi les exigences physiques. Il demeure extrêmement probable qu'il n'eut pas connaissance de la dépêche de Paléologue (102 L. j.) parvenue dans la fin de cette même soirée — ni peut-être même le lendemain ! — et annonçant que la Russie « procédait secrètement aux premières mesures de mobilisation générale ». Phrase supprimée au Livre jaune. Il est d'ailleurs d'une certitude équivalente que cette même dépêche ne fut pas communiquée au Conseil du lendemain matin — ce qui explique la suppression ultérieure au Livre jaune. (2)

Notons ici un fait très important régulièrement ignoré ou passé sous silence, à savoir que Viviani démissionna des Affaires étrangères le 3 août. Poincaré, qui ne peut tout de même passer sous silence un événement tel que la démission de son ministre des Affaires étrangères le jour même de la déclaration de guerre, y consacre tout juste ces deux lignes : « M. Viviani abandonne volontairement le Quai d'Orsay. M. Doumergue reprend la direction des Affaires étrangères. » (*L'Union sacrée*, p. 510.)

C'est trop peu pour un fait aussi significatif. (J'en reparlerai plus loin). Les officieux de la thèse gouvernementale des responsabilités se sont bien gardés de jamais poser cette simple question : Pour quelle cause

(1) Voir dans le livre de Mathias Morhardt, *les Preuves*, la démarche de l'ambassadeur d'Autriche dans cette même soirée.

(2) Par une lettre du 4 déc. 21, M. Morhardt saisissait le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme de cette grave question.

M. Viviani abandonna-t-il le Quai d'Orsay le 3 août 1914, jour de la déclaration de guerre.

Que Poincaré suivi du Conseil des Béni-Oui-Oui qui marche à la guerre les yeux fermés — à ce point qu'on peut lui dissimuler la date exacte de la mobilisation russe — ait réussi à faire accepter à l'éternel velléitaire la fonction plus simplement décorative, et étrange en la conjoncture, de Président sans portefeuille, ne change rien à la signification du geste. En tout cas, ce fait historique décharge complètement Viviani de toute responsabilité dans les falsifications ultérieures du Livre diplomatique français. Loin d'être un faussaire, il est probable que Viviani fut leur dupe, et que c'est parce qu'il reconnut enfin, le 3, que ses Bureaux, qui voulaient la guerre, l'avaient mystifié, qu'il abandonna son portefeuille.

S'il est nécessaire qu'il y ait quant aux falsifications une responsabilité administrative et officielle, c'est Delcassé qui doit l'assumer, Doumergue bouche-trou n'étant resté au Quai que vingt-quatre jours, et Delcassé ayant pris le portefeuille le 27 août, et étant bien ministre des Affaires étrangères lors de la publication du Livre jaune à fin novembre.

Mais quant à la responsabilité effective, il semble qu'on ait serré la question de plus près à l'étranger, et c'est avec raison que le professeur américain Elmer Barnes désigne M. Philippe Berthelot comme artisan de la jolie besogne dont s'agit.

Poincaré, dans son livre, nous dit que, le 31, Viviani qui « se refusait à croire qu'on avait décrété en Russie la mobilisation générale, fit écrire par M. de Margerie » un télégramme à l'adresse de Paléologue, dans lequel il lui mandait : « Je vous prie de me renseigner d'urgence sur la réalité d'une prétendue mobilisation générale en Russie... » (C'est le 117 L. j.)

Je dis que cette cuisine est très suspecte. Et elle l'apparaît encore bien plus quand on lit les explications fournies par Poincaré à M. Ferdinand Buisson, qui en avait demandé au nom de la Ligue.

Le télégramme en question a-t-il jamais été envoyé? C'est douteux. Il exprime bien pour l'Histoire ce que les confabulateurs voulaient accréditer, oui. Mais en ce soir du 31 juillet où toutes les chancelleries d'Europe étaient informées de la mobilisation russe, et adressé à Paléologue qui l'avait annoncée deux fois depuis vingt-quatre heures, la bouffonnerie eût passé les bornes. Il est donc probable que ce télégramme a été rédigé, d'abord comme alibi, ensuite pour raffermir ce jobard de Viviani, à qui on laissa peut-être dicter la phrase ci-dessus. Toujours est-il, qu'on l'a supprimée au Livre jaune.

Alors, de deux choses l'une. Ou Viviani est le plus cynique des fourbes, ou il est ignorant et trompé.

Evidemment, s'il a connu la 102 de la veille au soir et la 116 de ce 31 (nous parlerons plus loin de l'inqualifiable 118), en disant à de Schoen qu'il ne sait rien, puis en télégraphiant qu'on l'informe d'une « prétendue mobilisation générale en Russie », il fait preuve d'une duplicité rare. Mais s'il n'a pas été informé, et si l'on a au contraire abusé de son incurie pour l'induire en erreur, nous pouvons le traiter de sinistre fantoche, mais nous ne pouvons lui dénier une sincérité, qui d'ailleurs n'est pas une excuse.

Feu l'honorable colonel Converset — à qui du moins la guerre avait appris quelque chose, puisqu'il en était revenu pacifiste — écrivait dans son livre *Trois ans de diplomatie secrète*, que « le télégramme 102 a été si bien étouffé dans sa partie essentielle par le Quai d'Orsay, qu'on peut se demander aujourd'hui si M. Viviani en a eu connaissance. »

Et dans une lettre particulière qu'il me faisait

l'honneur de m'adresser en 1923, le même sympathique auteur développait ainsi sa pensée :

« Il ne me paraît pas possible que le ministre des Affaires étrangères ait eu connaissance ce jour-là (31 juillet), ait eu conscience en tout cas, de la gravité de la dépêche reçue la veille avant minuit et lui annonçant lamobilisationgénérale en Russie. Il ne me semble pas qu'il ait appuyé sur la base d'un mensonge certain la conversation si grave qu'il eut avec l'ambassadeur d'Allemagne à 7 heures du soir. Il y aurait là une folie qui dépasserait la dose qu'on peut attribuer à un homme quel qu'il soit. Il me paraît certain qu'il ne connaissait pas alors le caractère exact de la mesure prise par le Tsar la veille à quatre heures du soir. Par conséquent, ou bien la dépêche ne lui a pas été communiquée intégralement, ou bien on s'était arrangé pour lui cacher le caractère extrêmement grave de la mobilisation générale — qui était une menace directe contre l'Allemagne sur ses frontières de terre et de mer — en lui disant qu'il ne s'agissait que de quelques mesures de précaution, comme il le répète. »

Il est aujourd'hui bien incontestable que cette opinion de notre ami regretté a été amplement confirmée et notablement renforcée par les documents et recoupements découverts depuis.

La bonne foi de Viviani (ou si le mot paraît trop indulgent, disons la crédulité) s'établit sur de nombreux indices, dont ses tentatives d'enrayer le déclenchement, timides et inopérantes, c'est entendu — et la sanction qu'il leur donne en quittant le Quai d'Orsay le 3, lorsque, selon l'expression involontairement révélatrice de Poincaré, « M. Viviani comprend que c'est la guerre ».

« La machine roule », disait Szapary le 28. Contre ce roulement, Viviani appliquait de temps à autre le frein illusoire et puéril de ses réticences et de ses tergiversations. Nous avons vu qu'à Pétersbourg il tentait

d'amender l'engagement de soutenir à fond la Serbie que le balkanique Paléologue voulait au contraire affirmer dans son communiqué. — De retour à Paris, nous l'avons vu courir à l'Elysée dans le but de réagir contre Sazonof. « M. Viviani trouve, non sans raison, que M. Sazonof interprétait dans un sens un peu large... etc. » écrit Poincaré. *Non sans raison* est impudent de la part de celui qui, cinq jours avant, intimait à Paléologue : « Il faut que Sazonof soit ferme et que nous le soutenions. » — Lorsque de Schoen vient le 31 lui annoncer l'irréparable et demander ses passeports, Viviani lui répond qu'on n'en est pas encore là et refuse de transmettre ses condoléances au chef de l'Etat. Et le télégramme que de Schoen envoie comme suite à Berlin, transmet « l'espoir du président du Conseil de voir les mesures extrêmes évitées ». — Dans la matinée du 1^{er} août, de Schoen revoit Viviani, qui « trouve que la situation est améliorée ». — A midi il déclare que « tout va peut-être s'arranger ». — Dans le tantôt, le décret de la mobilisation générale française, signé des seuls noms de Poincaré, de Messimy, ministre de la Guerre et de Augagneur, ministre de la Marine, mais non pas de Viviani, est remis à celui-ci qui, de par le mécanisme administratif, est chargé de le promulguer. Même encore à ce moment, il tente de freiner; il ne peut se décider à lâcher le fatal papier. « Il voudrait le retenir encore un peu », écrit Messimy. Enfin, sous la pression de ce dernier, de Joffre et de l'Elysée, il l'abandonne : la mobilisation française est proclamée.

Poincaré, si prolix d'autre part, est d'un laconisme excessif en ce qui touche cet acte irréparable. La loi constitutionnelle semblait avoir entouré de garanties suffisantes le déclenchement d'une guerre. Elle fut tournée avec une telle astucieuse adresse que le peuple ne s'en aperçut même pas et en est encore à le découvrir!

Ce qui a trait directement à l'acte de la mobilisa-

tion française est réglé par Poincaré en quatre lignes au bas de la page 479 de son *Union sacrée*; et naturellement n'y voit-on pas figurer le mot DÉCRET, d'une suggestion trop précise. Il y a longtemps déjà qu'on a remarqué que cet homme qui écrit et parle plus que tout autre, esquivait purement et simplement tout ce qui le gênait.

M. Viviani, premier crâne bourré, crâne bourré essentiel et fondamental, ignorant même les conventions et modifications du traité d'alliance, a cru que « la mobilisation ne signifiait nullement des intentions agressives et qu'il y avait toujours place pour des négociations », ainsi que le rapporte encore de Schoen. Et dans sa désastreuse incurie, il a lui-même et à peu près seul cette fois, rédigé la proclamation affichée dans toute la France et publiée dans tous les journaux du lendemain 2 août sous le titre : A la Nation, dans laquelle se trouve le mensonge sanglant :

« La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. »

Oui, à part un mot, cette phrase est matériellement de Viviani. Je ne voudrais pas verser dans un ésotérisme incompris, mais enfin je dirai ici qu'elle lui a coûté cher. Sa liberté, son repos, le drame de son intérieur, sa raison et sa vie!...

En vingt endroits de son livre plaidoyer Poincaré défile son agressivité recuite et déterminée derrière le pacifisme velléitaire de Viviani. Mais la proclamation du 2 août, A la Nation, lui est à cet égard particulièrement précieuse. C'est son chef-d'œuvre de suggestion. L'envoûtement sert de caution à son envoûteur! Dans son dit livre, Poincaré marque : « J'ai soigneusement conservé le manuscrit de M. Viviani. » On le croit aisément. C'est un rude alibi. Et il faut voir aux pages 483 et suivantes le parti qu'il en tire. Cependant, un petit bout

d'oreille échappé par malheur va nous livrer un indice intéressant. Nous lisons à la page 485 :

« M. Viviani avait écrit : La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans la dignité. » Le texte définitif est resté à peu près le même : La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît, au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur.»

Mais le même Poincaré nous ayant dit à sa page 483 : « J'ai proposé au Conseil de légères modifications de pure forme, qui ont été admises sans la moindre objection », il en résulte irréfutablement que c'est lui, et lui seul, l'auteur de l'incidente *au contraire*. Lui qui connaissait bien le dossier de l'alliance, et qui savait qu'il y était expressément stipulé que la mobilisation c'était la guerre, profitait donc sciemment de l'ignorance générale du dit dossier secret pour affirmer qu'au contraire c'était la paix!... Il est certains mots qui s'attachent à ceux qui les ont prononcés et les suivent à travers le temps. Celui-ci est digne de ce destin. Il condense comme en un abraxas talmudique toute la cauteleuse perfidie et toute la sombre hypocrisie de la machination de guerre!

Il y a une autre pièce, encore plus importante et fondamentale, dont la presse et la propagande ont su jusqu'ici faire endosser à tort toute la responsabilité par Viviani. C'est ce qu'on nomme généralement : le fameux discours de Viviani au 4 août. J'ai eu l'occasion de rectifier cette erreur d'attribution. Il n'y a pas eu de grand ni de fameux discours de Viviani le 4 août, mais bien une longue lecture à la Chambre d'abord et au Sénat ensuite, d'un long factum, « d'une voix sourde,

sans effet, sans geste », rapportait le *Journal de Genève*. Long factum d'ailleurs affiché dans toute la France et reproduit par tous les journaux du lendemain, et dont toutes les assertions sont aujourd'hui controuvées. Ce n'est qu'après lecture de cette pièce à la Chambre, et dans la psychose déchaînée d'un parlement gavé d'excitations et de mensonges, que Viviani, remontant à la tribune, improvisa sa courte et ahurissante allégorie sur « la France qui a le torse droit » !

J'ai eu l'occasion de dire que le texte du susdit long factum devait être attribué presque entièrement à Poincaré, et non intégralement à Viviani, comme on l'a fait jusqu'à ce jour. Je ferai tout d'abord remarquer que Poincaré qui a conservé avec tant de soin le manuscrit de Viviani A la Nation et le brandit triomphalement en tant que preuve durant plusieurs pages, est totalement muet sur la gestation de la pièce bien plus importante du 4 août.

J'ai sous les yeux des journaux du 5; ils reproduisent *in extenso* le susdit texte, mais en le présentant comme un « discours » ou une « déclaration » de Viviani, ce qui emporte la conviction d'œuvre personnelle; et ne donnent nulle part à penser qu'il ait fait une lecture. On peut admettre une instigation déformatrice dans cette présentation erronée. D'autant plus que, depuis, la propagande n'a cessé de propager cette fausse attribution, qui évidemment déplace les responsabilités, ou du moins les partage. De ce fait, plusieurs chercheurs indépendants se sont longtemps attardés à attribuer à Viviani ce qui revenait à Poincaré.

Il faut se rendre compte que dans les journées tragiques l'activité du président de guerre fut considérable. Par exemple dans la soirée déjà si remplie du 31, Poincaré apprend à 9 h. 50 l'assassinat de Jaurès. Le lendemain matin à la première heure une affiche officielle est collée dans Paris et tous les journaux la re-

produisent. Il a donc fallu la rédiger (à moins d'admettre qu'elle n'ait été prête d'avance), en faire tirer des copies et les faire porter aux agences, aux journaux et à l'Imprimerie Nationale. Voilà qui paraît bien instantané, puisque à 9 h. 50 les grands tirages roulent déjà. Mais laissons ce point de détail. Voici le texte de cette affiche :

Citoyens,

Un abominable attentat vient d'être commis. M. Jaurès, le grand orateur qui illustra la tribune française, a été lâchement assassiné. Je me découvre personnellement et au nom de mes collègues devant la tombe si tôt ouverte du républicain socialiste qui a lutté pour de si nobles causes, et qui, en ces jours difficiles, a, dans l'intérêt de la paix, soutenu de son autorité l'action patriotique du gouvernement.

Dans les graves circonstances que la patrie traverse, le gouvernement compte sur le patriotisme de la classe ouvrière, de toute la population, pour observer le calme et ne pas ajouter aux émotions publiques par une agitation qui jetterait la capitale dans le désordre. L'assassin est arrêté. Il sera châtié. Que tous aient confiance dans la loi et que nous donnions, en ces graves périls, l'exemple du sang-froid et de l'union.

Pour le Conseil des Ministres,

Le Président du Conseil.

Bien que cette rédaction soit généralement et passivement acceptée comme étant de Viviani, je ne crois pas qu'elle soit de lui. 1° Parce que celui-ci était allé au chevet de la victime à Passy, et qu'« il ne rentra chez lui qu'à deux heures du matin » ; 2° parce qu'elle

n'est pas signée de Viviani, mais bien comme on le voit ci-dessus. Or qui ne comprend que si Viviani l'avait rédigée il l'eût signée; 3° parce que, à la page 474 du livre de Poincaré, on trouve des membres de phrases et assurément les mêmes pensées que dans l'affiche ou les communiqués à la presse, à savoir que Jaurès s'était rapproché du gouvernement et avait soutenu son action; 4° parce que dans son dit livre du déclenchement, Poincaré, non seulement ne fait nulle mention du manuscrit de Viviani, mais qu'encore il ne dit pas un mot du texte et de la gestation de l'affiche et à plus forte raison, se garde bien de la reproduire. Aveu tacite; 5° Enfin c'est ici que l'on trouve la première formule du dogme de l'union sacrée, qu'il allait imposer les jours suivants, et qui est bien incontestablement d'invention poincaresque et non vivianesque.

C'est avec la même audace que, dans l'affiche comme à la page 474 de son livre, Poincaré annexe Jaurès à son gouvernement de guerre. C'est un mensonge. Jaurès, l'avant-veille à Bruxelles, avait une fois de plus dénoncé le maléfisme de l'alliance en ces termes : « Si l'on invoque le traité secret avec la Russie des Tsars, nous invoquerons, nous, notre traité public avec l'humanité. » Et il s'était posé, lui et l'Internationale, en adversaire inconciliable de la guerre imminente, en faisant décider par le Bureau Socialiste International que le Congrès qui devait avoir lieu à Vienne en septembre, aurait lieu dans une semaine à Paris! Et le lendemain 30, dans son article, il confirmait cette résolution en ces termes : « Nous voulons ouvrir le Congrès le 9 août par une magnifique manifestation populaire où, par centaines de mille, les travailleurs acclameront la paix. » Voilà comment Jaurès se « rapprochait » du gouvernement de généralisation du conflit austro-serbe de Poincaré! — Cette confiscation de la mémoire du

grand pacifiste internationaliste par le nationaliste belliqueux est d'un cynisme odieux. (1)

(1) On a vu plus haut les hésitations falotes de Viviani et l'on vient de rappeler la décision précise de Jaurès contre la guerre. Il convient de mettre en regard les dispositions bellicistes gouvernementales au même moment. C'est Messimy disant, le 31 à l'attaché russe : « sur un ton de sincérité enthousiaste la ferme décision du gouvernement à la guerre ». C'est Poincaré disant à Isvolsky le 1^{er} : « Le commencement des hostilités est désormais fatal. » Sazonof dans ses *Journées tragiques*, écrit : « A la date du 30, Paris, Londres, et aussi Rome, partageaient notre conviction d'une guerre européenne inévitable ». — Donc Poincaré mentait sciemment lorsque trois jours après il proclamait à la Nation que sa mobilisation n'était pas la guerre, au contraire. (Voir plus loin, chap. X).

CHAPITRE IV

LES DOCUMENTS ANGLAIS

Le gouvernement français a confié le dépouillement des archives du Quai d'Orsay concernant les origines de la guerre à une Commission par lui désignée, et dont nul ne prévoit quand elle aboutira...

Le gouvernement anglais, il faut lui rendre cette justice, a procédé avec plus de rapidité et de franchise, et l'année dernière il a publié un Livre bleu de la totalité de ses propres papiers, qui ne comporte pas moins de 677 pièces. Dans l'ensemble on peut dire que ces documents corroborent les autres sources et achèvent d'éclairer la thèse des historiens indépendants.

Le mot franchise appliqué à un gouvernement qui eut Grey comme chef peut paraître étrange. En voici l'explication. On est franc quand on s'accuse d'une mauvaise action. Or, tel est le cas du gouvernement de George V. Il produit 677 pièces concernant la genèse de la guerre, alors que son premier Livre bleu de 1914 n'en comportait que 161. De plus, bon nombre des nouveaux textes portent la mention « paraphrased and parts omitted » se rapportant aux textes publiés en 1914. Ce qui signifie implicitement mais assez clairement : Nous vous avons fourni alors des documents en très petit nombre, et, de plus, sélectionnés et adultérés, parce qu'il s'agissait de vous faire marcher, ce en quoi nous avons très bien réussi... Or, le gouvernement français, qui n'a encore publié que des papiers s'étendant seulement sur quelques semaines de 1912, et qui, au contraire, a pris ses dispositions pour étouffer ses archives essentielles, ou tout au moins pour les di-

luer dans le temps, est loin d'en être à un semblable aveu! Voilà pourquoi je dis que, relativement, la franchise est du côté britannique.

Plusieurs de nos amis n'ont pas manqué de tirer du Livre bleu récent les enseignements qu'il comporte relativement à la recherche de la vérité historique. Je voudrais seulement indiquer ici quelques aspects moins immédiatement objectifs — non pas pour dégager la psychologie du gouvernement anglais — mais pour chercher les premières données d'un problème fort complexe.

Ecartons tout d'abord un point d'importance secondaire. Nous avons presque unanimement qualifié l'attitude de Grey pendant les jours tragiques de fin juillet 1914, de fourbe et d'hypocrite. Je crois qu'aujourd'hui on peut, non pas l'excuser, mais l'expliquer. On a dit — et Poincaré n'a pas manqué d'appuyer là-dessus : si l'Angleterre avait annoncé plus tôt son intention de se ranger aux côtés de la France et de la Russie, cela eût fait reculer l'Allemagne. C'est là négliger par trop la mobilisation russe, seule cause pondérable du déclenchement de l'Allemagne. Grey était informé par ses agents, et notamment par Francis Bertie, son ambassadeur en France, que l'annonce de la participation anglaise ferait sans doute moins reculer l'Allemagne qu'elle n'encouragerait la France et la Russie dans leur détermination de généraliser le conflit. Dans ces conditions, on comprend mieux que Grey ait eu des hésitations.

D'autre part, l'opinion publique anglaise et le commerce de la Cité étaient opposés à une guerre quelconque; et dans le gouvernement même, la majorité des ministres étaient opposés à une guerre pour soutenir la Serbie. Voilà qui explique suffisamment les

incertitudes et les hésitations de Grey. Il fallut les subterfuges, les manœuvres et artifices subséquents des bellicistes alliés, tels que ce que Montgelas a appelé « le coup d'échec des 10 kilomètres », ainsi que les affirmations mystificatrices de Poincaré et de Berthelot à Francis Bertie, que l'Autriche et l'Allemagne avaient mobilisé les premières (« forçant la Russie à les imiter » !) pour contraindre Grey et lui fournir les prétextes dont il avait besoin vis-à-vis de son opinion publique.

Lorsqu'on étudie les origines de la guerre sur des documents précis, tels que les correspondances diplomatiques par exemple, on aboutit à des responsabilités personnelles précises. Le récent Livre Bleu nous donne une nouvelle démonstration de cette vérité. Deux individualités s'en dégagent, trop ignorées jusqu'à ce jour. Celle de Nicholson et celle de Crowe, fonctionnaires de la carrière analogues à Berthelot et à de Margerie chez nous. Ces personnages ont agi puissamment sur l'esprit de Grey pour le pousser à entrer dans la guerre. Par exemple Crowe lui écrit :

« La théorie que l'Angleterre ne peut pas s'engager dans une grande guerre signifie son abdication comme Etat indépendant. Si cette théorie est juste, le principe général sur lequel reposait jusqu'à présent notre politique étrangère, devient une futilité vide de sens. Un équilibre de forces ne peut pas être maintenu par un Etat qui est incapable de se battre. Je me permets de croire que l'argument d'après lequel l'Angleterre ne peut pas faire la guerre à tout moment n'est pas vrai, et que l'acceptation de cet argument serait un suicide politique... »

(Cet énergumène anglais est l'équivalent de ceux des autres pays; Bernhardi et Treitschke en Allemagne; Montaigne et Cherfils en France.)

Ce qui est singulier, c'est que ce personnage excita-

teur et germanophobe, a des liens de famille avec l'Allemagne. Quelles animosités privées y a-t-il sous une telle conduite? Le sort des peuples restera bien misérable tant qu'ils le confieront à des hommes dont les passions particulières peuvent se couvrir du voile de la diplomatie secrète! A petites causes, parfois grands effets. C'est ainsi que l'empire d'Autriche doit peut-être sa ruine à la vindicte asiatique d'Isvolsky, qui avait juré de se venger d'Aerenthal, et qui put envisager la réalisation de ce serment à dater du jour où il devint le « collaborateur quotidien » de Poincaré!

Les historiens indépendants savent aujourd'hui, avec quelle astuce on parvint à cacher le fait de la mobilisation russe, non seulement au peuple français, mais même à son parlement et à son conseil des ministres; et à faire croire au contraire à l'antériorité de celles de l'Autriche et de l'Allemagne, ce qui intervertissait l'ordre des agresseurs! La lecture du Livre bleu nous confirme que la tromperie s'étendit à l'Angleterre.

Le 31 juillet, vers onze heures du soir, le roi reçoit la lettre écrite par Poincaré, qui commence par : « Cher et grand Ami », et qui, entre autres, contient la phrase : « Nous avons nous-mêmes, dès le début de la crise, recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis. » Mais justement, on vient de placer sous les yeux du roi la dépêche de son ambassadeur à Berlin, annonçant que le fait de la mobilisation générale russe avait interrompu toutes négociations et créé l'état de guerre! Aussitôt, dans la nuit même, il lance un message personnel au Tsar pour lui demander des explications :

« Je ne puis m'empêcher de croire que quelque malentendu a amené cette rupture subite... J'en appelle donc à Ta personne pour écarter le malentendu qui doit

exister d'après mon sentiment, et, afin de laisser encore la possibilité de perspectives de paix... »

Et encore dans la même nuit, George V télégraphie à son ambassadeur en France l'ordre de demander d'urgence une entrevue à Poincaré, afin d'avoir de ce côté une explication de la contradiction entre les assurances de la lettre présidentielle et la nouvelle de la mobilisation russe.

Incontestablement, les initiatives spontanées et insolites de cette même nuit montrent une inquiétude qui dénote la bonne foi du souverain. Pourtant, depuis deux jours, le Foreign Office comme le Quai d'Orsay, avait reçu cinq nouvelles officielles de la mobilisation russe. Simplement, le Roi n'était pas informé! Il fallut la lettre directe de Poincaré, spécialement portée par M. William Martin, pour secouer l'incurie royale sur la gravité de la situation.

Dans la journée du 1^{er}, l'ambassadeur peut voir Poincaré, et c'est alors que celui-ci « défila tout le chaquet de ces faussetés que constitue la pièce 134 du Livre bleu », dit justement M. Demartial. Les plus fondamentales de ces faussetés étaient que la mobilisation russe n'avait été ordonnée qu'après celle de l'Autriche, et que l'Allemagne camouflait la sienne sous un faux nom. L'imprudent ambassadeur étant allé dans le même tantôt au Quai d'Orsay, y subit un second et non moins intensif doppage de la part de Berthelot, et c'est sous cette double influence qu'il répondit au message royal. Voilà qui explique que le souverain, dans sa réponse à Poincaré — et bien qu'il se tint dans la plus grande réserve quant aux promesses — semble accepter la thèse française avec toutes les apparences de la complicité. On est fondé à résumer ainsi la psychose de cette phase : le 31 juillet, le roi d'Angleterre est totalement ignorant de l'état de l'Europe, et le 1^{er} août,

il est parfaitement trompé! — Et voilà comment des millions de jeunes gens se sont entr'égorgés!...

Mais depuis, et en dépit de la résistance de la grande presse, complice des mensonges, la vérité a tout de même fait un bout de chemin. A telles enseignes que, dans son dernier livre, Poincaré lui-même est obligé de donner les dates exactes, cette fois, de la mobilisation russe et des autres (*L'Union Sacrée*, pages 445 et 459) et de reconnaître la priorité de l'alliée. Enfin, le roi George V lui-même, pour... distant qu'on le suppose, doit comprendre aujourd'hui que le Président de guerre l'a induit en erreur dans sa lettre de 1914 et que les « Services du Quai » ont bourré d'assertions mensongères le crâne de son représentant à Paris. Aussi bien, jamais plus, en dépit de cent occasions, ne vit-on rééditer la formule épistolaire du « Cher et grand Ami ».

Dans son *Neveu de Rameau*, Diderot écrit fort magnifiquement : « Si le mensonge peut servir un moment, il est nécessairement nuisible à la longue, et, au contraire, la vérité sert nécessairement à la longue, bien qu'il puisse arriver qu'elle nuise dans le moment. »

Que le gouvernement anglais se soit inspiré de cette sentence, voilà qui expliquerait qu'il ait étalé ses archives avec une décision et une franchise qui n'ont d'égales que la temporisation et l'artifice du gouvernement français, à ne pas révéler les siennes.

Dans son *Union Sacrée*, Poincaré écrit, à propos de l'une des plus graves mutilations des documents :

« Lorsque a été préparé le Livre jaune de 1914, les services du Quai d'Orsay ont, sans doute, conformément à l'usage, consulté les ambassadeurs des pays mis en cause, et je suppose que c'est à la demande de la Russie qu'aura été supprimée la phrase sur les premières mesures secrètes de la mobilisation générale. »

Ne nous arrêtons ici : ni sur la courageuse dérobade qui consisterait à passer à feu Isvolsky une falsification d'un document parfaitement français et signé de Paléologue; — ni sur l'abstraction « les Services du Quai »; — ni sur cette mentalité anormale qui ferait qu'un mensonge en collaboration ne serait plus un mensonge, — ni sur la mystification verbale des « premières mesures secrètes ». Il n'y a pas de premières mesures : une mobilisation est signée ou n'est pas signée, elle est totale et définitive. (Voir plus loin, chap. VII).

Retenons seulement comme entrant dans notre présent sujet, l'assertion que la consultation des ambassadeurs des pays mis en cause, lorsque l'on constitue un recueil diplomatique, est « conforme à l'usage ». Ceci vise directement l'Angleterre qui, au moment même où l'auteur confectionnait son gros plaidoyer, publiait intégralement ses archives sans plus se soucier de consulter le Quai d'Orsay, c'est-à-dire sans se conformer à l'usage cher à M. Poincaré! Ce n'est pas la Serbie qui mépriserait ainsi les bons usages...

Or, je dis que dans la décision et l'exécution rapides de l'Angleterre de mettre à jour et de publier ses archives en quelques mois sans s'enliser dans des errements diplomatiques, il convient de voir la volonté personnelle du Roi qui, seul, avait l'autorité nécessaire pour soustraire sa chancellerie aux usages. Qu'il ait agi ainsi parce qu'il a découvert enfin qu'il fut manœuvré en 1914, et parce qu'il tient à dégager devant l'histoire sa responsabilité du sombre complot, c'est là une hypothèse non dépourvue de vraisemblance. Il est seulement fâcheux pour sa mémoire qu'il ne puisse le faire qu'en accusant sa propre impéritie de 1914.

NOTE. — Depuis que ceci est écrit, le gouvernement français a publié le premier volume de ses archives, qui d'ailleurs ne s'étend que sur quelques semaines, de fin 1911 à février suivant. Bien que de l'aveu même de la Commission officielle,

des sélections occultes aient été opérées dans les papiers du Quai, sans doute déjà triés par Berthelot, le sentiment qui se dégage de cette première publication n'est pas de nature à infirmer l'opinion exprimée ci-dessus. Sur ce sujet, je me trouve d'accord avec M. Robert Dell, correspondant du *Manchester Guardian*, qui de la lecture de ce premier volume, conclut : « L'impression qui se dégage de ces documents est que, contrairement à ce qu'on pensait, ce n'est pas l'Angleterre qui menait le jeu dans la Triple Entente, mais la France. »

(Et qui, hélas! menait aussi le jeu de la Serbie! Il est acquis et avoué que la réponse serbe à l'ultimatum autrichien a été rédigée au Quai d'Orsay. La collusion préalable franco-serbe impose les plus graves préventions contre le gouvernement de Poincaré.)

Enfin voici deux fragments, tirés des documents anglais, dont le rapprochement montre fortement et sans qu'il soit besoin de commentaire, que c'était le gouvernement français, c'est-à-dire expressément Poincaré, qui dirigeait la Triple Entente. Le 20 juillet, Grey veut éviter la guerre généralisée; il télégraphie à son ambassadeur à Pétersbourg : « Il est à désirer que l'Autriche et la Russie discutent entre elles... » Deux jours après, l'ambassadeur lui fait ainsi part de la volonté de Poincaré (qui était encore à Pétersbourg) : « Son Excellence exprima l'opinion qu'une conversation à deux entre l'Autriche et la Russie serait très dangereuse en ce moment. » — Et Grey s'incline! L'Angleterre entrera dans la guerre généralisée!!

CHAPITRE V

LE REcul DE 10 KILOMETRES

Le Conseil des ministres, délibérant sous la présidence du chef de l'Etat, décida le 30 juillet 1914 de maintenir les troupes françaises à 10 kilomètres de la frontière. Telle est la version officielle. En réalité, il faut voir. A la séance de la Chambre du 31 janvier 1919, Viviani a revendiqué l'initiative et la responsabilité de cette mesure. Pure forfanterie. D'ailleurs, Poincaré lui-même, à la page 426 de son *Union Sacrée*, nous révèle que Viviani n'a agi ainsi que pour sauvegarder « l'irresponsabilité constitutionnelle » dont il était « le gardien fidèle ». Prenons note. Mais que ces hommes d'Etat mentent pour leurs fictions constitutionnelles ou pour autre chose, cela ne nous en montre pas moins le crédit que nous devons accorder à leurs déclarations.

Le journaliste anglais Gérald Campbell, correspondant du « Times », homme très renseigné, dans son livre *De Verdun aux Vosges*, écrit que la mesure du recul des troupes françaises, « fut prise en partie à l'instigation de l'Angleterre et avait, en tout cas, sa chaude approbation ».

Essayons ici de réduire l'entité Angleterre en les quelques individualités qui ont pu conseiller ou approuver le bluff astucieux du Recul.

Le 28 juillet, Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, signifiait à Sazonof : « L'opinion anglaise n'admettra l'idée de participer à la guerre que si l'agression vient de l'Allemagne ». Et le même jour,

notre Paléologue, qui l'avant-veille avait promis le concours sans réserve de la France, disait au même Sazonof : « La moindre imprudence de votre part nous coûterait le concours de l'Angleterre ». — Benckendorf, ambassadeur de Russie à Londres (et acquis à la guerre) mandait de son côté à son ministre, ledit Sazonof : « Je vous félicite de tout cœur de votre attitude qui me va dans le sang, sans en exclure la modération de votre langage et la prudence que vous mettez dans l'échelonnement de votre action, très nécessaire, absolument nécessaire pour vous assurer la coopération anglaise ». — Il s'agissait, on le voit déjà, d'entraîner l'opinion anglaise.

Or, ce dit Benckendorf était intime de notre ambassadeur à Londres, Paul Cambon, féal de la politique poincariste. C'est même de son intimité qu'il tenait le renseignement révélé en sa lettre du 15 février 1913 (quelques semaines après l'élection de Poincaré à la Présidence), que « de toutes les puissances, c'est la France seule qui, pour ne pas dire qu'elle veut la guerre, la verrait sans regret. » — Or, notre Paul Cambon vint clandestinement à Paris, du 25 au 27 juillet 1914. N'est-il pas aisé, d'après les dispositions psychologiques qui viennent d'être rappelées, de se représenter dans quel état d'esprit et pour quelles fins? — Faut-il ajouter que Poincaré, dans son gros livre du déclenchement de la guerre, parle aussi peu que possible de ce déplacement mystérieux de son ambassadeur.

Enfin, le numéro 447 des documents anglais, qui relate un entretien Grey-Cambon du 1^{er} août, confirme bien que la mesure du Recul permettrait à la France d'affecter désormais une attitude purement défensive, indispensable pour gagner l'opinion anglaise, et même la majorité ministérielle, car « les trois quarts du cabinet étaient complètement opposés à la guerre », avoue Churchill, dans « *The world crisis* ». Dans ledit télé-

gramme 447, Grey avoue explicitement à Bertie que notre Cambon (venu clandestinement à Paris), lui avait dit que l'ordre de recul avait été donné « pour l'opinion publique anglaise ».

Que le recul de 10 kilomètres ait eu surtout pour but d'influencer l'opinion anglaise, italienne et neutre, cela ne ressort pas seulement des inductions qui précèdent, mais encore des expressions les plus précises des dépêches officielles elles-mêmes, comme nous allons voir.

Dans la matinée du 30, le généralissime Joffre envoyait aux commandants de corps d'armée un ordre dans lequel déjà il spécifiait : « Pour des raisons diplomatiques, il est indispensable qu'aucun incident ne se produise de notre fait ». — Le télégramme du ministre de la guerre Messimy, en date du 1^{er} août, est plus explicite : « En vue de nous assurer la collaboration de nos voisins anglais, il demeure toujours indispensable de ne pas dépasser la ligne fixée par le télégramme 129 du 30 juillet. » — Le même Messimy re-télégraphie à nouveau le même jour, à 22 h. 30 : « Le ministre de la guerre insiste encore, de la part du Président de la République, et pour des raisons diplomatiques sérieuses, sur la nécessité de ne pas franchir la ligne fixée, etc. » — Enfin, le 2 août, dans un ordre aux chefs d'armée, Joffre confirme encore : « Pour des raisons nationales d'ordre moral et pour des raisons impérieuses d'ordre diplomatique, etc. »

(Ces raisons nationales d'ordre moral, auxquelles il est fait allusion ici seulement, ce sont l'obédience et la sujétion des socialistes qui, décapités de leur chef, depuis l'avant-veille, vont saisir avec empressement le prétexte fallacieux du Recul, qui leur est offert par le

parti guerrier, pour y accrocher leur désarroi et leur carence.)

Coup double. Mais la manœuvre a surtout pour but d'influencer l'Angleterre. La dépêche envoyée le 30 au soir par le Quai d'Orsay, à Paul Cambon (106 L. j.) le marque avec une telle lourdeur, que l'on comprend qu'il n'y avait nul ménagement à prendre avec Grey, qui attendait l'opération :

« Vous attirerez l'attention de Sir Edward Grey sur la décision prise par le Conseil des ministres de ce matin : bien que l'Allemagne ait pris ses dispositifs de couverture à quelques centaines de mètres de la frontière, sur tout le front du Luxembourg aux Vosges, et porté ses troupes de couverture sur leurs positions de combat, nous avons retenu nos troupes à dix kilomètres de la frontière, en leur interdisant de s'en rapprocher davantage. Le gouvernement de la République tient à montrer que la France, pas plus que la Russie, n'a la responsabilité de l'attaque. »

(L'allégation concernant les dispositifs était fausse. Les enquêtes faites depuis ont démontré que la protection de la frontière française avait été assurée le 30 au matin, bien qu'aucun ordre de mobilisation n'ait paru nulle part. La protection de la frontière allemande ne fut prise que le 31, à midi, après que fut confirmé dans toutes les chancelleries l'ordre de mobilisation générale russe.) (1)

Ici peut se présenter un contradicteur qui dise : Soit! Nous admettons que la mesure du recul français ait pu décider l'Angleterre à agir, donner à l'Italie un prétexte pour se dégager de la Triplice, et capter le

(1) Rappelons que le soir de ce 31, Poincaré affirmait au Cher et grand Ami : « Nous avons recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis. »

socialisme sous prétexte de défense. Mais il n'en est pas moins certain que cette mesure en elle-même témoigne de dispositions pacifiques et non agressives.

Je réponds que c'est là une erreur d'apparence. Et d'abord il faut voir comment cet ordre a été exécuté et à quel moment; et aussi savoir que cet ordre a été levé, le 2 août, c'est-à-dire plus de 24 heures avant la déclaration de guerre de l'Allemagne! (1) Enfin, je réponds ceci : Un athlète peut reculer, mais c'est généralement pour prendre son élan et mieux sauter. Telles performances ne s'exécutent bien qu'en prenant du champ, une mobilisation générale paraît bien être de cette nature. Du moins l'un de nos ministres de la guerre, le général Brun, l'affirmait-il à notre ambassadeur Georges Louis, le 7 octobre 1909 : « Il peut être préférable de faire la mobilisation à une centaine de kilomètres en arrière. On évitera ainsi le désordre que pourrait produire une pointe hardie des Allemands à la première heure. Nous avons, nous aussi, reculé un peu notre première ligne. »

(D'après une disposition d'Etat-Major datant de janvier 1914, les troupes devaient être tenues à 25 kilomètres de la frontière).

Poincaré, dans son livre, parle très peu du Recul, et en termes suffisamment embarrassés pour que l'on comprenne qu'il cache l'essentiel. Mais Viviani, à la Chambre, le 31 janvier 1919, a été, inconsciemment, beaucoup plus explicite. Il y a révélé les ordres aux commandants d'armée, dont j'ai reproduit l'essentiel ci-dessus. Et surtout, que ce recul n'avait eu aucune importance au point de vue stratégique militaire. Je copie l'« Officiel » du 1^{er} février :

« M. René VIVIANI. — Nous avons exécuté la mesure (du recul). Le ministre de la guerre n'a trouvé aucun obstacle technique ni militaire.

(1) Discours de Viviani à la Chambre le 31 janvier 1919.

M. MESSIMY (ancien ministre de la Guerre, de sa place). — Aucun.

M. René VIVIANI. — Il n'en a rencontré aucun dans l'Etat-Major. Si vraiment nous avons trouvé du côté de l'Etat-Major des obstacles stratégiques, et s'il nous était apparu, par la voix de ceux qui commandaient, que nous compromettions le sort du pays, je n'ai pas besoin de dire qu'entre le désir de montrer le bon droit de la France et le sort de notre territoire, nous n'aurions pas hésité. Aucune objection ne nous est venue. »

Il ressort des divers éléments rassemblés ici que cet acte fut surtout un vaste bluff destiné à entraîner l'Angleterre hésitante. « Rien n'impressionna à un tel point l'opinion britannique », a avoué Messimy. — Et que, d'autre part, il fournit une apparence suffisante aux conditions de l'accord secret de 1902 avec l'Italie, qui stipulait que celle-ci se détacherait de son alliance avec l'Allemagne et l'Autriche si celles-ci prenaient l'attitude d'agresseurs. On doit donc considérer cette manœuvre du Recul comme l'une des principales pièces de la machination que lord Lansdowne a nommée « le complot sinistre pour forcer à la guerre à tout prix ».

Sur le sujet traité en ce chapitre, ajoutons quelques opinions d'historiens français indépendants.

« Quant au recul des 10 kilomètres, tant vanté par le gouvernement français, ce ne fut qu'une manœuvre de propagande (« en vue de nous assurer la collaboration de nos voisins anglais ») un sacrifice illusoire : dès le début, l'ordre était laissé « à l'interprétation du commandement militaire »; (« si un point stratégique avait de l'importance, le recul devait être moindre » a expliqué Viviani, devant la Commission d'enquête de Briey) ; sur certains points (Viviani cite l'exemple de la 42^e division) il entraîna une avance de nos troupes et non

un recul; enfin, à partir du 2 août, il ne fut plus aucunement observé.» (Et la déclaration de guerre allemande est du 3.) — A. FABRE-LUCE, dans son livre *La Victoire*, p. 57.

« Ce n'est pas pour éviter les chocs de patrouilles (comme l'affirmait Viviani) que fut ordonné le recul de nos troupes; c'est pour pouvoir donner aux pouvoirs publics anglais un argument à leur peuple et le décider à prendre part à la guerre; donc ce n'est pas dans une pensée de paix, mais de guerre. » — ERNEST RENAULD, *Histoire populaire de la guerre*, tome II, p. 117.

« Le recul de 10 kilomètres ne fut qu'un attrape-nigaud spécialement destiné à faire croire aux Anglais que la mobilisation française était une mobilisation pacifique. » — GEORGES DEMARTIAL, *l'Evangile du Quai d'Orsay*, p. 80.

Et voici l'opinion de l'historien américain ELMER BARNES : « L'ordre de recul, comme le général Joffre le savait fort bien, et comme l'avouèrent Viviani et Messimy, c'était là uniquement et simplement une ruse diplomatique pour donner aux peuples d'Angleterre et d'Italie, l'impression que la France faisait manifestement tout ce qu'elle pouvait pour écarter même l'apparence de désirer la guerre... L'effet espéré sur l'opinion anglaise était de la plus grande importance. » (*La Genèse de la guerre mondiale*, p. 295.)

CHAPITRE VI

LA FORGERIE DE L'OPINION

Il ressort très nettement des lettres d'Isvolsky à Sazonof en date des 7, 17, 20, 21, 22 novembre et 18 décembre 1912, qu'à ce moment nous avons failli avoir une guerre générale. Pourquoi l'avons-nous évitée? Parce que l'opinion n'aurait pas marché. Déjà le 12 septembre, Isvolsky en prévient son ministre : « Dans cette phase des événements le gouvernement de la République ne serait pas en mesure de recevoir du Parlement ou de l'opinion publique les sanctions nécessaires en vue de mesures militaires quelconques. »

Et puis la saison était trop avancée; il valait mieux remettre à une autre occasion; pendant ce répit on aurait le temps de préparer l'opinion. Par quels moyens? Par le concours des grands corps constitués et fonctionnarisés et qui vont des Académies aux clergés nationaux; mais surtout par la grande presse. Les gouvernants modernes, pour pouvoir entreprendre une guerre, doivent avoir à leur discrétion tous les grands journaux et publications : par eux ils font l'opinion et la mènent où ils veulent, comme ils veulent et tant qu'ils veulent. Et la grande, la mortelle hypocrisie du régime, dit démocratique, c'est qu'un parvenu au pouvoir puisse forger l'opinion publique selon ses visées personnelles, et se dire ensuite entraîné par elle!

Pendant la guerre, en 1915, le député Leboucq disait à Georges Louis, ancien ambassadeur en Russie : « Notre situation intérieure vient de la très habile organisation donnée à la presse par Poincaré. Tous les journaux ont été réunis dans sa main au moyen des

fonds secrets et des sommes considérables mises à sa disposition par les groupements qui avaient lié partie avec lui. Cette organisation a survécu à l'élection de janvier 1913, et elle explique que depuis le commencement de la guerre, la presque totalité des journaux n'a cessé d'appuyer le Président et les hommes qu'il avait choisis. »

Quelle était donc l'essence de cette organisation de la presse? C'était sa corruption. Les documents suivants, tirés de la correspondance d'Isvolsky, vont nous le prouver. Ce n'est là qu'un condensé fragmentaire, et pour le faire tenir dans le cadre d'un chapitre, je supprimerai tout commentaire.

Le 17 mai 1912, Isvolsky réclame des subsides à son gouvernement parce que, écrit-il, « en l'absence des ressources nécessaires, je ne suis pas en mesure d'agir sur les journalistes ». Le 23, il informe : « J'ai établi de très bonnes relations avec les organes sérieux... mais il est nécessaire d'avoir les moyens d'influer rapidement la meute affamée des petits journaux. »

Le 18 juillet, il exprime sa satisfaction : « ...Ce résultat a été obtenu par mon action personnelle énergique sur les principaux journaux français. En même temps, Poincaré faisait des démarches analogues et naturellement encore plus efficaces. » Et si vous doutez de la nature des démarches de Poincaré auprès des journaux, la lettre du 18 décembre 1912 va vous édifier : « Ainsi que vous le savez, je n'interviens pas directement dans la distribution des subsides, mais cette distribution à laquelle prennent part le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre des Finances est, à ce qu'il paraît, efficace. De mon côté, je m'efforce tous les jours d'influencer directement les journaux les plus importants de Paris, comme le *Temps*, le *Journal des Débats*, l'*Echo de Paris*, etc. » — Or, à ce moment, le ministre des Affaires étrangères c'était Poincaré, et le ministre

des Finances c'était Klotz, celui-là même qui vient d'être condamné en dépit d'un séjour dans une maison de santé!

Le 23 octobre 1912 Isvolsky sollicite des fonds de son gouvernement : « De mon entretien avec M. Poincaré, je me suis convaincu qu'il était prêt à nous accorder son concours dans la présente affaire et à nous indiquer le plan le plus opportun de répartition des subsides... M. Poincaré m'exprima sa plus vive gratitude de ce que j'avais abordé en toute confiance la présente question avec lui, et il ajouta qu'il se serait adressé lui-même à moi pour me demander de ne rien entreprendre sans accord préalable avec lui. »

Réponse de Sazonof, président du Conseil russe, 30 octobre : « ...Votre lettre du 23 relative à l'allocation des fonds pour l'exercice d'une pression sur la presse française a été examinée en Conseil des ministres... Le Conseil a décidé de donner satisfaction pour cette fois à votre requête et d'allouer la somme de trois cent mille francs indiquée par vous. »

Autre appel de fonds, émanant cette fois de Raffalovitch, agent financier du gouvernement russe à Paris, à Kokovtzev, ministre des Finances à Pétersbourg, le 12 décembre 1912 : « J'ai reçu la visite de M. Lenoir (1) qui est venu me demander s'il avait été versé quelque chose en vue de l'opération de presse que vous connaissez et à l'égard de laquelle nous entretenons Votre Excellence et moi une même répugnance. Mais notre sentiment doit céder en face des indications de M. Poincaré et de M. Klotz transmises par Lenoir. Il paraît que votre collègue français est ennuyé de la campagne esquissée par les radicaux socialistes consistant à dire : « Nous ne permettrons pas une guerre dont le point de départ serait dans les affaires d'Orient, notamment

(1) Agent français à Paris, investi de la confiance de Poincaré et chargé par lui de répartir les fonds.

dans les relations de la Serbie et de l'Autriche. Pour paralyser cette campagne dans la presse, il faudrait quelque argent... »

(Voyez-vous ces radicaux socialistes qui en 1912 ne voulaient pas d'une guerre pour la Serbie! Jugez si on a « paralysé » cette manière de voir, car en 1914, ils ont tous marché, de Thomas à Jouhaux et de Boncour à Basch!)

Au début de 1913, voilà Poincaré devenu Président de la République. Quelques jours après, 29 janvier, Isvolsky écrit à Sazonof : « Je viens d'avoir une longue conversation avec Poincaré, qui m'a déclaré qu'en sa qualité de Président de la République, il avait pleine possibilité d'influer directement sur la politique extérieure de la France... Selon lui, il est de la plus haute importance pour le gouvernement français de pouvoir à l'avance préparer l'opinion française à prendre part à la guerre qui peut éclater à propos de la question balkanique. »

C'est bien ce que nous disions en commençant ce chapitre : l'opinion n'aurait pas accepté une guerre pour les affaires d'Orient et notamment pour la Serbie : il fallait donc d'abord la triturer dans ce noble but. Mais ce but qu'ils avouent préalablement, comme on vient de voir, prouve irréfutablement leur préméditation...

Autre lettre du même au même, 14 février : « Au cours de ma conversation avec l'ex-Président du Conseil, M. Poincaré, actuellement Président de la République, j'ai pu me convaincre que ce dernier partage mon opinion sur le point de notre action sur la presse française. En outre, M. Poincaré a exprimé le désir que rien ne fût entrepris à son insu, et que la répartition des sommes s'effectue avec le concours du gouvernement français et par l'intermédiaire de M. Lenoir. »

Cette campagne des radicaux à laquelle Raffalovitch fait allusion dans la lettre citée plus haut, est

mieux précisée dans celle du 6 novembre : « M. Poincaré a été ému des articles que cette canaille de Perchot a laissé paraître dans *le Radical* et qui attaquent sournoisement la Russie... Je dois voir Perchot lundi; je le recevrai plutôt mal, car nous n'avons pas à avoir de tendresse pour les maîtres chanteurs. Cependant, d'autre part, il y aurait lieu de l'apaiser... »

Autre lettre de Raffalovitch à Kokovtzeff, 13 février 1913 : « J'ai rendu visite ce matin, à M. Klotz... J'ai de nouveau la conviction que les 100.000 francs versés à la Banque de France étaient à la disposition du président du Conseil et de M. Klotz... »

Du même au même, 4 mars : « J'ai reçu ce matin la visite de M. Lenoir qui, de la part de M. Briand, venait me demander 35.000 fr. à prendre sur les 75.000 restant à la Banque de France... »

Une lettre de Kokovtzeff, ministre des Finances, à Sazonof, précise les desseins de notre Klotz, 4 juin : « M. Raffalovitch a porté à ma connaissance que le ministre français de l'Intérieur, M. Klotz, désirerait avoir à la disposition de Lenoir 100.000 fr. sur le chiffre des sommes assignées par nous pour les dépenses de presse. M. Klotz insiste sur la nécessité d'effectuer maintenant une aussi grosse dépense pour la presse en raison de la possibilité d'une campagne contre la nouvelle loi militaire et aussi en connexion avec la situation difficile du cabinet français. »

Sazonof, après avoir consulté Isvolsky, répond le 24 juin : « D'après l'avis du Maître de Cour Isvolsky, la demande de M. Klotz paraît acceptable, à la condition que la presse subventionnée sur les fonds ci-dessus soutienne en première ligne nos intérêts, par exemple dans les questions balkaniques, et prête en outre son concours à la politique du cabinet français et à la réalisation de la loi française sur le service militaire de trois ans. Si nos conditions étaient observées, je

considérerais possible pour ma part d'allouer maintenant, conformément aux dires de M. Klotz, 100.000 fr. pour la presse française. »

Ces divers fragments, pris parmi beaucoup d'autres, suffiront ici pour donner une idée exacte et complète du sordide asservissement de la presse à la politique de Poincaré. Le but en est bien apparent et avoué et la lettre d'Isvolsky du 30 janvier 1913 le confirme une fois de plus : « Le gouvernement nous demande instamment de n'entreprendre aucune action séparée sans avoir eu, au préalable, un échange de vues, car ce n'est qu'à cette condition que ledit gouvernement peut, avec succès, préparer l'opinion publique française à la nécessité de participer à la guerre. »

Dans les *Carnets* de l'ambassadeur Georges Louis, on trouve à la date du 10 janvier 1914 : « La présidence Poincaré est la plus extraordinaire entreprise de publicité qui ait été organisée. Et malheureusement, elle apparaît presque assurée du succès, parce qu'elle trouvera l'argent qui lui est nécessaire, et aussi parce qu'elle est menée par deux hommes, Poincaré et Bunau-Varilla, qui sont sans scrupules et qui emploieront tous les moyens. »

(L'interlocuteur, que Georges Louis ne nomme pas, a fait là une constatation qui était aussi une prophétie. L'« entreprise » a eu le succès le plus complet... dans le sang des hommes et la ruine de la civilisation !)

Au résumé, il n'y a rien au monde qui soit mieux établi par des quantités de pièces d'une authenticité incontestable et incontestée, que la corruption de la presse française par le gouvernement de Poincaré, et même ses soins personnels, dans le but de cuisiner l'opinion en vue de la guerre. Au début de 1914, Poincaré disait à Judet : « Tout mon effort va tendre à nous préparer à la guerre. » Il croyait simplement qu'elle n'aurait pas lieu si tôt. Ou faisait semblant de le croire;

car les paroles du général Michel, gouverneur de Paris, prononcées au même moment, semblent bien contredire l'attribution.

Récemment le directeur de *la Volonté* écrivait : « M. Poincaré, l'homme devant la haute probité de qui tout le monde s'incline... » — Cette platitudo (pour ne rien évoquer d'autre), est basée sur l'absence totale de jugement. Alors, parce que Poincaré n'a pas personnellement fourré les deniers publics dans ses poches, ou scandaleusement malversé comme son ministre et complice Klotz, vous en faites le parangon de la probité et de l'intégrité!... Mais à ce compte, Napoléon, qui ne tua jamais personne de ses propres mains, serait un doux philanthrope, une façon de quaker ou de doukhor ayant horreur de verser le sang!... Quelle sombre ineptie!

La vérité est que Poincaré fut le plus grand et savant corrupteur, non pour lui, mais pour la réalisation de l'idée fixe de sa vie. Ses présidences (Conseil et R. F.) furent « la plus extraordinaire entreprise de publicité », en effet, et la plus cynique et la plus persistante. Ne venons-nous pas encore de la voir s'exercer en s'assurant, dans deux législatures, deux majorités successives d'absolution et de complicité par l'augmentation réitérée et éhontée de la sportule parlementaire?

Enfin pour juger de l'ampleur de la corruption, il ne faut pas perdre de vue la considération suivante. Si l'on peut suivre avec une minutie dont le résumé ci-dessus donne une idée fidèle, cette face de l'organisation qui a eu comme moyen l'argent du gouvernement tsariste, c'est parce que les papiers du Pont aux Chantres ont été divulgués par la Révolution. Mais on comprend que ce ne fut là qu'une bien faible partie des ressources corruptrices. L'informateur de Georges Louis

en janvier 1914, disait : « L'argent abonde, venant de tous côtés, surtout de la haute Banque ». Enfin il faut y ajouter les millions annuels des fonds secrets, dont Poincaré n'a dû de comptes à personne et dont jamais personne ne saura rien!...

Cette caisse noire qui, pour la plus grande proportion peut-être, a permis à Poincaré de « préparer l'opinion à prendre part à la guerre pour des questions balkaniques », ce sont bien les Français qui l'ont alimentée. D'ailleurs ils continuent, et chaque année les fonds secrets sont votés par leurs représentants et mis derechef à la disposition des mêmes corrupteurs ou de leurs dignes successeurs! De sorte que — admirons le processus! — ce sont les citoyens eux-mêmes qui, dans une large proportion, ont fourni les fonds des bourrages de crânes préventifs qui ont mené leurs fils aux charniers; comme les mêmes citoyens continuent à subventionner les bourrages subséquents qui absolvent et panégyrisent le grand virtuose de cette « extraordinaire entreprise » ! (1)

(1) M. de Nalèche, directeur du *Journal des Débats* et président de je ne sais quoi dans la presse, a écrit le 3 janvier 1924, une lettre rectificative qui révèle assez bien l'amoralité qui règne en ce monde spécial. M. de Nalèche écrit fièrement ceci : « Mon collaborateur et ami, M. Maroni, figure sur les listes que publie *l'Humanité* des rédacteurs financiers ayant touché des chèques personnels. J'ai l'honneur de vous informer que M. Maroni n'a jamais bénéficié d'aucun chèque personnel, aussi bien sur les fonds de publicité russes que dans toute autre émission. Leur montant en a toujours été versé par lui à la caisse du *Journal des Débats*. »

Il résulterait de cette invraisemblable pièce, que la sportule corruptrice devient parfaitement probe dès qu'elle est collective! On conçoit comment en une corporation où règne une telle conception morale, Poincaré ait pu trouver un terrain favorable à sa « culture persévérante de la conscience nationale. »

CHAPITRE VII

LE SENS DES MOBILISATIONS GENERALES

Viviani, trompé par ses propres Bureaux (ce dont il s'aperçut le 3 août), trompé par son Président, (ce dont il ne put ou ne voulut pas s'apercevoir), ayant attesté dans son message du 2, A la Nation, que « la mobilisation n'est pas la guerre », et Poincaré ayant surapprouvé par l'adjonction du péjoratif « au contraire », ce dernier est contraint de soutenir cette affirmation dans ses divers écrits plaidoyers. Il n'y manque pas. Il écrit dans les *Foreign Affairs* d'Amérique : « Le fait dominant est celui-ci : il y a toujours une chance d'éviter la guerre tant qu'elle n'a pas été déclarée, or ce fut l'Allemagne qui déclara la guerre. » Sur ce point il suffira d'opposer Poincaré à lui-même. Dans ses Conférences il reconnaît avoir dit à Isvolsky le 1^{er} au soir : « Le commencement des hostilités est désormais fatal. » Or la déclaration de guerre de l'Allemagne est du 3...

D'autre part, dans son gros volume du déclenchement, il prétend que « la mobilisation est un acte intérieur, auquel le peuple qui l'ordonne reste maître de ne pas donner une suite sanglante. Seule, la déclaration crée l'état de guerre ».

(Relevons en passant un vice dialectique du basochien aux abois. « La mobilisation est un acte intérieur, auquel le peuple qui l'ordonne reste maître... etc. » Or il n'y a jamais de peuple qui ordonne sa mobilisation. C'est toujours, et ce ne peut être qu'un dictateur (roi, empereur ou président) qui, par décret — qui du même coup supprime les libertés du peuple — met en mou-

vement un mécanisme savamment préparé dans le secret des Etats-Majors. En France et en 1914, ce fut Poincaré qui signa ce décret (avec les deux ministres de la guerre et de la marine), en l'absence des Chambres et en violation flagrante de l'esprit de la Constitution. Quant au peuple, il « reste maître » de choisir entre l'égorgeoir ou le poteau...)

Reprenons. M. Poincaré est obligé de persister dans son attitude du 2 août : la mobilisation n'est pas la guerre, au contraire... Il lui serait évidemment difficile de reconnaître qu'il a menti pour faire mieux accepter sa mobilisation. C'est donc à nous à l'établir.

Tout d'abord un document officiel irréfragable, le texte même du traité de l'Alliance franco-russe, va nous fixer sans équivoque possible. Le général de Boisdeffre, négociateur en 1892 pour la France, y écrit au n° 71 :

« L'empereur (de Russie) m'a parlé ensuite de la mobilisation au sujet de l'article 2. Je lui ai fait remarquer que la mobilisation c'était la déclaration de guerre, que mobiliser c'était obliger son voisin à en faire autant; que la mobilisation entraînait l'exécution des transports stratégiques et de la concentration.

« Sans cela, laisser mobiliser un million d'hommes sur sa frontière, sans en faire simultanément autant, c'était s'interdire toute possibilité de bouger ensuite, et se placer dans la situation d'un individu qui, ayant un pistolet dans sa poche, laisserait son voisin lui en mettre un armé sur le front sans tirer le sien.

« C'est bien comme cela que je le comprends, m'a répondu l'Empereur. »

Dans le même texte du dit Traité, nous trouvons au n° 42 l'opinion du général Obroucheff, négociateur pour la Russie. Il entendait que « la mobilisation soit suivie immédiatement d'effets actifs, d'actes de guerre, en un mot soit inséparable d'une agression. »

Ces textes sont clairs, explicites et formels. La na-

tion les ignorait, et même en 1914, puisque le Traité ne fut rendu public qu'après guerre. Mais Poincaré les connaissait, et comme chef du gouvernement et comme ancien ministre des Affaires étrangères. Il profitait simplement de l'ignorance générale pour tromper la nation. La mobilisation c'est la guerre, disait le Traité. La mobilisation n'est pas la guerre, au contraire! affirma Poincaré.

Il n'y a pas que le texte, déjà suffisant, du Traité pour donner à l'affirmation aussi persistante qu'intéressée du personnage, un démenti catégorique. Il y a tous les nombreux témoignages compétents et autorisés que nous allons rappeler, et qui tous confirment le sens initial attribué à l'acte d'une mobilisation générale, à savoir que c'est l'équivalent d'une déclaration de guerre.

1. — Au printemps de 1887, le président Jules Grévy, repoussant les dispositions revanchardes du général Boulanger qui offrait de mobiliser, lui dit : « Votre proposition est insensée, car ce serait la guerre! — Eh bien! c'est cela, je suis prêt! » répondit Boulanger.

2. — Le général Dobrorolsky, chef du service de la mobilisation russe et chargé de la faire exécuter le 30 juillet 14, a reconnu que ce fut lui qui « au point de vue technique mit le feu au bûcher mondial. »

3. — Lorsque le vice-directeur aux Affaires étrangères russes, le 29 juillet, à 11 h. du soir, annonce à Paléologue que son gouvernement vient de décider « de commencer secrètement la mobilisation générale », Paléologue déclare que « ces derniers mots le font sursauter », et après avoir demandé que la Russie s'en tienne provisoirement à une mobilisation partielle, il insiste pour qu'on ne prenne aucune mesure avant d'en avoir conféré avec l'état-major français.

4. — Lorsque, le 30 juillet, Sazonof insiste auprès du Tsar pour qu'il signe la mobilisation, Nicolas II (d'après le récit de Paléologue lui-même) se défend « très pâle et la gorge étreinte » en disant : « Songez à la responsabilité que vous me demandez de prendre ! Songez qu'il s'agit d'envoyer des milliers et des milliers d'hommes à la mort ! »

5. — Harcelé par son entourage (et dès le 22 par les « paroles fermes » de Poincaré), Nicolas II reconnaît officiellement le caractère agressif de ce qu'on lui demande, lorsque, le 29, il télégraphie à Guillaume : « Je prévois que je serai entraîné par la pression qui s'exerce sur moi et que je serai forcé de prendre les mesures qui conduiront à la guerre. »

6. — Guillaume II, lorsqu'il apprend la mobilisation générale russe, télégraphie à Nicolas le 31 juillet : « La paix de l'Europe peut encore être maintenue par toi si la Russie consent à arrêter ses mesures militaires. »

7. — Dans les procès-verbaux des conférences des états-majors français et russe en 1911, 12 et 13, jamais n'est envisagée la possibilité d'une mobilisation qui serait suivie de la démobilisation.

8. — Le général Dobrorolsky, ci-dessus cité, témoin particulièrement qualifié, écrit que « Le moment de la mobilisation est-il fixé, alors tout est terminé, il n'y a plus de retour en arrière : il détermine mécaniquement à l'avance le commencement de la guerre. »

9. — L'homme d'Etat roumain Lahovary écrit dans ses *Souvenirs* à la date du 31 juillet 14 : « L'ukase de la mobilisation en Russie, c'est la guerre, et la guerre générale. »

10. — Dans les documents français on trouve un implicite aveu officiel. Le 30 juillet, Viviani, « en plein accord » avec Poincaré, télégraphie à Paléologue : « Il serait opportun que, dans les mesures de précaution et de défense auxquelles la Russie croit devoir procéder,

elle ne prît immédiatement aucune disposition qui offrît à l'Allemagne un prétexte pour une mobilisation totale ou partielle de ses forces. »

11. — Le gouvernement français, sous la signature de Viviani, télégraphie à Londres le 1^{er} août. (127 du Livre jaune), que « l'Autriche a, la première, procédé à une mobilisation générale » ; et il tire immédiatement cette conclusion : « Je suis persuadé que l'opinion anglaise verra de quel côté vient l'agression. » — Donc, à ce moment, le gouvernement de Poincaré considérait bien une mobilisation générale comme l'acte d'agression commençant la guerre. C'est donc sciemment qu'il a menti en proclamant le lendemain que la mobilisation n'était pas la guerre, au contraire. (1)

Ajoutons enfin ceci. Le 11 juillet 1870, Napoléon III réunissait à sa table, à Saint-Cloud, des généraux qui « chantaient hautement la prochaine victoire ». Metternich, qui assistait à ce dîner, télégraphiait ensuite : « Napoléon ordonnera demain la mobilisation au premier degré et il croit que cela rendra la guerre inévitable. »

Donc, dès cette époque, et bien qu'il s'agît d'effectifs plus réduits et non du tout d'appel de réserves, une mobilisation était considérée comme devant déclencher la guerre.

C'est sur le mensonge de la priorité des Centraux qu'a été édifiée toute l'affabulation de l'agression. Elle débute dans la Lettre au roi d'Angleterre, où la mobilisation russe, connue de Poincaré depuis la veille, est niée par lui; elle se renforce le lendemain par l'affir-

(1) L'assertion de l'antériorité autrichienne était fausse, on le verra plus loin. Et l'on verra aussi que Poincaré et son gouvernement la savaient fausse et mentaient sciemment pour faire croire en Angleterre et ailleurs que la France et la Russie étaient attaquées.

mation ci-dessus citée du 127 Livre jaune. Elle se continue dans les messages et séances parlementaires du 4 août, et se continuera pendant de longs mois par tout l'effort de la propagande; ce sera le vrai filon des bourreurs de crânes, pourvoyeurs violents ou doucereux des charniers.

Dans une brochure répandue à profusion — et à nos frais — pendant la première année de guerre : *Qui a voulu la guerre?* MM. Durkheim et Denis, professeurs en Sorbonne, affirmaient : « Ce fait capital que la mobilisation générale autrichienne a été antérieure à la mobilisation générale russe... etc. » — Le fameux livre *J'Accuse* (titre volé à Zola défenseur de la vérité!) également diffusé par la propagande, attestait de son côté : « La mobilisation russe a été provoquée par la mobilisation autrichienne qui l'a précédée. Il faut insister sur ce fait. »

La Ligue des Droits de l'Homme, jetant de l'huile sur le feu, publia en 1915, un livre officieux dû à la plume de M. Basch, lequel déclarait : « Je crois qu'on peut admettre en toute impartialité que c'est l'Autriche qui a mobilisé la première. » — Ce vice-président de la Ligue était bien mal informé; il lui eût suffi de lire avec un sens critique suffisant, les dépêches d'agences ou de correspondants parues dans nos journaux du 1^{er} août 14, pour (la censure n'existant pas encore) acquérir la certitude que la Russie avait mobilisé plus d'un jour avant l'Autriche. (Voir chap. XII.)

Cette question des mobilisations, de leur sens inéluctable et de leur chronologie, est l'une des plus importantes dans la recherche des responsabilités de la grande guerre. Qui veut voir clair et comprendre les événements, doit donc étudier les éléments qui viennent d'être exposés, les confronter et les coordonner avec

les autres sources de renseignements. Cette question est aussi celle qui éclaire le jeu du personnage néfaste sur lequel, inexorablement, toutes les investigations viennent, ou viendront se concentrer en fin de compte. Une touche encore complétera l'esquisse qui vient d'en être tracée.

Dans son plaidoyer des *Foreign Affairs* d'Amérique, Poincaré atteste avec aplomb : « Tous les documents relatifs aux négociations et à la conclusion de l'alliance avec la Russie, aussi bien que les conventions militaires et navales qui y sont annexées, ont été publiés dans leur entier ».

S'adressant aux démocrates américains, qui pour la plupart n'y viendront pas voir, Poincaré a l'audace d'affecter l'intégrité démocratique en leur dissimulant la réalité dictatoriale. Il omet simplement de leur faire connaître que cette publication du Traité ne fut faite que fin 1918, c'est-à-dire après guerre! En d'autres termes, les Français, en 1914, furent jetés dans la guerre en vertu de pactes dont ils ignoraient complètement les clauses. Aucun des quinze cent mille morts ne les a connus!...

On multiplierait les preuves attestant le sens d'une mobilisation générale. L'historien américain, professeur Fay écrit : « La mobilisation signifie la guerre. C'était là une maxime politique admise par tous les militaires du continent. »

Il n'est pas jusqu'à Sazonof qui, dans ses *Journées tragiques*, et tout en voulant se disculper personnellement, ne charge son animateur. Il écrit, en effet : « En Russie, la mobilisation ne signifie nullement la guerre comme dans les Etats ouest de l'Europe. »

Pourquoi donc Poincaré s'opiniâtre-t-il comme un Lorrain acculé à soutenir contre l'accumulation et

l'unanimité des preuves et des témoignages contraires, qu'une mobilisation générale n'entraîne nullement la guerre? — Parce que, en 1914, il a menti pour la faire plus aisément accepter. Il est prisonnier du mensonge! (1)

(1) C'est avec une douleur impérieuse que j'ai remué les faits de ce chapitre. Le 30 juillet 14, mon malheureux fils qui accomplissait son service forcé au 135^e à Angers, m'écrivait : « Nous embarquons pour l'Est, c'est sûrement la guerre, le colonel l'a dit expressément. » Dans ma réponse, je me refusais à croire à tant de criminelle folie et pour appuyer mon espoir, le joignais la Proclamation du 2 août : La mobilisation n'est pas la guerre, au contraire... Ainsi je réconfortais mon fils avec le mensonge de Poincaré!... Que cet être soit à jamais maudit!

CHAPITRE VIII

DEMOCRATIE OU DICTATURE

Certes, il y avait en Europe en 1914 des possibilités accumulées de conflit. Mais il n'y eut que quelques catégoriques volontés de guerre : celles qui depuis deux ans se polarisaient autour de l'homme qui, par tout son passé, la fermeté de sa politique chauvine et l'attitude décisive qu'il prenait en allant à Pétersbourg, après Serajevo, prononcer « des paroles d'autocrate » sur un cuirassé de guerre, était l'oracle des deux princesses monténégrines : Poincaré.

Cela, les historiens du monde le savent aujourd'hui, et même nos officiels français ne l'ignorent pas; seulement, tenus jusqu'ici par les contingences et la superstition de l'euphémisme *victoire*, ils ne peuvent désabuser les foules. C'est de nos yeux de survivants que nous voyons se réaliser la malédiction si bien décrite par Leroy-Beaulieu :

« Cette apologie de la force et de la gloire pervertit toute morale. La guerre tend à remplacer le droit par le fait, la raison par la force, à justifier les moyens par la fin, à créer l'idolâtrie du succès. »

Cependant, en dépit des attestations, des documents et des faits — ainsi que de la gloire! — il se produit ceci, que Poincaré ne veut absolument pas être l'homme de son passé et de ses actes! En 1920, constatant cette dérobade déjà caractérisée, M. Mathias Morhardt écrivait :

« M. Raymond Poincaré qui fut, dès 1912, ainsi que l'ont démontré tant de textes et de témoignages,

l'irréductible champion de la guerre, s'est transformé tout à coup, dès le jour de la catastrophe, en un pacifiste déterminé que « l'agression de l'Allemagne » a trouvé en pleine innocence de cœur et d'esprit... Cet homme, forgé dans le métal le plus dur, répudie l'œuvre de sa vie... Quand on a réalisé, comme lui, la totale ambition de sa vie, quand on a accompli, comme lui, dans toute son inflexible rigueur, la tâche entreprise, et qu'il ne reste plus pour la parachever, qu'à la sceller de sa signature, on signe. »

Mais Poincaré qui a signé la mobilisation française, et qui, de la même main, a signé la banqueroute du franc à quatre sous, ne veut rien signer ni reconnaître de son action antérieure. Parmi tant de choses qui, dans les livres de défense de M. Poincaré, choquent la vérité, la raison et le bon sens, l'une des plus pénibles et inacceptables est l'affectation d'innocence qu'il étale à chaque instant. On se demande pour quels hydrocéphales il écrit. Par exemple, à la date du 31 juillet 1914, il affirme :

« Personne ne me télégraphie, personne ne m'écrit, je n'écris à personne. Il m'est impossible d'être renseigné sur tout. Je ne connais qu'un bref résumé des conversations diplomatiques. Je dois laisser aux ministres responsables toute liberté d'agir, sinon je trahirais l'esprit de la Constitution. »

Remarquons d'abord qu'il prend bien mal son temps pour dire, le 31 juillet, qu'il n'écrit à personne, car c'est justement ce jour-là qu'il écrit au « Cher et grand Ami » ! Cela compte ! Mais voyons plus sérieux.

Il est démenti par Isvolsky qui, le 30 janvier 1913, informait son gouvernement « qu'en qualité de Président de la République, M. Poincaré influera par tous les moyens et à toute heure (sic) sur la politique française, principalement dans le domaine des Affaires étrangères. » Et il faut lire les dépêches du même Is-

volsky du 31 juillet au 2 août 14, pour voir quelle était à ce moment tragique l'activité de Poincaré. — Enfin il est démenti par Viviani qui, parlant de ce susdit jour 31 juillet, a révélé à la Chambre que « M. Poincaré, d'un regard perspicace, lisait toutes les dépêches émanant des ministères. » (*Journal Officiel*, 6 juillet 1922, page 2.335).

Evidemment, et surtout en ce qui concernait les Affaires étrangères tenues par Viviani, *lisait* signifie *dictait*. Je crois l'avoir indiqué au ci-dessus chapitre III.

Mais que dire de la tartuferie de ce pauvre innocent qui ne sait rien de rien et craint de trahir l'esprit de la Constitution! Lui qui a si machiavéliquement tourné l'article IX de la dite, ainsi que nous l'apprend le télégramme secret d'Isvolsky, du 1^{er} août :

« Conformément à la Constitution, le gouvernement pour déclarer la guerre, a besoin d'une loi du Parlement. Bien que Poincaré ne doute pas du vote de cette loi, il préférerait éviter des débats publics sur l'application du traité d'alliance; c'est pourquoi et aussi pour des considérations relatives à l'Angleterre, il serait préférable que la déclaration de guerre vînt non de la France, mais de l'Allemagne. » (1)

Bonne partie de la machination de déclenchement est incluse en ces quelques lignes — d'autant plus sincères que leur auteur croyait bien qu'elles ne verraient jamais le jour : Ne pas produire le texte du traité, car on aurait vu qu'il n'avait pas à jouer; entraîner l'Angleterre et immobiliser l'Italie; se faire déclarer la guerre et mettre ainsi le parlement en face du fait accompli et du même coup donner au pays trompé le sentiment

(1) On lit dans les *Mémoires secrets d'Augeard*, année 1793 : « M. Pitt ne voulait pas que le parti de l'opposition l'accusât d'avoir provoqué la guerre, il fit travailler par ses agents nombre de députés de la Convention, pour qu'elle fût déclarée à l'Angleterre par la France même. » — Morale? Les plus malins ne déclarent pas la guerre, ils se la font déclarer.

d'une guerre de défense. « Agression brutale et préméditée » dit le Message du 4 août; « La France a été attaquée » répétera le pharisien Guernut au Congrès de la Ligue en 1917.

Selon son habituelle tactique, Poincaré prend dans les notes marginales de Guillaume II ce qui peut lui être utile, et laisse de côté ce qui le gêne. Il cite une note du 29 juillet qui révèle le Kaiser sous un aspect autoritaire, ce qui lui donne occasion de se mettre en parallèle et d'écrire : « Ce Président ne pouvait rien faire par lui-même; il n'avait le droit, ni de signer une décision sans le contre-seing d'un ministre, ni de se substituer en rien au gouvernement responsable... »

Ce Président soliveau et candide, c'est lui-même! Et dans son article des *Foreign Affairs* d'Amérique, il avait affirmé que « la politique de la France avait été conduite ouvertement et en complet accord avec le parlement. »

On vient de voir qu'en 1914, ce complet accord avec le parlement avait consisté à lui dissimuler le texte du traité et à signer une mobilisation générale sans le consulter, contrairement à l'esprit de la Constitution. Mais voyons d'autres faits historiques qui nous montreront ce qu'il en est des assertions suavement démocratiques de notre homme.

Dans une dépêche du 28 novembre 1912 (Poincaré étant président du Conseil et ministre des Affaires étrangères), Sazonof, chef du gouvernement russe, télégraphie secrètement à Isvolsky, son représentant à Paris :

« ...Nous avons décidé de faire cette communication seulement à M. Poincaré personnellement; nous attendons de lui la promesse de garder le silence à cet

égard, non seulement au Conseil des ministres français, mais même devant ses collaborateurs les plus proches. »

Inutile de commenter. Voici une autre pièce.

Le 14 mars 1912, parlant des accords en partie double, les uns publics, les autres secrets qui venaient d'être passés au sujet du Maroc, Isvolsky informe Sazonof :

« Dans les traités publics, on confirmait le principe de l'indépendance et de l'intégrité du Sultanat, tandis que dans les accords secrets avec l'Angleterre, on prévoyait en même temps la probabilité de l'adoption par la France de mesures portant atteinte à la souveraineté du Maroc; on garantissait pour cela aux puissances des compensations correspondantes. Grâce à une telle façon d'agir, le peuple français restait dans l'ignorance des buts réels de son gouvernement. »

Est-il possible de se moquer plus complètement du régime démocratique? Cependant, dans son second livre, Poincaré est obligé de reconnaître cette indigne supercherie : « Un traité destiné à rester temporairement secret était passé entre M. Delcassé et le marquis del Muni », écrit-il.

Temporairement est admirable. Le traité d'alliance franco-russe nous fut aussi temporairement caché pendant vingt ans, et même et surtout lors du déclenchement de la guerre, c'est-à-dire au moment où il eût été vital pour nous de le connaître! C'est à la lumière de ce fait que l'on comprend la farce amère d'une Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen.

(Notons une fois de plus en passant l'inconscience ou le cynisme de Poincaré. Il ose écrire : « Nous savons que ce qui fait la véritable force, l'efficacité réelle et durable des conventions diplomatiques, c'est la consécration qu'elles trouvent dans les sentiments profonds des peuples. » (I, p. 74) — Quels sentiments les peuples

peuvent-ils avoir pour des conventions qu'on leur cache, et quelle consécration peuvent-ils leur donner?...)

Autre pièce. Le 30 janvier 1913, c'est-à-dire Poincaré étant depuis quelques jours à l'Élysée, Isvolsky explique à Sazonof : « Le gouvernement français nous demande instamment de n'entreprendre aucune action séparée sans avoir eu, au préalable, un échange de vues; car ce n'est qu'à cette condition que le dit gouvernement peut avec succès préparer l'opinion publique française à la nécessité de participer à la guerre... »

Telle était en effet la conception démocratique de ce Président qui feint le respect de l'esprit de la Constitution. Il entendait pétrir l'opinion pour l'acceptation de sa guerre, selon le joli précepte du général Serrigny, que « l'Etat doit manier le sentiment public selon les besoins de sa politique »; et c'est ce que lui-même, Poincaré, dans son discours provocateur de Nantes de 1912, appelait euphémiquement « la culture persévérante de la conscience nationale ».

Mais il y a mieux encore que ces exemples, ou plutôt plus tragique. C'est qu'au moment du déclenchement de la guerre, non seulement le traité d'alliance avec la Russie ne fut pas communiqué à la nation, ni à ses représentants; mais encore certaines informations graves furent tenues cachées et cela même au Conseil des ministres. Il paraît bien certain que Viviani démissionna des Affaires étrangères le 3 août 1914, jour de la déclaration de guerre, uniquement parce qu'il s'était aperçu qu'on l'avait un peu trop bafoué les jours précédents. Il est encore plus certain — et avoué — que la dépêche 102 de Paléologue, du 30 au soir, annonçant le commencement de la mobilisation générale russe, ne fut pas communiquée au Conseil du 31 au matin. Deux preuves seulement (il y en a d'autres et plus objectives); 1° La lettre au roi d'Angleterre du 31 au soir porte : « Nous avons recommandé à nos alliés une modération

dont ils ne se sont pas départis ». Cette lettre avait été lue au Conseil du tantôt qui l'avait approuvée; or il est certain que si le Conseil avait connu la mobilisation russe, il n'aurait pas approuvé, ni laissé passer cette mystification, d'ailleurs injurieuse pour George V. La phrase ci-dessus de la lettre prouve que le Conseil ne connaissait pas la dépêche de la veille au soir. — 2° Au Livre jaune paru trois mois plus tard on a bien été obligé de supprimer de la 102 la phrase annonçant le commencement de la mobilisation, précisément parce qu'en son temps on avait caché cette mobilisation au Conseil. En résumé, le Conseil des ministres fut tenu le plus longtemps possible dans l'ignorance de la mobilisation russe, afin d'être le premier en état de croire à « l'agression brutale et préméditée » des puissances centrales.

Poincaré qui, pour « réaliser son rêve », comme a dit son collaborateur Colrat, a despotiquement ourdi « le sinistre complot », qui a si hypocritement tourné et bafoué l'esprit démocratique, dénonce l'absolutisme et l'autoritarisme de Guillaume II. — C'est vraiment le cas de prononcer le séculaire *Voire!* de notre vieille langue française.

Au Kaiser, il fallut, pour signer la mobilisation générale allemande, la délibération et l'autorisation du Bundesrat, conseil fédéral des vingt-quatre Etats allemands, devant lequel le chancelier dut faire, le 1^{er} août, un exposé de la situation. Cette assemblée autorisa l'Empereur « si la Russie refusait de suspendre sa mobilisation contre l'Allemagne, et si la France refusait de promettre sa neutralité, à déclarer à ces deux puissances qu'elles s'étaient mises en état de guerre contre l'empire allemand. » — (Et de fait, telles furent exactement les formules qui furent employées dans ce qu'on a appelé les déclarations de guerre de l'Allemagne. Elles

revêtent, ou affectent si l'on veut, la forme de constat). — La délibération de cette assemblée fut immédiatement rendue publique. Et ce n'est qu'après son autorisation que l'ordre de mobilisation générale fut lancé.

Ici, en soi-disant démocratie, qu'avons-nous vu? Ou plutôt, que s'est-il passé? La mobilisation générale française fut faite par décret signé de Poincaré, du ministre de la Guerre Messimy et du ministre de la Marine Augagneur, sans délibération d'aucune assemblée et en l'absence du parlement!

Le diplomate serbe Boghitchévitch, dans son livre *Les Causes de la guerre*, écrit avec infiniment de justesse : « Ce fut dans les pays dits de régime démocratique, où l'on se flattait le plus d'avoir exclu la guerre du champ des possibilités, que les parlements furent les mieux joués, et que la politique personnelle put s'exercer avec un minimum de contrôle. Les hommes d'Etat de France et d'Angleterre mirent ces pays en face du fait accompli. »

Tout citoyen informé ne peut démentir une telle assertion.

Un dernier détail. Quand le Kaiser signa sa mobilisation, la Russie mobilisait officiellement contre son empire depuis deux jours. Quand Poincaré signa la mobilisation française, aucun pays n'avait encore mobilisé contre la France.

Dans le présent chapitre on a pu voir comment dans le pays de la Déclaration des droits, qui stipule que le peuple est souverain, la diplomatie secrète avait agi envers ce dit peuple : tout lui fut caché! Mais ce qui est le comble de la dérision et de la scélératesse, c'est que si toutes les tractations qui devaient se solder par quinze cent mille morts et la banqueroute des qua-

tre cinquièmes, furent cachées au peuple français, ainsi qu'à ses représentants, par contre, elles furent entièrement révélées au « collaborateur quotidien » de Poincaré : Isvolsky! Un télégramme de celui-ci à son gouvernement, en date du 5 décembre 1912, le montre clairement dans le passage suivant :

« ...Entre les états-majors français et anglais, non seulement l'examen de toutes les éventualités qui peuvent se présenter n'a pas été interrompu, mais les accords militaires et navals existants ont reçu ces tout derniers temps, un développement encore plus grand, de sorte qu'à la minute présente, la convention militaire anglo-française a un caractère aussi achevé que la convention franco-russe. Ces jours-ci en France, dans le secret le plus rigoureux est venu le chef de l'état-major général anglais, général Wilson et, à cette occasion, divers détails complémentaires ont été élaborés... »

Cette lettre montre assez explicitement combien le belliqueux personnage, qui voulait tirer vengeance de l'Autriche, même au prix d'une guerre européenne, était dans le secret des états-majors qui la préparaient! — Ainsi donc, ce que le peuple français dit souverain, ses députés et même ses ministres ignoraient, lui, Isvolsky en était informé! — Par qui? Je laisse au lecteur le soin de répondre...

NOTE. — Dans l'opinion générale, le terme Déclaration de guerre comporte l'idée d'agression, et c'est là encore une grave cause d'erreur dans les jugements, car, ainsi que le remarque Montesquieu, c'est parfois celui qui par manœuvres provoque la déclaration de guerre qui est le véritable responsable de la guerre. La déclaration de l'Allemagne à la Russie du 1^{er} août, ne fut strictement que la constatation d'un état de fait. Dès lors, la France étant liée, la suite découlait : deux jours entiers avant la déclaration de guerre à la France, le ministre de la Guerre Messimy demandait à être tenu au courant du moment où commencerait l'offensive russe sur l'Allemagne!

A noter que Poincaré qui commente longuement la dépêche de Jagow à Schoën, et qui insiste comme on pense sur

la fausse nouvelle des avions à Nuremberg, se garde pourtant bien de reproduire ladite dépêche, et à fortiori de faire allusion à la véritable raison de la déclaration, révélée par les Documents allemands, et qui était « la réponse ambiguë et évasive de la France » — L'officieux Renouvin ne reproduit qu'une partie de ladite dépêche et en supprime précisément la considération stipulée par le Bundesrat.

CHAPITRE IX

LES AVEUX DE POINCARE

On sait que depuis quelques années M. Poincaré publie, sous le titre audacieux de « Au Service de la France », de gros livres plaidoyers dont la prolixité et la hâte ne laissent pas de dénoncer une secrète et fébrile inquiétude. Quelles que soient l'adresse d'avocat retors et l'astuce manœuvrière de l'auteur, ces livres recèlent de nombreux aveux, bien involontaires, qu'il est intéressant de relever pour l'histoire impartiale. C'est ce que nous allons commencer de faire ici.

Evidemment, le plus souvent, ces aveux sont par réticence ou omission. L'un des plus caractéristiques est celui qui ressort de mon ci-dessus chapitre II, sur le coup d'Etat de juin 1914. Poincaré, dans son gros volume sur le déclenchement, passe sous le plus complet silence ce voyage insolite de Paléologue, son séjour à Paris, ainsi que la pression éhontée exercée sur l'incertain Viviani; manœuvres dont Clemenceau disait alors qu'elles devraient « faire révoquer l'ambassadeur », et qui faisaient écrire à Jaurès : « La France existe-t-elle encore à l'état de nation indépendante? Ou serait-elle servie? Et de qui?... » Manœuvres dont le but archi-démontré était d'influencer le parlement et l'opinion par le chantage à l'alliance, afin de repousser la loi de deux ans, nettement réclamée par les élections générales du printemps. Or, il est bien évident que ce mutisme total de Poincaré sur un fait aussi important, cache l'impossibilité d'expliquer honnêtement, non seulement l'action de Paléologue, mais encore la sienne

propre (si l'on peut dire) dans cet attentat dictatorial au souverain. Nous pensons que l'histoire vraie notera ici un aveu tacite suffisamment caractérisé de la forfaiture d'une politique personnelle dénuée de scrupules.

Une omission très grave et significative est celle du Livre jaune relativement aux entretiens de Pétersbourg. Dans le copieux récit qu'il nous a donné de son séjour en Russie avec Viviani huit jours avant la guerre, Poincaré n'a pas jugé à propos de nous expliquer cette lacune du recueil officiel de son gouvernement.

Régulièrement et conformément à tous les précédents, des procès-verbaux eussent dû être dressés de toutes les conférences tenues entre les deux gouvernements alliés et des résolutions y adoptées durant le séjour de Poincaré. De ces procès-verbaux, jamais nous n'eûmes nouvelles. Or, de deux choses l'une : ou ces pièces ont été établies, ou il n'en a rien été. Les historiens indépendants les ont maintes fois réclamées. Pour moi, je crois qu'elles n'ont jamais été constituées. Poincaré jouant le coup décisif, but de sa vie, était, surtout en cette phase, trop habile pour fixer son attitude déterminée sur un document écrit, où d'autre part il eût fallu traces de l'intervention de Viviani, jusque là très réfractaire aux décisions balkaniques et pro-serbes. Mais, dans un cas comme l'autre, l'aveu tacite de machinations guerrières reste équivalent : Que l'on nous cache les procès-verbaux des entretiens dénonce la conscience qu'on a de leur agressivité; ou qu'on ait eu la précaution de n'en pas établir, dénonce la préméditation du mauvais coup. Et il demeure très évident pour tout esprit libre que si les conférences de Pétersbourg avaient été nettement pacifiques et pacifiantes, on nous

aurait mille fois et par les mille canaux de la propagande, inondé des rapports officiels qui les relateraient.

J'ajoute que nous possédons un écho de ces fameux et secrets conciliabules de Pétersbourg. C'est une dépêche de l'ambassadeur anglais à son gouvernement (24 juillet). Entre autres choses il y rapporte la décision franco-russe « d'interdire à l'Autriche toute immixtion dans les affaires intérieures de la Serbie, toute atteinte à sa souveraineté et à son indépendance ». Décision qui, de toute certitude, devait être la mèche qui provoquerait la déflagration européenne : l'assassinat de l'archiduc ayant été préparé moralement et matériellement en Serbie et par des fonctionnaires et officiers serbes, comment oser interdire recherche, justice et réparation de cet acte, et d'après les usages consacrés en pareil cas? Et cela justement par une immixtion dans les affaires intérieures et une atteinte à la souveraineté et à l'indépendance de l'Autriche, dont on entendait préserver — sous peine de guerre européenne! — le très suspect gouvernement serbe?...

C'est à la fois cette sombre dérision et l'agressivité des entretiens de Pétersbourg huit jours avant le déclenchement de la guerre, que la lacune du Livre jaune et le silence de Poincaré avouent, tacitement mais expressément. Entretiens demeurés secrets et volontairement ensevelis à jamais. Trois des acteurs des sinistres conciliabules, du moins n'en témoigneront plus : Nicolas II, Sazonof, Viviani.

Des quatre, trois sont morts, Poincaré seul nous reste. Ce n'est pas lui qui parlera.

Une des notes des Carnets de l'ambassadeur Georges Louis, en septembre 1914, nous rapporte ce propos de Millerand : « J'ai demandé à Poincaré : Mais qu'est-

ce que tu as dit aux Russes? Je n'ai jamais pu le lui faire dire. »

Ce n'est pas maintenant qu'il le dira... (1)

Relativement au très mauvais cas de la Serbie, que pourtant les Alliés soutinrent jusqu'à la guerre générale inclusivement, Poincaré laisse échapper un aveu implicite que nous devons noter ici. On sait que, le 24 juillet, le gouvernement allemand avait communiqué aux puissances : « Nous désirons instamment la localisation du conflit entre l'Autriche et la Serbie, parce que toute intervention d'une puissance doit, par les obligations des diverses alliances, amener des conséquences incalculables. » — Poincaré écrit à ce sujet (2) : « L'Allemagne s'était attachée à la théorie de la localisation; ne pas intervenir et laisser les choses suivre leur cours. » — Ce qui, de toute évidence, disculpe l'Allemagne de la volonté de guerre générale, et au contraire, l'en charge, lui qui voulut généraliser le conflit sous le prétexte euphémique de « concert européen » — et y réussit!

Notons en passant que la mauvaise foi et la mauvaise volonté des deux conjurés s'étalent, le 30, dans la jocrisserie de la proposition de Sazonof : « Si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne, se déclare prête... etc. » La question a *assumé* le caractère que vous avez voulu lui faire assumer, scélérats!

Enfin, notons encore un autre aveu officiel. Après

(1) Autre écho des dits conciliabules. Lors de sa mission en Russie pendant la guerre, M. Gaston Doumergue reçut en face de l'Impératrice jadis tant ovationnée par les Parisiens, cette apostrophe très véhémement : « C'est votre Poincaré qui a été la cause de tout!... »

(2) Dans *Foreign Affairs* d'Amérique, oct. 25.

guerre dans l'ultimatum allié du 16 juin 1919 qui mettait les plénipotentiaires allemands dans l'obligation de signer, il est déclaré que « la mobilisation russe fut la conséquence immédiate et nécessaire de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. » — Il résulte clairement de cette pièce officielle que les gouvernants russes et français étaient donc décidés à une guerre générale pour défendre la Serbie. C'est l'aveu et la consécration du plan Poincaré : volonté de transformer le conflit austro-serbe en guerre européenne.

Dans ce même article plaidoyer des *Foreign Affairs*, nous trouvons un autre aveu, non plus implicite, mais bien explicite, catégorique et formel. Parlant de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie et des journées du 22 au 25 juillet, Poincaré écrit : « Je ne prétends pas que l'Autriche et l'Allemagne aient eu dans cette première phase l'intention nette et préconçue de provoquer une guerre générale. Aucun document existant ne nous donne le droit de supposer qu'elles aient projeté à ce moment quelque chose d'aussi systématique. »

Nous venons de rappeler ci-dessus que l'histoire la plus certaine dénonce comme intention de guerre générale la volonté de généraliser le conflit austro-serbe dont Poincaré était l'essentiel animateur. Voici que, par surcroît, celui-ci laisse échapper cet aveu important, qu'aucun document existant ne donne le droit de suspecter l'Autriche et l'Allemagne de la volonté de guerre générale. C'est parfaitement bien l'effondrement du traité de Versailles, basé sur la culpabilité et l'agression préméditées de l'Allemagne!

Mais l'un des plus curieux exemples de l'inconscience ou du cynisme de cet homme, se trouve en l'aveu catégorique que l'on va voir.

Dans ses Conférences de 1921 (réunies en volume) il cite ainsi le télégramme 115 du Livre jaune :

« Vienne, 31 juillet. — La mobilisation générale atteignant tous les hommes de 19 à 42 ans, a été décrétée par le gouvernement austro-hongrois *ce matin à la première heure.* »

Et il cite ainsi le 118 :

« Saint-Pétersbourg, 31 juillet. — *En raison de la mobilisation générale de l'Autriche, et des mesures de mobilisation prises secrètement, mais d'une manière continue par l'Allemagne depuis six jours, l'ordre de mobilisation générale de l'armée russe a été donné, la Russie ne pouvant, sans le plus grave danger, se laisser davantage devancer... etc.* »

Or, ces deux textes, comme on va voir, sont outrageusement falsifiés.

Depuis ses conférences de 1921 (auxquelles assistait toute l'aristocratie des crânes bourrés), la vérité historique a fait quelque progrès. Contraint par les résultats irréfragablement acquis des recherches indépendantes, Poincaré, dans son volume du déclenchement, donne des deux susdites dépêches, des textes exacts cette fois, et en les présentant dans leur ordre, c'est-à-dire la mobilisation russe d'abord :

Tél. 118 « Pétersbourg, 31 juillet, 10 h. 45 (matin). La mobilisation générale de l'armée russe est ordonnée. »

Tél. 115 « Vienne, 31 juillet, 6 heures soir. La mobilisation générale atteignant tous les hommes de 19 à 42 ans est décrétée par le gouvernement austro-hongrois. »

Tels sont les deux télégrammes authentiques; les numéros d'ordre donnés par le Quai étant restés.

En se rectifiant ainsi lui-même, mais sans l'avouer franchement, Poincaré nous met à même de constater,

d'abord deux des faux du Livre jaune; ensuite qu'il a fait usage de ces faux dans ses conférences de 1921. (1)

La tactique de Poincaré consistant à passer sous le plus complet silence tout ce qui l'accuse ou le gêne, est aujourd'hui bien connue. En voici un trait. Le 6 mai 1913, les représentants élus et qualifiés des différents groupes politiques constitués en Alsace-Lorraine, signaient à l'unanimité une Résolution « s'opposant résolument à l'idée d'une guerre entre l'Allemagne et la France » et proposant au contraire « d'étudier les moyens de nature à amener un rapprochement, seul remède qui permettrait de mettre un terme à la concurrence des armements... »

C'était la sagesse même. Il faut aussi remarquer la date de cette pièce : quelques semaines après l'élection de Poincaré à la Présidence; élection dans laquelle la perspicacité des deux provinces voyait nettement une menace pour la paix.

Or, dans ses gros livres plaidoyers, d'autre part si prolixes, Poincaré ne souffle mot de cet important document qui stigmatisait préventivement la criminelle hallucination de sa « seule raison de vivre » — laquelle, pour 1.500.000 Alsaciens-Lorrains qui ne voulaient pas la guerre, sacrifia 1.500.000 Français qui ne la voulaient pas davantage. (2)

(1) On n'a pas à prouver à nouveau ici que toutes les falsifications du Livre jaune avaient pour but de donner à croire que les mobilisations centrales ont précédé celles de la Russie : truquage destiné à faire croire à l'agression. La seule lecture attentive et comparée des textes ci-dessus suffit à le montrer. Les mots soulignés par moi sont ceux ajoutés par le Quai. Tout le 118 est de cette fabrication. — On reparlera plus loin, chap. XII, du télégr. 118 et du triple aveu de Poincaré.

(2) C'est en vertu de cette même tactique qui consiste à escamoter ce qui le gêne, que Poincaré dans son gros livre

Le 27 juillet — Poincaré retour de Russie étant en mer, avec usage de T.S.F. — le ministre de la Guerre Messimy donne l'ordre gouvernemental d'embarquer et d'amener en France les troupes de couleur d'Afrique. (Ce fait très grave soulève différentes questions qui n'ont pas encore été élucidées et que nous n'avons pas la place d'étudier ici.) D'après une lettre du sous-secrétaire d'Etat Abel Ferry, cette opération appartenait au plan de mobilisation; — d'où il résulterait un commencement d'exécution du plan de mobilisation française, sept jours avant la déclaration de guerre à l'Allemagne! — A noter que depuis deux jours la Serbie avait commencé sa mobilisation, et la Russie sa pré-mobilisation. En effet, le 30, Nicolas télégraphiait à Guillaume : « Les mesures militaires ont été décidées il y a cinq jours, pour des motifs de défense. »

Le fait seul ci-dessus : fragment d'exécution de la mobilisation française, connu de l'Allemagne, eût suffi à déchaîner la guerre. Eh bien ! il est passé sous le plus complet silence par Poincaré.

J'indiquerai ici quelques autres oublis intéressés du Président de guerre. Il ne fait aucune allusion à l'état d'esprit du gouvernement anglais à la suite du double assassinat de Serajevo. Cette mentalité était absolument opposée à une guerre pour soutenir la Serbie. On en trouve la confirmation dans la préface du Livre diplomatique anglais de 1914 : « L'Autriche a été provoquée. Elle avait à se plaindre d'une dangereuse agitation populaire contre son gouvernement... » Et Grey, chef du gouvernement, estimait que « la dispute entre

du déclenchement, passe sous le plus complet silence l'attitude si résolument opposée à la guerre prise par Jaurès à Bruxelles le 29 juillet. C'est pourtant là un fait qui appartient à l'Histoire.

l'Autriche et la Serbie était une dispute dans laquelle l'Angleterre n'avait rien à voir. » — Comment parvint-on néanmoins à l'entraîner à s'engager à fond pour soutenir la Serbie? Nous avons bien quant à nous notre idée là-dessus, et c'est par le moyen de l'affabulation de l'agression. Mais que Poincaré passe sous le plus complet silence le revirement anglais et ses causes, voilà une lacune qui donne à supposer qu'il aurait quelque gêne à expliquer à fond ce revirement.

Dans le gros volume de Poincaré sur le déclenchement, on ne trouve rien de la lettre du Tsar à Sazonof, le 27 juillet, le chargeant de soumettre le litige européen naissant au tribunal de La Haye. (J'en reparlerai plus loin.)

Rien de l'acceptation de Guillaume II à la fin de ses *Mémoires*, d'être jugé par un tribunal neutre; ni de la proposition réitérée faite par le gouvernement du Reich, de soumettre son pays à un jugement analogue.

Par contre, il est un autre aveu, assez inexplicable mais fort précis, que nous devons consigner ici après y avoir fait allusion plus haut. Il corrobore assez bien tous les autres et révèle la tyrannique obsession de cette vie à jamais néfaste. En 1920, les étudiants nationalistes demandèrent à Poincaré un article pour leur organe *l'Université de Paris*. L'homme évoqua ses souvenirs du Quartier Latin et se laissa aller à l'aveu suivant — qu'il regretta sans doute, car il fit ramasser le stock d'exemplaires restant. N° 223, octobre 1920, devenu introuvable. Voici le morceau :

« Dans mes années d'Ecole, ma pensée assombrie par la défaite traversait sans cesse la frontière que nous avait imposée le traité de Francfort et, quand je descendais de mes nuages métaphysiques, je ne voyais

pas à ma génération d'autre raison de vivre que l'espoir de recouvrer nos provinces perdues. »

C'est l'aveu très net de l'idée fixe de la revanche : raison de vivre qui fut pour un million et demi de Français la raison de mourir. (1)

(1) Il y a lieu d'ajouter ici comme confirmant la psychose de notre héros, les paroles qu'il prononça devant la statue de Strasbourg à Paris le 17 nov. 18: « Nous ne pouvions passer sous les yeux immobilisés de cette chère figure muette et voilée, sans ressentir au fond de nous-mêmes une secrète humiliation de notre défaite, et comme un remords de notre inaction. » — Paroles suggestives. Donnez le pouvoir suprême à un énergumène de ce gabarit avec tous les leviers de commande de l'Etat, et il arrivera à faire servir toute la nation à l'assouvissement de sa catastrophique hallucination! Les hommes payent bien cher l'avalissant besoin d'être gouvernés!

CHAPITRE X

ARTIFICES ET MAUVAISE FOI DE POINCARE

Dans le cours de ce travail on a déjà pu se rendre compte de la façon d'argumenter de Poincaré et du degré de bonne foi qu'il y apporte. Par exemple il affirme aux Américains, et avec une belle assurance démocratique, que le traité d'alliance franco-russe a été publié, mais il se garde de dire que ce ne fut qu'à la fin de la guerre et la main forcée par la Révolution russe, qui allait le publier, et que, par conséquent, ce fut dans l'ignorance du pacte qui les entraînait secrètement que, en 1914, Français et Russes furent dictatorialement jetés aux charniers de leurs diplomaties occultes.

D'autre part, j'ai donné des exemples de la tactique de notre homme, qui consiste à passer résolument sous le plus complet silence tous les documents et tous les faits qui embarrassent sa défense.

Parlant de son gros livre sur le déclenchement, M. Fabre-Luce a écrit : « Tout l'effort de M. Poincaré dans ce nouveau plaidoyer comme dans les précédents, consiste à dissimuler quelques silences significatifs dans un grand luxe d'explications portant sur des points secondaires. » (1)

Voilà qui est très exact. Nous avons là, en effet, l'un des plus fréquents artifices de défense de l'inculpé. Il assomme ses auditeurs ou ses lecteurs sous un amoncellement de détails inadéquats, résultat d'habiles sélections opérées par ses secrétaires et sous sa prodi-

(1) *Europe*, 15 avril 25.

gieuse faculté de travail. Nul mieux que lui ne sait exécuter ces sortes de diversions qui éberluent ses contradicteurs. On l'a encore vu user de ce procédé lorsque pour défendre son acrimonieuse et néfaste politique d'Alsace-Lorraine, il inonda la Chambre en trois longues séances consécutives d'un déluge de menus faits et de paperasseries administratives dans le but de noyer l'essentiel dans l'imprécision, ainsi que le constatait le lendemain M. Eugène Lautier : « Le président du Conseil s'est bien gardé d'aborder le fond du problème alsacien. » — (Comme il se garde de jamais reparler du procès du Kaiser, que pourtant durant la guerre il avait promis au monde.)

C'est ce même artifice de basochien redoutablement doué que Léon Bourgeois, interdit, signalait à Georges Louis en 1915 : « Poincaré parle tout le temps en Conseil. Des hommes comme Ribot renoncent, découragés, à disputer la parole à ce parleur incorrigible. » — Et c'est ce qui fait que Clemenceau disait de lui qu'il avait le cœur bourré de dossiers.

C'est surtout, évidemment, dans les gros livres successifs publiés sous le titre général et audacieux de *Au service de la France* — alors qu'il faudrait : *Au service d'une politique personnelle* — que s'étale ce despotique bavardage massif qui constitue comme le blockhaus de sa défense. Œuvre qui veut en imposer par ses proportions, mais où se révèlent souvent les fissures de l'inquiétude. Lui-même sait bien qu'à sa mort cet impudent et interminable ouvrage de défi s'effondrera.

Dès à présent, qui veut trop prouver ne prouve rien. Pourquoi dix gros volumes pour imposer par une tyrannie diluvienne ce que dix pages syllogistiques de vieille et claire logique française établiraient beaucoup plus solidement et définitivement devant la raison uni-

verselle, sinon parce que c'est précisément cela qu'il ne peut faire?

L'une des autres principales pièces de son sac d'avocat retors consiste en l'emploi systématique de l'abstraction France. Les conjonctures historiques le mettent-elles en cause directement, lui et sa politique, au lieu de répondre sur le même plan et avec la même objectivité, il emploie la formule : la France voulait la paix... La France célébrait tranquillement sa Fête nationale... Etc.

Chacun sachant très bien que le peuple français, dans sa grande majorité, ne voulait aucune guerre, même de revanche, il substitue le mot France à sa propre personnalité revancharde, et il recueille tout le bénéfice de la confusion. Artifice jésuitique qui ne lui a que trop réussi, mais qui ne résistera pas à l'examen critique. C'est le Président Poincaré qui est prévenu d'avoir mené la France en guerre contre son gré, et non pas la France qui est suspecte d'avoir entraîné son Président.

Un exemple de cette impudente substitution. Nous sommes au 29 juillet, Poincaré et Viviani reviennent de Russie, conjoncture qui, tout naturellement, doit éveiller l'attention du lecteur dans ce sens : Qu'y ont-ils dit et préparé? Comment ne nous ont-ils jamais donné les procès-verbaux de leur conciliabule avec le gouvernement tsariste?...

Pour détourner cette impression et suggérer au contraire que lui et son Premier étaient saturés de la volonté de paix, voici ce qu'il écrit : « De Dunkerque à Paris pendant tout le trajet du train, dans les villes, les villages, les corons, aux passages à niveau, partout, nous voyons les habitants massés des deux côtés de la voie, et ce sont sans cesse les mêmes vœux de paix. »

Artifice hypocrite, misérable et grossier, semblable

à celui du boucher qui tirerait argument de la placidité des troupeaux dans leurs prés ensoleillés... (1)

Dans son plaidoyer des *Foreign Affairs*, Poincaré écrit : « Sans doute la France n'avait pas oublié et ne pouvait oublier qu'en 1871 l'Allemagne avait arraché de son flanc un morceau de chair vive. Passer l'éponge de l'oubli sur une page aussi noire de l'histoire aurait été de la part de la France une abdication complète, un renoncement à sa souveraineté, un abandon de ses enfants. » — N'insistons pas ici sur la métaphore d'ahuri qui personnifie son abstraction jusqu'à lui prêter un flanc qui est aussi une page noire...; mais voyons la suite. Lorsqu'il déduit immédiatement ceci : « Le fait qu'elle continuait à penser douloureusement à ceux qui lui avaient été arrachés ne signifiait pas qu'elle songeât un seul instant à les délivrer par la force des armes », il ne se doute pas combien sa déduction sonne faux devant la logique américaine, ou même l'ancienne logique française. Le fait historique d'avoir cultualisé la revanche pendant des décades à l'aide de ligues, de monuments, de cérémonies, d'alliances, de conventions militaires et navales; d'avoir isolé diplomatiquement puis encerclé *l'arracheur*; d'avoir chez soi augmenté progressivement sa force militaire et inauguré le service obligatoire; cet ensemble, dis-je (sans compter le pacte pour se faire pousser au « septennat de la guerre ») ne saurait constituer preuve ou présomption d'avoir voulu conserver le *statu quo* dans la paix.

Celui qui regarde une femme pour la convoiter, il

(1) Ailleurs (p. 116), il reproduit avec soin ces paroles de Grey qui, parlant de la foule parisienne, commet la même confusion volontaire et intéressée : « Cette multitude de gens qui jouissaient de cette belle journée, pourquoi eût-elle souhaité de troubler la paix qui rendait cette jouissance possible? » — Comme si l'on n'en pouvait dire autant de toutes les foules pacifiques de tous les pays! « Si les diplomates et les hommes d'Etat ne s'en mêlaient pas, les peuples resteraient bien tranquilles chacun chez soi », a écrit l'amiral La Réveillère.

a déjà commis l'adultère en son cœur, dit l'Évangile. A plus forte raison ne saurait-il arguer de la pureté de ses intentions lorsque ses frénésies intimes se sont extériorisées en un ensemble de manœuvres non équivoques, et même l'aveu explicite qu'il faisait d'un tel but sa « seule raison de vivre ».

On se souvient que c'est seulement quelques années après le procès et l'exil de Malvy que Poincaré a donné publiquement un témoignage en sa faveur. Telle est la manière de notre homme d'État ! C'est ainsi qu'à la séance de la Chambre du 28 novembre 1898, il fournit un témoignage favorable à Dreyfus quatre ans après sa condamnation. Il faut lire le compte rendu de cette séance pour avoir idée de l'inconscience du personnage. En effet, il ne craint pas de dire du haut de la tribune, que « le silence serait une lâcheté » (!). Le député F. Bougère lui crie avec juste raison : « Vous faites votre propre procès; pourquoi n'avez-vous pas parlé plus tôt? »

J'ai rappelé plus haut que ce fut sous son ministère que les traités de partage du Maroc nous furent tenus secrets (« Grâce à une telle façon d'agir, le peuple français reste dans l'ignorance des buts réels de son gouvernement », écrit Isvolsky, le 14 mars 1912); et que ce fut sous sa présidence que le traité d'alliance avec la Russie nous fut également caché, même et surtout au moment du déclenchement qu'il provoquait « automatiquement » mais à notre insu (« Poincaré veut éviter des débats publics sur l'application du traité d'alliance », écrit Isvolsky, le 1^{er} août 14); j'ai rappelé que cet homme d'État avait nonobstant eu l'audace de déclarer hypocritement que « ce qui fait la véritable force, l'efficacité durable des conventions diplomatiques, c'est la

consécration qu'elles trouvent dans les sentiments profonds des peuples » (!). C'est sous ce même masque que, récemment, il rabrouait ainsi des députés d'Alsace : « L'abominable équivoque dont vous vous enveloppez dans un pays de franchise et de loyauté » (Chambre des Députés, 1^{er} fév. 29). Oui, c'est l'homme de « la mobilisation n'est pas la guerre, au contraire », qui parle d'abominable équivoque ! Et l'homme qui atteste ainsi le pays de la franchise et de la loyauté, est celui qui lui fit l'affront d'annuler cauteusement sa volonté légalement exprimée, ainsi que je l'ai montré au chapitre sur le coup d'Etat de juin 14 ; le même homme qui après Serajevo et au moment de la plus grande tension européenne, osa aller à Pétersbourg prononcer des « paroles d'autocrate » et ourdir des plans d'action dont, contrairement à tous les précédents, il prit bien soin de ne laisser aucun procès-verbal ! (« J'aurai bien de la peine à convaincre les Russes qu'il faut marcher », disait-il à Deschanel la veille de son départ) ; le même qui tourna la Constitution pour n'avoir à consulter ni le peuple ni ses représentants, et sous la haute Présidence de qui fut publié un Livre diplomatique outrageusement falsifié et qui, lui, constitue bien incontestablement une pure et durable honte pour « le pays de la franchise et de la loyauté » !...

Viviani, qui avait accompagné Poincaré en Russie en qualité de ministre des Affaires étrangères, donne sa démission de ce poste cinq jours après son retour, le jour même de la déclaration de guerre. C'est là un fait symptomatique très grave, que l'organisation de la tromperie publique prit soin de dissimuler. Quiconque pourrait révéler les motifs qui amenèrent Viviani à quitter le Quai d'Orsay le 3 août, rendrait un signalé

service à la vérité historique en livrant l'une des clés des responsabilités.

Eh bien, la façon subtile et télégraphique dont le diffus Poincaré présente ce fait très important, relève de l'escamotage. Voici : « M. Viviani abandonne volontairement le Quai d'Orsay. M. Doumergue reprend la direction du ministère des Affaires étrangères. » C'est absolument tout ! On ne peut concevoir plus impudent tour de gobelet politique. Et à la fois plus astucieux, car les mots : M. Doumergue reprend la direction... ont pour but de suggérer au lecteur simpliste que Viviani ne remplissait qu'un intérim. Alors que la vérité est toute différente : le 13 juin, Poincaré avait usé de son influence et de ses moyens pour constituer le ministère avec Viviani, qui devait l'accompagner en Russie, et dont la suggestivité et l'aboulie, qui lui étaient bien connues, lui paraissaient indispensables à la besogne qu'il se proposait d'y faire.

Il est un autre fait digne d'appeler l'attention, parce qu'il révèle bien l'astuce et la fourberie de nos déchaînés de catastrophe. Poincaré, dans son gros volume du déclenchement : *l'Union Sacrée*, et Sazonof dans ses *Heures tragiques*, font le plus grand état d'une dépêche de Nicolas à Guillaume, le 29 juillet, dans laquelle le premier proposait : « ...il vaudrait mieux soumettre le problème austro-serbe à la Conférence de La Haye ».

Dépêche « d'une importance capitale qui a été traîtreusement supprimée dans le Livre blanc allemand », stigmatise Poincaré.

(Une première remarque s'impose. Le Livre blanc fut déposé sur le Bureau du Reichstag le jour même de l'ouverture des hostilités; il ne prétendait pas être un recueil complet des documents, mais seulement une

base à la déclaration du Chancelier. Il en est tout différemment de notre Livre jaune de 1914, publié trois mois après, et dont le *Temps* disait le 1^{er} décembre, jour où parut ledit Livre, qu' « il établit sur des documents complets et probants, l'écrasante responsabilité des empires centraux ». Or, dans notre Livre jaune, et pour ne citer qu'une lacune entre dix, la lettre de Poincaré au roi d'Angleterre du 31 juillet, brille par son absence! Elle a pourtant une importance au moins aussi capitale que la suggestion *in extremis* de Nicolas. De quel côté la plus grande trahison?... Telle est la mauvaise foi de notre héros. Mais passons...)

(Notons encore ici que le traité d'alliance franco-russe est également absent du Livre jaune de 1914; ainsi les Français sont partis en guerre sans connaître le pacte qui les entraînait!)

Emboîtant leurs protagonistes, nos officieux n'ont pas manqué de flétrir la volonté de guerre de Guillaume dans le fait qu'il n'a pas donné suite à la proposition du Tsar. Nous allons voir ce qu'il en est. La vérité impartiale est que le malheureux Nicolas, se débattant avec ses faibles forces contre ce qu'il a appelé « les pressions qui s'exercent sur moi », (« Si vous ne signiez pas la mobilisation, vous déconcerteriez nos alliés », lui disait Sazonof); en faisant sa proposition suprême, ou plutôt en la renouvelant, ainsi que nous allons voir, n'avait pas conscience qu'il l'avait lui-même avortée par avance en signant quelques heures plus tôt « la mobilisation des treize corps contre l'Autriche et en commençant secrètement la mobilisation générale » (Paléologue *scripsit*).

Guillaume II écrit en marge de la lettre de Nicolas : « On ne demande pas médiation quand on mobilise » ; paroles de bon sens élémentaire que ni Poincaré, ni Sazonof n'ont la bonne foi de reproduire, mais qu'au contraire ils escamotent par des pitreries : « L'Empe-

reur jette un point d'exclamation ironique », écrit le premier; « exclamation puisée dans le jargon populaire », écrit le second.

Or, cette tentative d'enrayer la marche à la guerre européenne par une médiation, Nicolas l'avait faite deux jours plus tôt, c'est-à-dire dans des conditions où elle avait bien plus de chances d'aboutir, puisque alors il n'avait pas signé le fatal oukase. Le 27, en effet, il écrivait à son ministre Sazonof, cette lettre autographe, reproduite au Livre noir (tome II, p. 283) :

« Je vous recevrai demain à six heures. Il m'est venu dans la tête une idée. Pourquoi n'essayerions-nous pas, après nous être entendus avec la France et l'Angleterre, et ensuite l'Allemagne et l'Italie, de proposer à l'Autriche de remettre à l'examen du tribunal de La Haye, son conflit avec la Serbie? Peut-être la minute n'est-elle pas encore perdue avant qu'interviennent des événements irréparables. Essayez de faire ce pas aujourd'hui. En moi, l'espoir de la paix n'est pas éteint. Au revoir. »

Or, de cette première et raisonnable proposition du Tsar, ni Poincaré, ni Sazonof ne soufflent mot!...

La raison du mutisme de ces deux déchaîneurs de conflit généralisé pour la Serbie est facile à comprendre. Sazonof, engagé depuis le 22 dans le « complot de guerre à tout prix », n'avait donné aucune suite à la suggestion de son souverain!

Et aujourd'hui, que voyons-nous? Nous voyons les deux complices, dans leurs plaidoyers, se faire impudemment caution et alibi du pacifisme du Tsar; eux qui ont étouffé sa première proposition justement parce qu'elle était viable (et qui continuent à vouloir l'étouffer dans l'histoire); et nous les voyons flétrir Guillaume pour avoir écarté la seconde qui était mort-née!...

Ainsi donc, voilà le fait : l'homme qui un jour à la Chambre disait péremptoirement : « Je méprise les

falsificateurs de l'histoire », cache volontairement la première tentative du Tsar (qui aurait pu enrayer la catastrophe si le dérisoire souverain avait eu l'énergie d'imposer sa volonté), et il bluffe au sujet de la seconde, qui dénote seulement l'impéritie désespérée de son auteur. (1)

Les traits abondent qui montrent la mauvaise foi du Président fatal. Par exemple, lorsqu'il prétend assimiler le cas de Caserio, l'assassin du Président Carnot, qui, au su du monde entier, était un solitaire, à celui des meurtriers de Serajevo qui, aujourd'hui le monde entier le sait également bien, furent les exécuteurs d'un complot politique fomenté par des fonctionnaires et officiers supérieurs serbes.

Mauvaise foi également sa citation tronquée du Rapport Wiesner, dont il ne reproduit que les phrases insidieusement fournies par la propagande à la Commission américaine de 1919. La fin de ce Rapport qui stipule qu'il « a besoin d'être complété verbalement » devrait suffire à faire comprendre qu'on n'a pas osé alors y mettre le plus grave. Et ce plus grave ne pouvait être que la complicité du gouvernement serbe. Au surplus, tous les éléments venus depuis confirment cette version. (2)

On est autorisé à croire que ce n'est pas en pure bonne foi que Poincaré traduit ainsi la dépêche de Schoen du 29 : « Viviani ne veut pas abandonner l'espoir dans le maintien de la paix que l'on souhaite ici vivement », alors qu'il faut : *que l'on souhaiterait*, qui

(1) Où la mauvaise foi de Poincaré est particulièrement répugnante, c'est lorsque, comme dans ce cas, elle abrite son bellicisme et son agressivité, derrière le pacifisme certain mais inconsistant du Tsar, ou, en d'autres circonstances, derrière celui de Viviani. J'ai aussi montré à la fin du chap. III qu'il s'était impudemment servi du pacifisme de Jaurès!

(2) A part les documents, j'ai pour ma part correspondu avec von Wiesner en 1924, et j'en ai retiré la conviction susdite.

exprime les assurances lénitives de Viviani, et non le sentiment de Schoen.

J'ai montré au chapitre VII le mensonge de « la mobilisation n'est pas la guerre, au contraire », et celui de l'allégation : « il y a toujours chance d'éviter la guerre tant qu'elle n'a pas été déclarée » ; mensonges que d'ailleurs notre héros a rétorqués lui-même en disant à Isvolsky, le 1^{er} août : « Le commencement des hostilités est désormais fatal », alors que la déclaration de guerre est du 3 ! Voici ci-dessous des éléments qui renforcent la même réfutation. Poincaré parlant du 30 juillet en Russie, écrit : « Il est à noter que tout en décrétant la mobilisation, la Russie, non seulement demeure, comme le dit M. Sazonof, prête à négocier, mais négocie effectivement. »

Parbleu ! Mais le bon apôtre se garde bien de la moindre allusion aux ordres secrets de l'état-major russe du 12 mars 1912 qui, entre autres choses, stipulent expressément : « Nos mesures militaires doivent, en conséquence, être masquées par un semblant de négociations diplomatiques afin d'endormir le plus possible les craintes de l'adversaire... »

Ce texte et ceux qui le corroborent ne sont évidemment pas « à noter ».

Enfin, la dépêche secrète (divulguée depuis) de Sazonof à son représentant à Bucarest et portant la date de ce même 30 juillet, achève de révéler la duplicité. En voici l'essentiel : « Si vous jugez possible d'aborder une fixation plus concrète des avantages sur lesquels la Roumanie peut compter en cas de participation à la guerre à nos côtés, vous pouvez déclarer d'une façon ferme à Bratiano que nous sommes prêts à appuyer l'incorporation de la Transylvanie dans le territoire roumain. — SAZONOF. »

On voit donc à nouveau, par cette pièce, que Sazonof, le 30 (comme Poincaré le 1^{er}) était bien assuré de l'inévitabilité de la guerre, et que les « négociations » dont Poincaré joue aujourd'hui n'étaient que des feintes.

Il faut signaler une tromperie grossière. A la page 386 de son *Union sacrée*, Poincaré, pour s'innocenter d'avoir poussé la Russie à mobiliser, n'hésite pas à supprimer un membre de phrase dans la dépêche 101 du Livre jaune. Il cite ainsi : « ...il serait opportun que, dans les mesures de précaution et de défense auxquelles la Russie croit devoir procéder, elle ne prît immédiatement aucune disposition pour une mobilisation totale ou partielle de ses forces. » Alors que le texte authentique envoyé est : « ...il serait opportun que, dans les mesures de précaution et de défense auxquelles la Russie croit devoir procéder, elle ne prît immédiatement aucune disposition qui offrît à l'Allemagne un prétexte pour une mobilisation totale ou partielle de ses forces. » Ce qui présente un sens bien différent.

En 1919, la Société d'Etudes documentaires et critiques sur la guerre a révélé une ahurissante contradiction de Viviani dans son discours à la Chambre du 31 janvier de ladite année. Parlant du recul de 10 kilomètres, le malheureux disait d'une part que cette opération n'avait présenté « aucun obstacle technique ni militaire » (Voir plus haut, chap. V) et, l'instant d'après, qu'il avait constitué « un grand et sublime sacrifice en découvrant notre frontière, etc. » (*Journal Officiel*, 1^{er} fév. 1919).

Mais Poincaré lui-même en son discours en réponse à Vaillant-Couturier, le 6 juillet 22, a montré un égal désarroi logique et que nous devons enregistrer ici en reproduisant *l'Officiel*.

Poincaré dit d'abord : « Après le commencement de la guerre... on a trouvé la preuve que l'Allemagne en 1911 préparait la guerre au Maroc depuis plusieurs années; de sorte que des incidents auraient été suscités au Maroc si la guerre n'avait pas éclaté dans la péninsule balkanique. »

Il dit ensuite et un peu plus loin : « Pendant toute l'année 1912, l'Allemagne a fait sincèrement des efforts pour s'unir à nous dans l'intérêt général de l'Europe. (*Ici une pause savante, puis immédiatement*) : *Elle n'était pas prête!* (*Vifs applaudissements.*) »

Ainsi donc, cette Allemagne qui n'était pas encore prête à faire la guerre en 1912, voulait néanmoins la déclencher par des incidents au Maroc en 1911 !... Le discours de Poincaré a été affiché, comme celui de Viviani l'avait été. Que dire d'un Parlement qui sanctionne, applaudit et homologue de pareils outrages au bon sens, et les fait placarder, aux frais des citoyens, sur toutes les murailles dans le pays de Voltaire?

Le professeur américain Elmer Barnes a remarqué avec juste raison que pour Poincaré il y avait deux morales, l'une que l'on applique aux « ennemis », et une autre, très différente, que l'on réserve pour soi et ses compatriotes. C'est ainsi, en effet, que l'exige le narcissisme national. Pour tout patriote, l'examen de conscience est au moins superflu puisque, par définition congénitale, l'ennemi a toujours tort. « Notre Mère » devant toujours avoir raison, battre le *mea culpa* sur sa poitrine apparaîtrait comme un sacrilège inexpiable.

Rappelons ici un fait qui montrera la mentalité indécrottablement pharisaïque de Poincaré.

En 1923, les Eglises protestantes de Suède publièrent une sorte de manifeste d'esprit évangélique invi-

tant à la réconciliation, et accessoirement à l'abandon de la Ruhr, dans un but de pacification. A cette invitation, Poincaré, avec une ironie basée sur un parfait mépris de l'esprit évangélique, répondit ainsi : « La France souhaite ardemment qu'un jour vienne où elle pourra pardonner le crime commis par l'Allemagne. Mais elle sait que la condition première du pardon est que la coupable se repente et change de conduite. Elle ne veut donc pas douter que les sages conseils des évêques de Suède inclineront les cœurs des dirigeants de l'Allemagne vers cette repentance et hâteront ainsi le jour du pardon. »

A cet écœurant pharisaïsme, M. Charles Gide a répondu avec autant de finesse que de saine doctrine :

« Il est exact que l'invitation à la repentance se trouve fréquemment dans les Saintes Ecritures. Cependant il est à remarquer que quand les prophètes, Christ et les apôtres prêchent la repentance, c'est de la repentance de nos propres péchés qu'il s'agit et non des péchés de nos ennemis. Il y a là une nuance qui, je le crains, n'échappera pas aux évêques de Suède, plus familiers que les Français avec l'Evangile. » (1)

Au mois de mars 1912, l'ambassadeur à Berlin, Jules Cambon, avisa Poincaré des tentatives de rap-

(1) On n'en finirait pas de signaler les artifices et la mauvaise foi de Poincaré. M. Alfred Fabre-Luce, avec une belle logique française, en a cité un cas qui se rapporte au déclenchement. Il faut reproduire sans commentaire : « *Le Quai d'Orsay feint de n'être informé de la décision russe qu'avec trente heures de retard; quand il en transmet la nouvelle à Londres, c'est en la présentant comme une réponse à la mobilisation générale autrichienne, qui est intervenue depuis. Et ceci permet à Poincaré d'écrire le 31 au roi George V : « Nous avons nous-même, dès le début de la crise, recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis » et de lui représenter encore, à une heure où il sait la guerre certaine, l'intervention anglaise comme un facteur de paix.* »

prochement de l'Allemagne, et ce dernier a reconnu ces dispositions en son discours du 6 juillet 22, ainsi qu'on l'a vu deux pages plus haut. Mais ce qu'il n'a pas dit en cette séance, c'est qu'il avait répondu à son ambassadeur en le mettant en garde contre ce « piège ». Et, dans son livre, il retranche soigneusement de sa lettre cette phrase-aveu : « Depuis quelque temps, l'Allemagne poursuit avec une opiniâtreté inlassable un rapprochement... etc. », qui, évidemment, est suggestive dans un sens qui ne lui convient pas.

Peut-être faut-il encore remarquer en terminant que, souvent, Poincaré ne prend même pas la peine de dissimuler ses artifices. A propos des télégrammes 115 et 118 dont il a été question plus haut, M. Demartial constate : « Cette fois, M. Poincaré cite les textes authentiques des deux télégrammes, mais il se garde bien de dire qu'ils remplacent des textes faux, et à plus forte raison d'expliquer pourquoi, il y a six ans, il avait utilisé ces textes faux, bien qu'il reconnaisse, avec un bel aplomb, qu'il avait les textes authentiques. »

M. Poincaré sait bien qu'il n'a pas à se gêner. Il connaît d'autant mieux l'absence de sens critique et la veulerie du peuple français, qu'il a magistralement manoeuvré tous les leviers de commande de l'Etat : presse, propagande, censure, fonds secrets, okhrana, pour abolir l'un et parachever l'autre.

Après avoir débusqué l'un des plus beaux aplombs de Poincaré, le logicien comte Montgelas écrit : « Une telle argumentation avec des citations qui, en réalité prouvent le contraire de ce que l'auteur affirme, montre assez que celui-ci n'a pas en bien haute estime la force de jugement du lecteur. »

Les événements n'ont que trop prouvé qu'en la tenant en très piètre estime, Poincaré avait mesuré à sa juste valeur la force de jugement de la majorité de ses concitoyens.

CHAPITRE XI

A PROPOS DE QUATORZE QUESTIONS ET QUATORZE REPONSES

M. René Gérin, ancien élève de Normale supérieure, agrégé de lettres, capitaine de réserve et chevalier de la Légion d'honneur, ayant en 1928 découvert que « les gouvernements de l'Entente avaient leur large part de responsabilité dans les origines de la guerre », écrivait aux directeurs de journaux français une lettre publique, dans laquelle il disait notamment : « Ayant fait la guerre, comme tant d'autres, plein de confiance dans ce qu'on nous disait de ses nobles motifs et de ses non moins nobles buts, je considère aujourd'hui que le premier de nos droits et le premier de nos devoirs sont d'empêcher le renouvellement d'impostures qui sont la honte et font le malheur de l'humanité. »

Les directeurs de journaux, comme un seul homme jetèrent sa lettre au panier. Mais le président de guerre Poincaré, mis au courant par ses informateurs, et sans doute prenant en considération les galons et la croix de l'épistolier, lui fit savoir qu'il consentirait à lui accorder une entrevue afin, pensait-il, de le ramener à la discipline orthodoxe. L'entrevue eut lieu et il en est résulté par la suite quatorze questions écrites formulées par M. Gérin, auxquelles Poincaré fit autant de longues réponses — justifiant ainsi une fois de plus le titre de Sisyphe des responsabilités que je lui ai décerné voici déjà quelques années. Ces quatorze questions et leurs réponses ont été réunies en un volume que Payot s'est chargé d'éditer.

Les questions sont concises et précises; on peut seulement dire qu'elles n'embrassent guère qu'un seul ordre de faits : les mobilisations. Ce qui, par voie de conséquence, signifie que pour fouiller le terrain des responsabilités, ce n'est pas quatorze questions qu'il faudrait poser, mais bien davantage! Par exemple, nulle allusion à la corruption de la presse française sous la direction de Poincaré et de son ministre des Finances, l'intègre Klotz, « afin de préparer l'opinion française à prendre part à la guerre qui peut éclater à propos des Balkans », ainsi que l'écrivait Isvolsky, le 29 janvier 1913.

Les réponses de Poincaré sont longues et diffuses, selon son habituelle tactique que j'ai signalée plus haut (elles occupent 143 pages du livre, alors que les questions n'en prennent que 35); elles ne nous apprennent rien de nouveau et ne sont généralement qu'une nouvelle mouture de son livre *l'Union sacrée*.

La correspondance d'Isvolsky réunie dans les volumes du Livre noir étant accablante pour Poincaré, il est compréhensible qu'ici, comme dans ses autres plaidoyers, il fasse des efforts tortueux pour la discréditer. Dans ce dernier ouvrage dont nous parlons, il ne paraît pas avoir bien conscience de son propre personnage lorsqu'il écrit : « Je trouve fort étrange qu'on préfère des assertions de M. Isvolsky à mes affirmations. »

Il ne comprend pas, ou plutôt feint de ne pas comprendre que ce qui constitue l'inappréciable valeur documentaire de la correspondance d'Isvolsky, c'est qu'elle était *secrète* et que, en la rédigeant, l'ambassadeur russe ne se doutait guère qu'un jour elle serait divulguée. Voilà ce qui lui confère une sincérité certaine. Tandis que, au contraire, l'argumentation et la docu-

mentation de Poincaré, dès longtemps sélectionnées ou truquées en vue de l'opinion par un avocat d'affaires habile au jeu des papiers et des alibis, ne sauraient inspirer qu'une très légitime suspicion.

Poincaré ne manque pas de vouloir aussi discréditer la source et la fidélité de traduction du Livre noir et, d'une façon générale, de tous les documents qui incriminent sa politique. A ce sujet même, M. Gérin a dû faire remarquer dans sa note de la page 74, que « M. Sazonof vivait encore en France au moment où le Livre noir a paru et qu'il aurait été à même de rectifier une inexactitude si elle s'était produite. »

Très juste. Mais il y a mieux, et je me permettrai de compléter la remarque. Non seulement Sazonof n'a rien démenti de la correspondance d'Isvolsky, qu'il connaissait mieux que quiconque, puisqu'il en avait été le destinataire, mais encore il en a explicitement admis, et pour ainsi dire, authentiqué la publication. Le Livre noir a paru en 1923; or, en 1924, dans une préface au *Journal du Ministère des Affaires étrangères russe*, il écrivait : « Maintenant que tous les coins et recoins de nos archives ont été fouillés et que tous leurs documents secrets ont été publiés, il est à peine possible de dire quelque chose de nouveau sur les événements qui précédèrent la guerre européenne. »

Tous les historiens du monde reconnaissent aujourd'hui l'authenticité du Livre noir; en s'efforçant encore de la contester, Poincaré se livre à une jocrisserie désemparée qui ne saurait en imposer qu'aux ignorants, encore très nombreux il est vrai, qui lisent ses journaux et les croient.

Il en est une autre (jocrisserie); c'est lorsque, à plusieurs endroits, il insiste sur les mirifiques garan-

ties démocratiques qu'offrait notre régime républicain. Il écrit par exemple : « Ni moi, ni le gouvernement n'avions, Dieu merci ! (sic) ni le droit, ni le moyen d'attaquer l'Allemagne. Nous n'avions que le droit de venir devant les Chambres, de leur soumettre les conventions de l'alliance et de leur demander l'autorisation de déclarer la guerre... »

C'est incroyable d'astuce et d'audace, quand on songe que la guerre s'est précipitée en l'absence des Chambres par l'irréparable mobilisation alliée, et que Poincaré a fait le nécessaire afin « d'éviter des débats publics sur l'application du traité d'alliance », ainsi que l'écrivait Isvolsky le 1^{er} août !

Et quant aux garanties démocratiques, j'ai montré au chapitre VIII le cas qu'en avait fait son gouvernement en diverses circonstances. C'est bien de ces agissements dont ledit Isvolsky écrivait le 14 mars 1912 : « Grâce à une telle façon d'agir, le peuple français reste dans l'ignorance des buts réels de son gouvernement. »

Cette controverse (?) Gérin-Poincaré m'amène à donner ici mon avis sur ce genre d'exercices. Dans un article d'*Evolution* (mai 28), M. G. Demartial disait : « Depuis dix ans, je poursuis le but d'amener un représentant de la thèse officielle des responsabilités de la guerre à une discussion contradictoire. »

Eh bien, moi, depuis un nombre égal d'années, je m'oppose à l'excessive condescendance qui consiste à solliciter la contradiction de faussaires avérés (ou stipendiés de faussaires) qui ont encore en main les moyens de fausser le jeu, de biseauter les cartes et de piper les dés. L'expérience qui vient d'être naïvement tentée par M. Gérin n'est pas pour me donner tort. Que Payot, l'éditeur du fameux *J'Accuse* de 1915, ait saisi

avec empressement cette occasion de montrer à nouveau son zèle officieux, faisait assez connaître à l'avance le parti qu'il comptait en tirer; et la bande de couverture qui présente le livre constitue un assez joli tour de gobelets! Enfin le résultat au point de vue de la propagande est là, et dans tous les cabinets de lecture le volume est classé parmi tous ceux qui soutiennent la thèse gouvernementale, et présenté comme une réponse écrasante du Président à un monsieur qui se faisait imprudemment l'écho de la propagande ennemie (!) A telle enseigne que, consacrant cette destination, voici Poincaré lui-même qui n'hésite pas à s'attribuer la paternité exclusive du bouquin : « Mon livre paru en mai dernier, chez Payot... », écrit-il au *New-York Times* (27 sept. 30). Il est tellement satisfait de l'effet produit, qu'on est fondé à croire que c'est à raison d'icelui qu'il a fait donner la croix à l'éditeur lausannois, qui l'attendait depuis si longtemps...

Dans ce même article *d'Evolution*, M. Demartial s'étonne que Pierre Renouvin ne réponde à aucune des questions précises qu'il lui pose, ne rende jamais compte de ses travaux, même pour les critiquer, ne le cite jamais — en un mot, semble l'ignorer complètement.

M. Renouvin, non plus que ses émules, n'ignore ni Demartial, ni le plus obscur d'entre nous. Et ceci m'amène, sinon à approfondir, du moins à clarifier la question. La vérité, c'est que sur ce point si grave des responsabilités, nulle discussion publique n'est possible entre les officiels et les indépendants que nous sommes, parce que, réciproquement, nous nous tenons sur des terrains de principe absolument différents.

Lorsque, en 1923, au procès Judet, le procureur gé-

néral Lescouvé a déclaré textuellement que « Les intérêts de la patrie sont supérieurs à ceux de la justice et de la vérité », il a admirablement tracé la démarcation entre les hommes qui par leur situation ou leur intérêt sont inféodés au dogme patrie, même sans la justice ni la vérité; et ceux pour qui il ne saurait y avoir de patrie sans vérité et sans justice.

La patrie qui a besoin des mensonges d'Etat et qui, conséquemment, a pour base l'avilissement de ses enfants, nous inspire une insurmontable horreur, surtout si elle revêt l'hypocrisie démocratique.

D'après le principe lescouvien ci-dessus énoncé, et que Barrés a traduit par la formule : « Notre mère fût-elle dans son tort, il faut lui donner raison », la recherche de la vérité est au moins oiseuse, puisqu'elle n'importe pas...

L'abstraction — impérieuse et draconienne au point que pour elle on sacrifie tous les hommes — étant conçue tout à fait indépendamment de la vérité, il s'ensuit que, dans cette conception, la recherche de la vérité devient une sorte de forfaiture au contrat social et sa démonstration un crime de lèse-patriotisme!

Les officiels ne peuvent accepter de discussion avec nous parce que, servants de la Raison d'Etat, ils sont rituellement tenus de nous considérer comme suppôts de l'étranger; et nous, nous ne pouvons entamer de controverse avec eux parce que l'indépendance nous place sur un plan libéré de leurs superstitions plus ou moins sportulaires.

Voilà quant au principe. Et ce principe, le fonctionnarisme de M. Renouvin le pressent à merveille, cependant que la candeur de M. Demartial ne l'a pas encore admis.

D'autre part et quant à la pratique, ne serait-ce pas de notre part prendre bénévolement le rôle de dupes que de nous mettre à égalité dans une discus-

sion publique, devant une opinion sursaturée d'erreurs, dans laquelle discussion nous n'apporterions que le raisonnement, alors que nos contradicteurs seraient en possession de toutes les forces organisées, avouées ou occultes, de l'Etat : propagande, diffusion, intimidation, corruption, falsification, presse, sbires et provocateurs dont ils useraient, soyez-en sûrs, jusqu'au bout, car jamais, de même que l'état-major naguère, ils ne consentiraient à avoir tort : tous ces gens-là prétendant représenter « la Patrie », laquelle, selon le dogme, ne doit jamais avoir tort.

Telles sont les raisons matérielles et morales, en l'état actuel des choses, pour lesquelles les historiens indépendants ne doivent ni solliciter, ni accepter de colloques publics... avec les autres.

CHAPITRE XII

LE FAUX MAJEUR

La thèse des responsabilités de déclenchement que le gouvernement français tenait à faire accepter par les peuples alliés, à fin juillet 1914, et à imposer à l'Histoire a été explicitement condensée, et par lui-même, dans la pièce 118 de son recueil diplomatique (Livre jaune de 1914). Voici cette pièce :

« Saint-Pétersbourg, 31 juillet. — En raison de la mobilisation générale de l'Autriche et des mesures de mobilisation prises secrètement, mais d'une manière continue, par l'Allemagne depuis six jours, l'ordre de mobilisation générale de l'armée russe a été donné, la Russie ne pouvant, sans le plus grave danger, se laisser davantage devancer; en réalité, elle ne fait que prendre des mesures militaires correspondant à celles prises par l'Allemagne. Pour des raisons stratégiques impérieuses, le gouvernement russe ne pouvait plus, sachant que l'Allemagne s'armait, retarder la conversion de sa mobilisation partielle en mobilisation générale. — PALÉOLOGUE. »

Or, cette pièce est un faux. Paléologue n'a jamais envoyé ce télégramme; il a été entièrement fabriqué au Quai d'Orsay pour les besoins de la thèse que l'on voulait imposer.

Dès 1925, les recherches indépendantes forçaient la lumière sur ce point, et l'officieux M. Pierre Renouvin était amené à donner le vrai télégramme envoyé par Paléologue. Le voici dans son laconisme intégral :

« Saint-Pétersbourg, 31 juillet. — La mobilisation russe est ordonnée. »

(Rappelons que la veille au soir, Paléologue avait annoncé « les premières mesures de mobilisation générale ». Cette phrase fut supprimée au Livre jaune, vraisemblablement parce que la grave information qu'elle apportait le 30 avait été cachée au Conseil des ministres du 31 au matin — toujours en vue de la susdite thèse gouvernementale.)

Dans ses conférences de 1921, Poincaré avait donné de la 118 le texte du faux reproduit plus haut. Mais dans son volume sur le déclenchement, il donne cette fois le texte exact (*l'Union sacrée*, p. 445). Et il ajoute inconsciemment : « J'ai encore entre les mains la copie qui m'était destinée (le jour même). » Ce qui nous oblige à déduire qu'il s'est servi sciemment du faux, non seulement dans le recueil de son gouvernement, mais encore dans ses conférences de 1921, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il a pu le faire.

Enfin, l'année dernière, dans la controverse avec M. René Gérin, dont j'ai parlé au chapitre précédent, Poincaré, tout en avouant l'insincérité de la pièce 118, en a donné la piteuse explication que voici :

« Lorsque le Livre jaune a été rédigé (rédigé est bien le mot qui convient en effet), dans les premières semaines de la guerre, il est probable que, pour préciser dans un sens que l'on croyait exact la chronologie des événements, les rédacteurs ont jugé possible d'ajouter au télégramme 118 les mots où vous voyez un faux. »

Il faut avec Demartial admirer le « bel aplomb » de Poincaré. Les rédacteurs n'ont pas fait qu'ajouter des mots, ils ont confectionné entièrement un faux télégramme et élaboré une chronologie mensongère des événements pour faire croire à l'agression des Centraux.

Et que dirait-on d'un fonctionnaire que l'on con-

vaincrait d'avoir introduit dans des écritures publiques un document capital forgé de toutes pièces, et qui répondrait : Il est faux, c'est vrai, mais on l'a « rédigé » pour « préciser ce que l'on croyait exact » (?). On dirait qu'il se moque un peu fort...

Quoi qu'il en soit, l'allégation de Poincaré qui conférerait aux « rédacteurs » du Quai d'Orsay une certaine bonne foi, ne résiste pas à l'examen. Il n'est pas possible que le 31 juillet au soir on ait pu croire à la chronologie des mobilisations telle qu'elle est fixée dans la pièce 118. Les dépêches des agences et des grands journaux reçues dans la journée démentent en effet l'explication qui nous est offerte. Par exemple, *Le Matin* daté du 1^{er} août donnait en première page, quatrième colonne, les dépêches datées et reçues la veille :

« Pétersbourg, 31 juillet. — Une mobilisation générale a été ordonnée hier soir. »

Et plus bas, même colonne :

« Vienne, 31 juillet. — La mobilisation est devenue générale. »

L'antériorité de la mobilisation russe ressort clairement de ces deux dépêches.

Le Journal publiait la même chose en termes différents. En dernière heure :

« Pétersbourg, 31 juillet. — Le bombardement de Belgrade a automatiquement provoqué la mobilisation générale... »

Et, en première page :

« Vienne, 31 juillet. — L'empereur a ordonné la mobilisation générale... »

Enfin, à ce moment précis de la soi-disant réception de la 118, le diplomate Saint-Brice écrivait dans *Le Journal*, en parlant de la veille, c'est-à-dire du 30 : « Le premier mouvement de l'Allemagne en apprenant la mobilisation russe... »

Donc, lorsque Poincaré, pour tenter d'excuser le

faux 118, vient nous dire qu'il « précise ce que l'on croyait exact » le 31 juillet, il s'enferme lui-même dans le dilemme suivant : Ou le Quai d'Orsay était plus mal informé que les salles de rédaction, et alors en un tel moment quel repaire de criminelle ineptie! — ou l'explication qu'il nous donne n'est qu'un mensonge de plus.

Plus récemment, Poincaré, contraint par les recherches indépendantes, a confirmé au représentant d'un journal américain son désaveu du contenu de la pièce 118 :

« Il est exact que, dans mon livre paru en mai dernier, j'ai déclaré contrairement à l'opinion qui a régné jusqu'ici en France, que la mobilisation russe ne s'est point effectuée ultérieurement à la mobilisation autrichienne. » (*New-York Times*, 27 sept. 30.)

Ah, le bon apôtre! L'opinion qui a régné en France? Mais qui donc a présidé à la formation de cette opinion erronée, sinon le gouvernement Poincaré en confabulant la pièce 118; — ainsi d'ailleurs que la 127 du lendemain, adressée à son ambassadeur à Londres, et dont le but évident est d'égarer de même sorte l'opinion anglaise? En voici l'essentiel :

« ...Pendant que l'on négociait, l'Autriche a, la première (*sic*) procédé à une mobilisation générale. La Russie s'est vue forcée de l'imiter (*sic!*) Veuillez transmettre d'urgence à Sir Grey... Je suis persuadé que l'opinion anglaise verra clairement de quel côté vient l'agression...»

(Ici, la logique nous oblige à tirer la déduction suivante : Si, parce qu'on lui donnait à croire que l'Autriche avait mobilisé la première, l'opinion anglaise devait voir clairement de quel côté venait l'agression, aujourd'hui qu'il est démontré, et avoué par Poincaré

lui-même, que l'antériorité appartient à la Russie alliée, l'opinion anglaise doit, pour la même raison, réformer radicalement sa claire vision de l'agresseur — en reconnaissant, si possible, sa catastrophique duperie de 1914. Sinon, après avoir fait la guerre du mensonge, elle ferait la paix du mensonge.)

Cependant, Poincaré ayant confié au journal américain son reniement de la pièce 118, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, a jugé à propos d'ajouter la restriction suivante qui doit appeler notre attention :

« Mais j'ai clairement démontré que ce fait (l'antériorité enfin avouée de la mobilisation russe) laisse intactes les responsabilités de l'Autriche et de l'Allemagne. »

L'assertion est audacieuse. Comment, l'Autriche et l'Allemagne étant non plus agresseurs comme le faisait croire le faux 118, mais bien agressées dans les conditions stipulées par la pièce 127, peuvent-elles conserver leurs responsabilités intactes?... Mais passons. Le « bel aplomb » de Poincaré pourrait bien n'être ici qu'un bluff pour masquer l'échappatoire que je vais dénoncer, et qui a pour but de déplacer la question.

Pour le moment, il ne s'agit pas de ce que Poincaré prétend avoir démontré par ailleurs : cela qui a été anéanti depuis plusieurs années par les historiens indépendants de tous les pays, et tout récemment par la traduction et l'édition françaises de la *Genèse de la guerre mondiale* de l'historien américain Elmer Barnes; cela ne reste plus guère démontré que pour les sportifs de son régime. Mais l'Autriche et l'Allemagne eussent-elles d'énormes et nombreuses responsabilités, il en est du moins une qu'elles n'ont sûrement pas, c'est celle d'avoir « rédigé » et introduit dans le Livre diplomatique officiel français plusieurs documents mensongers dans le but flagrant de faire changer de camp les culpabilités de déclenchement. Or, c'est de cela dont il

s'agit et c'est expressément cela que Poincaré a avoué trois fois : 1° dans *l'Union sacrée*, p. 445; 2° dans sa controverse avec M. Gérin; 3° dans son interview du *New-York Times*. Il ne faudrait tout de même pas qu'il esquisse aujourd'hui une diversion dans ce goût : Cette pièce n'a aucune espèce d'importance et l'Allemagne est cent fois coupable d'autre part!...

Le point est capital. La probité ou l'improbité du Livre français implique devant l'Histoire la probité ou l'improbité du président Poincaré, de sa politique et de ce que les Américains appellent sa « clique ». Le jour même où paraissait le Livre jaune (1^{er} déc. 14) l'officieux *Temps* proclamait : « Il établit sur des documents complets et probants l'écrasante responsabilité des empires centraux. » Si la pièce essentielle et synthétique 118 est véridique et sincère, elle établit à elle seule ce que dit le *Temps*, oui, d'accord. Mais il est amplement prouvé (et avoué par le chef du gouvernement qui l'a fabriquée et intronisée) qu'elle est entièrement mensongère! Alors, qu'établit le Livre jaune aujourd'hui? Ceci : que les mobilisés de M. Poincaré n'ont pas fait « la guerre du Droit » qu'on leur disait, mais bien la guerre de la Fourberie, qu'on ne leur disait pas...

Les aveux de Poincaré confirment ce guet-apens à la volonté pacifique des peuples, que lord Lansdowne a nommé « le complot sinistre pour forcer à la guerre à tout prix » ; ne les laissons pas subtiliser par la jocrisserie du sophisme maurrasien. Lorsque le faux Henry fut découvert, M. Charles Maurras sut le transfigurer, aux yeux de ses lecteurs, en un faux représentatif de vérité, une sorte de faux fiduciaire! Ce fut, certes, un tour bien réussi ! Mais Poincaré démontrerait également bien que le faux 118 représente infiniment mieux les responsabilités des Centraux que des documents sincères et authentiques!...

NOTE. — Il y a bien d'autres faux au Livre jaune français : au moins seize mutilations de textes et neuf lacunes graves ! Nous avons relevé à part celui ci-dessus parce qu'il est le plus complet et significatif, et avoué à plusieurs reprises par Poincaré lui-même, et qu'il présente un condensé de la machination par les machinateurs. Dès 1923, M. Mathias Morhardt traduisait ainsi le sentiment de notre Société d'Etudes sur ce déshonorant ensemble : « Les faux du Livre jaune et du Livre orange ont tous un objet unique : dissimuler à l'opinion publique la date véritable de la mobilisation générale russe. Pourquoi le gouvernement français et le gouvernement russe se sont-ils, au prix de ces adultérations misérables des textes officiels, efforcés de cacher ainsi la vérité sur le fait matériel et sur la date de cette mobilisation ? Il est superflu de le dire : il ne fallait pas que l'opinion fût avertie que l'agression venait des Alliés. »

CHAPITRE XIII

LES ARCHIVES DU QUAI D'ORSAY

Quelques années après la guerre et un peu de divers côtés, on s'est timidement agité pour réclamer du gouvernement la publication des papiers du Quai d'Orsay relatifs au déclenchement de la catastrophe. Mais, cette fois encore et de même que pour la discussion publique entre les indépendants et les officiels, je me suis trouvé à peu près seul à mettre nos amis en garde contre le blanc-seing qu'ils donnaient aux falsificateurs en accordant par avance confiance à leurs futures publications. Et dans les rares petits journaux où je pouvais écrire, je disais notamment que j'étais très fortifié dans cette opinion par l'attitude du Comité de la Ligue des Droits de l'Homme, qui réclamait instamment cette publication, et dont le compéage gouvernemental est désormais bien établi : sa scandaleuse adhésion au projet de militarisation intégrale Serrigny-Boncour-Klotz-Painlevé en étant une éclatante preuve de plus.

Mais nos amis eux-mêmes demandaient la mise au jour des archives. Si elles ont été truquées, ce sera à nous à le découvrir et à le démontrer, disaient-ils. L'essentiel est d'amener les séides de Poincaré à ouvrir leurs armoires et de les contraindre à discuter leurs pièces.

C'était là une illusion! Cela était bon au temps de l'affaire Dreyfus, où régnait encore une certaine liberté de discussion. Mais maintenant que toute la presse est asservie à la politique du mensonge de guerre; que tous les corps constitués et fonctionnarisés sont tenus

par leur attitude passée; que les parlementaires et jusqu'aux académiciens ont vu leurs « soldes » doublées par le grand coupable et essentiel prévenu lui-même, comment nourrir encore l'espoir d'un débat impartial quelconque?

Au surplus, la composition de la Commission officielle chargée d'authentifier dans le secret de ses séances les dits papiers, aurait dû, semblait-il, dissiper les illusions les plus tenaces. Jamais plus impudent défi ne fut porté au sens de l'impartialité! Poincaré est tellement assuré de la complicité de ses bourreurs de crânes et de la veulerie critique d'une opinion éclosée de sa « culture persévérante de la conscience nationale », qu'il peut s'affranchir de tout ménagement et se constituer sans vergogne un aréopage de quarante mameluks ouvertement préposés à le blanchir coûte que coûte; la Ligue gardienne des principes démocratiques se gardant bien de rappeler le droit à l'impartialité par la contradiction, fût-ce par une seule voix : bonne précaution, car, selon Emerson, la vérité et un seul font une majorité écrasante.

Alors que les organismes créés en Allemagne, en Autriche et en Angleterre pour le dépouillement des archives de ces pays, ne comportaient que quelques personnes — lesquelles, au jugement universel, se sont honorablement et rapidement acquittées de leurs missions — ici l'on a voulu en imposer par le nombre, et la Commission qui se réunira sous la férule de Philippe Berthelot ne comporte pas moins d'une quarantaine de membres!

Depuis que j'écrivais cela, notre officielle Commission fonctionne. Mais l'importance numérique de cette dévouée phalange ne semble pas constituer un gage de

célérité, car alors que la Commission anglaise par exemple, composée seulement de trois personnages, a révélé l'ensemble des documents des *Foreign* en quelques mois, nos quarante compères ne nous livrent, au bout de deux années de gestation, que la période s'étendant du 3 novembre 1911 au 7 février 1912!

Enfin, direz-vous, c'est de bon augure tout de même. Armons-nous de patience et, à ce train-là, nous aurons les documents concernant le déclenchement de 1914 vers 1940.

Eh bien, c'est encore une illusion. Ni vous, ni vos neveux, citoyens français, n'aurez l'intégralité de vos archives! Dans une imposante Préface au premier recueil publié, le recteur Charléty nous l'apprend avec une désinvolture charmante; oyez :

« Les publications de documents contemporains ne peuvent être que le résultat d'un choix. C'est par centaines en effet, et même par milliers, que les documents s'entassent, chaque mois, dans les dossiers. Pour la plupart, ces pièces sont relatives à de menues affaires de service courant ou à des faits qui ne présentent aucun intérêt pour l'objet propre assigné au travail de la Commission. Une sélection est donc indispensable, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, qui s'imposent à tous les éditeurs de documents du même genre. Mais ce choix ne doit être inspiré que par le désir d'épargner au lecteur la consultation fastidieuse de pièces négligeables. Préparé par des historiens, il n'a subi l'influence d'aucun parti pris et d'aucune préoccupation étrangère à l'histoire. »

Voilà qui serait bon si, malheureusement, ce « choix » et cette « sélection » n'avaient été exclusivement « préparés par des historiens » fonctionnaires du gouvernement de Poincaré (ou de ses différents succédanés), lequel les a constitués en cette Commission spéciale par décret personnel, arbitraire et dictatorial, le

20 janvier 1928, contresigné par Briand, lequel mené par Berthelot, ne veut pas plus la vérité sur les responsabilités que Poincaré et Berthelot eux-mêmes, sans qu'un seul historien ou logicien indépendant et compétent ait été introduit pour sauvegarder les droits de la contradiction et du libre examen! Que vaut, chez les exécutants, l'assurance « d'aucun parti pris et d'aucune préoccupation étrangère à l'histoire » lorsqu'éclate aussi insolamment à la base le parti pris préalable d'écarter toute contradiction et d'étouffer la lumière impartiale?

Est-ce que cette Commission, choisie par les prévenus eux-mêmes hors de tout concours et exclusivement parmi les sportulaires de l'Etat ou ceux qui déjà ont donné des gages d'obédience à la thèse gouvernementale et sont prisonniers de leur attitude passée, ne constitue pas le plus impudent outrage à l'équité en même temps qu'au sens de la démocratie? Comment ces messieurs budgétivores ne voient-ils pas que le fait d'accaparer par devers eux les archives françaises, justifie les plus légitimes suspicions et leur ôte toute autorité morale devant l'histoire?

Avec toute la considération qui lui est due, nous ferons observer à M. le Recteur Charléty que son explication (reproduite ci-dessus) ne constitue qu'un boniment dilatoire; car il ne s'agissait pas en effet de publier « des pièces relatives à de menues affaires de service courant »; mais, précisément parce que « une sélection était indispensable (ce que nous admettons), comment M. le Recteur ne comprend-il pas que la rectitude la plus élémentaire commandait l'introduction au sein de la Commission de quelques éléments libres, gages d'impartialité et sauvegarde de dignité dans l'indépendance?

D'autre part, lorsque M. le Recteur invoque « l'objet assigné au travail de la Commission », il place celle-ci en une posture qui n'a rien de particulièrement

brillant, et nous confirme implicitement ce que nous savions par ailleurs, et même d'avance, à savoir que toute initiative investigatrice lui est interdite, et qu'elle n'a à opérer que sur les pièces qu'on soumet à son examen et qui, naturellement, ont été préalablement sélectionnées dans ce but par les soins de MM. Paléologue et Berthelot. (1)

Je m'abstiendrai de qualifier un tel rôle. Je dirai simplement que quelques indépendants, (MM. Albert Mathiez, Georges Michon, Félicien Challaye et Georges Demartial, par exemple) l'eussent singulièrement relevé, car ce n'est pas tant sur les pièces présentées aux séances de la Commission qu'ils eussent appelé l'attention de leurs collègues, mais bien plutôt sur celles dont l'absence leur eût paru étrange...

Ajoutons enfin que le zèle sélectionneur des historiographes de Poincaré ne constitue pas la seule cause qui privera les citoyens français de l'intégralité de leurs archives. Il y a en outre un certain désordre plus ou moins intéressé. A la page 577 de ce premier volume nous trouvons une petite note bien suggestive à cet égard. Voici à quelle occasion. A la date du 30 janvier 1912, Jules Cambon envoie de Berlin à son ministre Poincaré, un télégramme où nous lisons entre autres choses : « En ce qui concerne la France, on croit (en Allemagne) qu'il y a chez nous un violent réveil du parti de la guerre. L'attitude prise dans ces derniers mois par quelques personnalités politiques et par une partie de la presse le fait appréhender. C'est pourquoi

(1) Paléologue, Secrétaire général du Quai, ami d'enfance de Poincaré, n'agissant que sur les indications de celui-ci, on conçoit qu'en fin de compte c'est le prévenu Poincaré qui mâche la besogne de la Commission... Compliments!

la décision de la Commission sénatoriale sur l'accord franco-allemand a été accueillie ici avec une satisfaction dont l'expression m'a paru digne d'être notée (et que j'ai transmise à Votre Excellence par ma lettre particulière d'hier)... » Ici un renvoi à la petite note susdite et qui est ainsi libellée : « Cette lettre n'a pas été retrouvée ».

Il est dommage en vérité qu'une lettre particulière adressée au ministre des Affaires étrangères par son ambassadeur, et qui devait contenir des passages intéressants, si l'on en juge par le télégramme qui l'invoque, disparaisse des cartons dudit ministère.

Mais cette lettre particulière était adressée à M. Raymond Poincaré... Qu'est-ce à dire exactement de cet incident? Ceci : Que Poincaré a non seulement constitué lui-même la Commission chargée de l'absoudre, et que cette Commission, de son propre aveu, procède à des sélections occultes; mais encore que l'intéressé a soustrait à son examen les pièces qui pourraient trop violemment l'obliger à ouvrir les yeux!

CHAPITRE XIV

LA PREUVE PSYCHOLOGIQUE

Ce n'est ni un cri de vainqueurs, ni un cri de vaincus. Ce que j'entends, ce sont des gens qui chantent et qui dansent autour de l'idole qu'ils se sont faite.

(EXODE XXXII, 18).

Bonaparte commençant sans argent sa campagne d'Italie, provoquait l'entrain de ses hommes en leur promettant le prochain pillage de « riches provinces », ainsi que l'atteste son ordre du jour du 7 germinal, an IV; et pour les confirmer en de nobles espoirs, il usait du stratagème qu'il avouait plus tard à Mme de Rémusat : « Je faisais conduire au milieu de la troupe des fourgons escortés, quoique vides, que j'appelais le trésor de l'armée. »

A ce trait on reconnaît le vrai meneur de bétail humain. Ces fourgons vides, ou remplis de cailloux, autour desquels, durant les nuits glacées des Alpes, montent la garde les « va-nu-pieds superbes » dont le maître qui les trompe va semer les os sur tous les champs de l'Europe, c'est là le symbole de notre époque martyrisée, mais bafouée de mythes et fouaillée de chimères.

Les grognards de l'aventurier de génie montaient la garde devant un fourgon vide en se disant gravement : C'est le trésor de l'armée! — Voilà qui est bien. Mais toute une génération d'Europe expédiée aux charniers de sa diplomatie occulte, s'est écriée religieusement : Notre Mère nous appelle! — Voilà qui est mieux.

« Il n'y a pas de plus grande charlatanerie que de faire prendre les mots pour des réalités », dit Voltaire. A ce compte, il n'y a pas de plus triomphale charlatanerie que la superstition patriotique, car elle va jusqu'à sacrifier les hommes vivants à un mythe verbal. Dans la dernière guerre, douze millions de jeunes hommes ont été tués pour que subsiste et perdure ce qui n'a pas d'existence propre!

L'homme d'Etat anglais Edmund Burke disait dans sa noble et sévère *Lettre aux Français* : « Le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple, c'est de tomber sous le joug et de se croire libre. » Il est un degré de plus dans l'abjection. C'est de faire de son joug un paladium et de sa duperie une religion. C'est de transfigurer logomachiquement son malheur en félicité, sa honte en lustre et son passif en actif. « Ce qu'il y a de plus humiliant, de plus révoltant et de plus désespérant, écrivait John Lemoine, ce n'est pas de voir écraser impassiblement les malheureux, anéantir les corps et les âmes, l'esprit et la matière, les blés, les arbres, le fruit du travail des peuples, le corps des enfants, le cœur des mères, toutes les lois, toutes les libertés, tout ce qui vivait et ne demandait qu'à vivre, non, mais c'est de voir l'abjection morale, le déshonorant besoin de servitude qui pousse le troupeau humain à adorer les forfaits dont il est victime, à diviniser les mains qui le frappent et à baiser les pieds qui l'écrasent. »

Mais toute religion a sa transsubstantiation eucharistique. La religion patriotique procède de la plus extravagante mystification, à savoir la corporisation audacieuse de l'entité patrie. Napoléon, le premier rénovateur du genre, à Lutzen, criait aux conscrits qui flanchaient : « Tenez bon, mes enfants : la Patrie vous regarde ! » Nos modernes fantoches qui l'ont de beaucoup dépassé dans leur dilapidation de jeunes vies, n'ont pas manqué d'user du même phantasme. Poincaré

dit le 1^{er} février 1916 : « La France pressera sur son cœur les fils qui l'auront sauvée ». Et Barrés écrit le 30 juin 1916 : « La Patrie voit tous ceux qui sont morts pour elle, et les chérit sans fin d'un même amour. »

Le grand proxénète du verbe, Viviani, assurait que « Lorsque la France a mis sa signature sur un traité, elle donne au besoin le sang de ses enfants pour y faire honneur. »

J'ai reconnu là l'orateur qui déjà en 1914, invitait imperturbablement les députés à regarder la corporisation qu'il faisait du pays où il n'était pas né.

« Regardez la France telle qu'elle est, disait-il. Elle a le torse droit, elle porte d'une main qui ne tremble pas, le drapeau qui abrite nos espérances et nos fiertés. »

Il est certain qu'une main qui ne tremble pas est faite à souhait pour apposer une signature.

D'autre part, M. Painlevé, le 13 octobre 1916, déclarait à la tribune de la Chambre : « Le gouvernement ayant pris la responsabilité de l'expédition de Salonique, des arrangements ont été conclus au bas desquels la France a mis sa signature. »

Nous sommes descendants des Encyclopédistes et disciples d'Auguste Comte et de Littré, n'est-ce pas? Il serait impossible qu'on nous pût abreuver de phraséologies vides de substance. Je cherche donc la signification de ces mots : la signature de la France.

M. Painlevé, tout comme feu Viviani appartient à l'école rationaliste positiviste; ni l'un ni l'autre ne sauraient se repaître de chimères. Ah, mais non. Quand ils assurent que la France a mis sa signature, ils savent ce qu'ils disent, et cela ne peut avoir qu'un sens concret et objectif. Seulement, nous voudrions le connaître.

Lorsque la fille Jeanne Bécu, comtesse du Barry, disait à son royal et sadique amant : « La France, ton

café f... le camp ! » elle se livrait à une impertinente personnification.

Lorsque Bonaparte, alors Premier Consul, pour justifier l'exécution du duc d'Enghien, disait en parlant des légitimistes : « Ces gens-là voulaient tuer la Révolution dans ma personne. Je leur ai montré ce dont elle est capable pour se défendre », il forgeait une identification aussi audacieuse qu'intéressée.

Ces temps artificieux, Dieu merci! ne sont plus. On ne nous en fait plus accroire. Nous savons bien maintenant que la Révolution n'était pas plus personnifiée dans le Corse sanglant et incestueux que la France vraie n'était personnifiée dans la turpitude de Louis XV.

Reste que nous voudrions bien savoir ce que messieurs Viviani, Painlevé et autres modernes entendent par la signature de la France. Parce que si cette métaphore cache les tractations sordides et louches de la diplomatie secrète, et que ce soit pour « faire honneur » à la signature de quelques requins de la Carrière qu'il faille donner le sang des enfants du peuple, je me permettrais de lui demander, au peuple, s'il ne trouve pas que décidément ça fait le compte...

Nos fonctionnaires professeurs nous enseignent dans nos Universités, qu'étant libérés de toute superstition, nous ne devons nous réclamer que du libre examen et de la critique scientifique. Ce sont des compères. L'un d'eux, M. Gaston Deschamps, dans le *Temps*, du 3 novembre 19, ne craignait pas de célébrer le « diplôme » de dérision funèbre et de lui conférer les vertus de la lance d'Achille : « Les familles cruellement éprouvées, écrivait-il, recevront un témoignage de fraternelle sympathie signé par le Président de la République. » (C'était Poincaré, qui de la même main avait signé la mobilisation, c'est-à-dire avait « cruellement éprouvé les familles » en envoyant les jeunes hommes au massacre!) Et le compère ajoutait: « Puisse un tel hom-

mage prouver à tous ceux et à toutes celles qui pleurent, jusque dans les plus lointaines contrées de la France, jusqu'aux hameaux les plus ignorés, qu'il n'y a pas un seul sacrifice assez obscur pour échapper aux regards de l'Histoire. »

Ainsi donc, voici l'aboutissement d'une civilisation scientifique. Les gouvernants peuvent disposer des fils pour les hécatombes de leur politique, et ils en sont quittes envers les pères en leur faisant administrer par des pions sportulaires des phrases où l'Histoire est corripisée pour regarder les victimes!

« L'entité France a recouvré une certaine importance au moment de la guerre », écrivait M. Charles Maurras, le 25 mai 1925. Je le crois bien. Il a fallu infuser aux hommes cette foi religieuse que l'entité était tout et eux rien, pour les amener à se sacrifier par centaines de mille ! D'ailleurs le politicien et futur ministre Vidal l'exprimait nettement dans *le Pays* du 2 novembre 1917, qui parlant des poilus disait : « Leur vie ne leur appartient pas; ils sont les cellules mortelles de la France qui ne peut pas mourir. »

Quel monde à l'envers, quelle civilisation de supplice que ceux où, selon l'expression de Marie Lenéru, « un État (c'est-à-dire quelques parvenus au pouvoir) s'arroe le droit de sacrifier à un mythe la seule réalité au monde : les individus ! »

Toute invocation grandiloquente à « la chose publique », à la collectivité, au « faisceau », à la « conscience nationale », à « l'avènement du prolétariat », que ce soit en France, en Soviétie ou dans l'Italie de Mussolini, n'est en fin de compte qu'un artifice pour asservir les individus. Il y a pourtant longtemps que notre clairvoyant La Boétie a dénoncé les politiques « qui ne peuvent commettre aucune mauvaise action sans la faire précéder de quelque joli propos sur le bien commun et le salut public. » Tous les grands squales

sociaux connaissent le procédé et s'en servent : « L'Etat, conscience au service de l'action, centre éternel de l'histoire de France, force supérieure aux forces individuelles, parce qu'elle traduit l'ensemble... » enseigne Tardieu; « La France est ma seule religion », déclare Berthelot (lettre à Léon Bourgeois).

Enfin, pour que la dérision fût plus complète et plus cinglante, il ne s'agissait plus que de corporiser l'abstraction. C'est chose faite et je l'ai déjà montré plus haut. En voici de nouvelles expressions. Dans son livre, *l'Union sacrée*, Poincaré écrit qu'en 1914, « la France saisissait tous les rameaux d'olivier qui se trouvaient à portée de sa main, ce qui prouve bien qu'elle a une main. Elle en a même deux, car l'académicien Lecomte a écrit : « La France a les mains pures ». Et Poincaré encore, dans les *Foreign Affairs* d'Amérique a attesté que « la France ne pouvait oublier que l'Allemagne avait arraché de son flanc un morceau de chair vive », ce qui établit qu'elle a un flanc, et de la chair. Enfin l'académicien Hermant assure sérieusement dans *l'Intransigeant*, que « la France veut enfanter dans la douleur », ce qui donne à croire qu'elle a... ce qu'il faut pour cela.

Et si l'on me disait que ce sont là simples figures de langage, métaphores et façons de parler, je répondrais que ces métaphores-là sont toutes dégouttantes du sang des hommes. Le prêcheur de guerre Barrés l'a écrit et professé : « Notre Mère fût-elle dans son tort, il faut lui donner raison. » Ce qui, incontinent, suscite et justifie la Loi des suspects, écrase dans l'œuf toute recherche des responsabilités et assure à jamais l'absolution, sinon l'apothéose des coupables, qui savent à merveille jouer de « notre Mère » !

Lorsque, en 1923, au procès Judet, le procureur général Lescouvé a déclaré explicitement du haut de son siège, que « Les intérêts de la Patrie sont supérieurs à ceux de la vérité et de la justice », et qu'il a avoué non moins formellement que Viviani lui avait enjoint de mentir en 1914 au procès Caillaux, il a fait comprendre quels effondrements de conscience et quels sombres forfaits peuvent être provoqués, puis justifiés par la superstition patriotique, plus démoralisante et plus implacable cent fois que le fanatisme des Torquemada. Aucun politicien véreux, aucun mégalomane, aucun Danton, aucun Poincaré qui ne s'en aide et ne s'en glorifie; tous prétendent représenter « la Patrie », et c'est sous ce palladium abstrait que naguère l'Etat-Major a perpétré ses mensonges et ses faux...

L'homme prend un morceau de bois; d'une partie il se chauffe et cuit de la viande, dit le plus grand prophète hébreu. Il sculpte l'autre partie et en fait une idole : « Il se prosterne devant, il l'adore, il l'invoque et s'écrie : Sauve-nous, car tu es notre Dieu ! » (1)

Nos rationalistes d'Etat ne prennent rien d'aussi grossier, mais bien une entité à laquelle ils confèrent une vie logomachique; de sorte que la grossièreté n'est plus dans une idole, mais dans l'esprit des fidèles qui adorent et sacrifient au néant!

Un éditorial de pur esprit nationaliste va nous donner un schéma dogmatique de la patrie; oyez :

« Des théoriciens, trop souvent mâtinés de crime se sont trouvés pour nier la notion de patrie. Clemenceau est la démonstration par la vie de cet absurde. Que la patrie puisse s'incarner à certaines heures dans des individualités de cette force, qu'elle puisse animer soudain avec une vigueur si étonnante l'âme, le cerveau et le bras d'un citoyen, n'est-ce pas là une preuve bien

(1) Esaïe, XLIV, 15-19.

évidente que la patrie existe, qu'elle est une tendre et chère personne vivante? » (*L'Ami du Peuple*, 26 novembre 29.)

Vous entendez bien que les théoriciens mâtinés de crime sont les hommes de bon sens et de raison, qui voudraient bien empêcher les peuples de s'entr'égorger et de se ruiner mutuellement pour les vains fantômes qu'agitent les gredins de la diplomatie secrète... Passons et voyons mieux, ou plus autorisé et plus tragique.

Dans le cinquième volume de ses Souvenirs, à la date du 31 décembre 1914, c'est-à-dire en pleins massacre et invasion, Poincaré écrit ce qui suit :

« Pour moi, si quelque doute m'effleurait, je demanderais simplement à la France de me reconforter. Jour et nuit je la sens présente. Plus elle souffre, plus elle m'apparaît comme un être concret, comme une personne vivante aux traits familiers. Je la vois, debout auprès de moi, portant encore au flanc ses blessures de 1870, mais calme, fière, résolue; et je l'entends qui me dit d'un ton qui ne souffre pas de réplique : Puisque je t'ai placé moi-même à ce poste et que tu as accepté de l'occuper, c'est à toi de donner l'exemple. Reste là et tiens bon jusqu'au bout. »

A cette même date de fin décembre 14, ses compatriotes — mobilisés par son décret avant toute déclaration de guerre — tombaient par milliers chaque jour; par milliers des mères éplorées cherchaient des nouvelles de leurs « disparus »; par milliers des familles chassées de leurs foyers, erraient, ruinées...

Cela, qui était ce que son secrétaire Colrat a nommé « la réalisation de son rêve », cet homme d'Etat responsable ne le voyait pas. Mais ce qu'il voyait, debout auprès de lui, c'était sa chimère!...

Reportons-nous à l'époque. Mettons en regard de cette inconscience effroyable le récit de réalité que nous apportait — non l'un de nos journaux, car dans

le pays de l'immortelle Déclaration, auquel on cachait le nombre de ses morts, la censure ne l'eût pas laissé passer — mais bien *la Tribune de Genève* du même jour :

« Les cadavres de vingt-sept Français qui n'ont pu être relevés depuis le combat du 26 décembre dans la plaine d'Anspach-le-Bas, sont maintenant recouverts par la neige. Plusieurs de ces malheureux s'étaient groupés pour se panser mutuellement. On a pu voir au moyen de jumelles les boîtes de pansement ouvertes et des linges. La mort a dû venir lentement et l'agonie des blessés fut terrible. »

Ainsi, ce fait et cent autres chaque jour, dont il était informé mieux que nous-mêmes, ne comptaient pas! Ce qui lui était « un être concret », c'était le phantasme de sa vie hallucinée; mais les vingt-sept Français agonisant lentement dans la neige : vagues cellules mortelles, êtres abstraits!...

Encore une fois, la vie, la grande Vie innombrable des individus ne compte pas pour les cerveaux injectés de la psychose chauvine, mais seulement la fiction conventionnelle qui les parque! Que dirait-on d'un insensé à qui l'on confierait un élixir précieux et irremplaçable, et qui le répandrait sur le sol, briserait le flacon et dirait triomphalement : J'ai sauvé l'étiquette!... (1)

Veut-on une autre preuve d'insanité d'esprit et de fourberie tirée du même morceau? Il écrit : « Si quel-

(1) Cette espèce de farce stupide et atroce qui est au fond du patriotisme et de la gloire des grands organisateurs d'abatages humains, ressort vivement de deux attitudes et paroles absolument authentiques de Napoléon : « Je jure que je fais tout pour la France. Elle est ma seule passion, ma seule maîtresse. Je couche avec elle... » — Et quelques semaines après, à Dresde, il disait à Metternich qui le rapporte : « J'ai grandi sur les champs de bataille et un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes! » — Comme notre Poincaré, ce qu'il adorait, c'était l'abstraction fétiche qui n'existe pas, et ce qu'il méprisait et sacrifiait, c'était les hommes vivants — qui existent!

que doute m'effleurait, je demanderais simplement à la France de me réconforter. » — En bonne langue française et républicaine, voilà qui immédiatement évoque une consultation de la nation dans les formes prescrites par la loi.

Ah bien, vous êtes loin de compte! Ce à quoi il recourt pour le réconforter, ce n'est pas à la France réelle et vivante, mais bien à l'entéléchie éclosée de la catastrophique hallucination de toute sa vie!...

Aussi bien se serait-il soigneusement gardé de recourir à l'opinion exprimée de ses concitoyens à la date du 31 décembre, — comme il s'était bien gardé de les consulter, eux ou leurs fallacieux représentants, à la date du 1^{er} août précédent. Il savait trop bien que la nation vraie lui aurait répondu : la paix, la paix!... tandis que sa chimère, « debout auprès de lui », lui intime : « Reste là et tiens bon jusqu'au bout ».

Voilà à quelle profondeur de criminelle vésanie mène le fétichisme patriotique avec ses rêves de brutes et ses métaphores de déments !

Des historiens indépendants qui ont étudié avec une logique inflexible et un soin rigoureux tous les documents publiés sur le déchaînement de la grande guerre, sont parvenus à enserrer M. Poincaré dans un réseau accusateur précis dont seuls jusqu'à présent le défendent les complicités de sa grande presse — et aussi l'incoercible pharisaïsme grégaire; car l'examen de conscience exige un genre d'héroïsme moral aussi rare chez les peuples que chez les individus. Mais n'eût-on réuni contre le Poincaré de guerre aucun élément historique de nature à le mettre en cause, que l'affreuse mentalité qu'il avoue et arbore suffirait à légitimer les plus graves présomptions. Quand un homme d'Etat res-

ponsable, au moment le plus sombre d'une guerre qu'il a souhaitée, étale une telle absence de sentiments et l'entoure d'aussi ridicules et inexistantes fantasmagories, il est bien évident qu'il n'a plus rien d'humain; il est la proie d'une idée fixe et l'esclave enchaîné d'un mysticisme noir qui s'assouvit dans le sang des hommes.

J'ai dit un jour, et d'après un renseignement certain que j'ai eu venant de son intimité, que parfois, dans la solitude, et considérant

Une Europe ainsi faite et comme il l'a laissée,

ainsi que son propre pays décimé où la moralité et les caractères ont été avilis à peu près autant que la monnaie, Poincaré avait, je ne dis pas la conscience bourrelée de remords, mais bien envahie de doutes sur l'utilité et le bénéfisme social de son action.

Napoléon allant voir son frère Joseph à Mortefontaine et passant par Ermenonville, s'arrêta songeur devant le cénotaphe de Rousseau dans l'île des Peupliers, et dit au marquis de Girardin qui l'accompagnait : « Peut-être eût-il mieux valu pour le repos des hommes que ni lui ni moi ne fussions nés ! »

N'attendons jamais semblable aveu du plus grand pontife et sacrificateur de la religion patriotique. Il est prisonnier du dogme impitoyable qu'il a intensifié à l'extrême dans la nation au moyen de tous les leviers de commande de l'Etat qu'il a eus en main; et c'était ce que, dans son discours provocateur de Nantes en 1912, il nommait euphémiquement « la culture persévérante de la conscience nationale ». Et les gros volumes d'auto-justification qu'il publie avec un unilatéralisme aussi intéressé qu'audacieux, dans lesquels il accumule les détails misérables de la politique et de la diplomatie qui nous ont valu la catastrophe, dénoncent assez l'âpre nécessité de renflouer sans répit le mythe funeste et d'alimenter, pour qu'elle dure au moins autant que lui, la liturgie des crânes bourrés.

Enfin, il reste ceci, qui est peut-être le plus désespérant. C'est que la fable grossière rénovée de l'antiquité (*Roma locuta est...*) qui fait — et non pas même de l'entité patrie, mais plus exactement de la politique des forbans d'Etat — « un être concret » et « une chère personne vivante », pour laquelle les « cellules mortelles » que nous sommes peuvent être sacrifiées sans avoir à exprimer leur avis; c'est que cette vaseuse superstition ait trouvé crédit dans le pays de Voltaire et de Comte, suffisamment pour l'entraîner toutes affaires cessantes (On bat Maman, j'accours!... disait un académicien), dans une guerre pour soutenir les assassins serbes; et c'est enfin que, dix ans après, son protagoniste le plus décidé (« Il faut que Sazonof soit ferme et que nous le soutenions ») puisse se servir encore et avec un égal succès, du même défi à la raison et au sens commun pour se faire absoudre...

ADDENDA

M'étant proposé de faire un travail de vulgarisation, forcément limité, j'ai dû écarter des points traités ailleurs. C'est ainsi qu'on trouvera la question concernant la complicité du Clergé au chapitre III de mon livre *le Règne de la Bête*, édité par la Librairie du Travail, à Paris.

Au ci-dessus chapitre III du présent livre, je n'ai pu qu'évoquer en passant l'assassinat de Jaurès. Sur cette très grave et obscure question, nous sommes quelques-uns qui avons tiré des faits et de nos renseignements quelques déductions logiques suffisantes pour nous faire une opinion intime, mais qu'on ne saurait faire passer dans la démonstration objective. Je me bornerai à dire ceci : Jaurès, chef de l'Internationale, l'avant-veille de sa mort, à Bruxelles, s'était très nettement posé en irréductible adversaire de la guerre imminente, et il avait confirmé son attitude par son article du lendemain matin, ainsi qu'on l'a vu audit chapitre III.

C'est même la décision de cette attitude qui arrêta un moment nos déclencheurs de guerre, de sorte que la mobilisation française n'a pu coïncider synchroniquement avec celle de l'alliée, ainsi qu'il en avait été convenu : la certitude de Paléologue le 31 l'atteste (pièce 17 du second Livre belge). Donc, ici, on était en retard; mais l'obstacle à la guerre ayant été supprimé le 31 au soir, le décret de mobilisation française put être signé le lendemain 1^{er} août.

Je puis encore ajouter ici le point suivant comme dûment acquis. Il résulte des débats du procès Villain, que les avocats de part et d'autre, ainsi que le ministère public, évitèrent de prononcer le nom d'Isvolsky, à ce point qu'ils mutilèrent des citations pour ne pas avoir à le prononcer, ni rien qui pût l'évoquer. Ce fait est singulièrement suggestif. L'acquiescement de l'assassin de Jaurès semble le fruit d'une abominable collusion — naturellement sous le prétexte de la fameuse *union sacrée*.

NOTE DE 1931. — J'ai été heureux de trouver récemment les considérations suivantes signées de M. Joseph Caillaux.

« Plus je médite sur les événements passés, plus j'ai peine à maîtriser ma colère contre les hommes qui ont précipité l'Europe et le monde dans le cataclysme de 1914-1918. Qu'on ne vienne pas, en effet, invoquer je ne sais quelle poussée d'événements, faire état de la loi, très discutable d'ailleurs, du matérialisme historique, pour expliquer la catastrophe. Avec l'écrivain allemand Emil Ludwig je tiens que ni l'envie mercantile, ni l'hostilité ethnique, aucune raison d'ordre matériel ou moral n'avaient rendu inévitable une guerre qui fut une guerre de chancelleries. « L'Europe, dit l'auteur germanique, ne doit à aucune « nécessité tragique », à aucun « enchaînement fatal », d'avoir sacrifié dix millions de ses fils, mais aux seuls agissements de ses chefs. »

Voilà qui est bien dit et nous change un peu de l'effroyable insuffisance critique des radicaux et autres ligueurs. La guerre européenne a été préparée et voulue par des volontés humaines. (Que l'on demande à Mme Adam pendant qu'elle vit encore...) Le présent travail aidera, je l'espère, à dégager la plus déterminée de ces volontés.

In memoriam
A filius meus dilectissimus cecidit...
Hæc
Scribere volui.
G. D.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Avant-propos de la première édition	7
I. — Serajevo	13
II. — Le coup d'Etat de juin 1914	25
III. — Le voyage à Pétersbourg et le déclenchement ..	35
IV. — Les documents anglais	51
V. — Le recul de 10 kilomètres	59
VI. — La forgerie de l'opinion	67
VII. — Le sens des mobilisations générales	75
VIII. — Démocratie ou dictature	83
IX. — Les aveux de Poincaré	93
X. — Artifices et mauvaise foi de Poincaré	103
XI. — A propos de quatorze questions et quatorze réponses	119
XII. — Le faux majeur	127
XIII. — Les archives du Quai d'Orsay	135
XIV. — La preuve psychologique	141
Addenda	153

CETTE ÉDITION DÉFINITIVE DE
M. POINCARÉ ET LA GUERRE
DE 1914, A ÉTÉ TIRÉE A
3000 EX. POUR LA COOPÉRA-
TIVE OUVRIÈRE D'ÉDITION
LIBRAIRIE DU TRAVAIL
ET ACHÉVÉ LE QUINZE MARS
MIL NEUF CENT TRENTE CINQ
PAR LA S.N.I.E., 32, RUE DE
MÉNILMONTANT, PARIS.